

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES**

**PAR
LUC MARCHAND**

**« L'ENRACINEMENT DES CAISSES POPULAIRES EN MILIEU URBAIN.
LE CAS DE TROIS-RIVIÈRES : 1945-1980 »**

Juillet 2003

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Sur un plan général, notre recherche retrace l'évolution d'un groupe de neuf caisses populaires dans un environnement et une période déterminés : la ville de Trois-Rivières entre 1945 et 1980. De façon plus particulière, nous abordons d'abord les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des paroisses dans lesquelles évoluent chacune des caisses étudiées au cours des années considérées. Trois-Rivières nous est apparu comme un cas d'espèce particulièrement intéressant dans la mesure où les établissements à l'étude appartenaient à trois milieux aux caractéristiques contrastées : 1) les paroisses ouvrières; 2) le quartier central des affaires; 3) les nouveaux quartiers périphériques issues de l'étalement urbain des années 1950 et 1960. À ces milieux d'implantation différenciés ont correspondu des équipes de dirigeants, des modes d'insertion dans les réseaux associatifs et politiques locaux spécifiques, ainsi que des pratiques financières particulières.

Nous examinons ensuite les transformations du profil socioprofessionnel des dirigeants de manière à identifier les couches sociales qui se sont regroupées à la direction des caisses. Durant l'ensemble de la période considérée, trois groupes principaux s'affirment : 1) les gens d'affaires et les membres des professions libérales; 2) les agents des nouvelles classes moyennes (agents d'encadrement, cols blancs qualifiés, etc.); 3) les ouvriers et les employés. En fonction de la dynamique des quartiers et des périodes historiques, les alliances multiformes entre ces trois groupes présentent des états d'équilibre qui varient. De plus, de nombreux dirigeants de caisses se retrouvent à la tête d'organismes occupant une position centrale au sein du monde associatif et politique local, notamment à la Société Saint-Jean-Baptiste, à la Chambre de commerce, au Conseil municipal et au Conseil scolaire.

Nous retraçons enfin les changements survenus dans les pratiques financières des caisses populaires. Ces dernières se démarquent au niveau du prêt hypothécaire qui deviendra le fer de lance des pratiques de crédit du Mouvement. Dans ce contexte, les caisses ont joué un rôle majeur dans l'expansion du tissu urbain trifluvien en injectant des sommes importantes (par le prêt hypothécaire) dans la construction résidentielle et la création de quartiers habités par les nouvelles classes moyennes.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit d'un long processus de recherche et de rédaction. Pendant ce parcours, j'ai pu compter sur les commentaires, les suggestions et la disponibilité de mes directeur et codirecteur de recherche Yvan Rousseau et Roger Levasseur. Je les remercie pour la grande qualité de l'encadrement qu'ils m'ont procuré.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à la Fondation Desjardins et à la Fondation universitaire du centre du Québec pour leur appui financier qui m'a permis de mener à terme ce projet.

Plusieurs personnes, trop nombreuses pour toutes les nommer, m'ont aidé à la réalisation de ce projet. Qu'il me soit toutefois permis de souligner l'apport de Yuk-Sem Won qui a été d'un précieux recours pour la réalisation de la carte, Annie Marchand pour le traitement de texte et Jocelyne Bélanger et Angèle Montour pour la révision linguistique. L'entreprise nécessitait un encouragement continu que j'ai trouvé dans ma famille. À tous un grand merci.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I - LES CAISSES POPULAIRES À TROIS-RIVIÈRES : LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE	4
1. La spécificité des caisses populaires	4
2. Les principales tendances de l'historiographie	8
3. Une étude de cas : Trois-Rivières et ses caisses populaires, 1945-1980	16
3.1 Les dimensions d'analyse	17
3.2 Le terrain d'enquête, les sources	21
CHAPITRE II - TROIS-RIVIÈRES, SES QUARTIERS ET SES CAISSES	28
1. Le Mouvement des caisses populaires et son environnement économique	28

1.1	L'évolution du milieu trifluvien depuis 1945	30
1.2	Expansion du tissu urbain	32
1.3	Clivage entre le anciens et les nouveaux quartiers	37
2.	L'implantation des caisses dans l'espace trifluvien	48
2.1	Le quartier central des affaires	48
2.2	La percée dans le monde ouvrier 1938-1944	49
2.3	L'établissement dans les nouveaux quartiers 1960-1965	53
	Conclusion	54
CHAPITRE III - LES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES TRIFLUVIENNES		56
1.	La grille d'analyse des professions	57
2.	Le profil socioprofessionnel des élus locaux	60
3.	Des directions locales contrastées	66
3.1	Le leadership constant des gens d'affaires : les caisses Trois-Rivières et Sainte-Cécile	69
3.2	L'affirmation des agents d'encadrement dans les années 1960 : les caisses Normanville, Sainte-Marguerite et Les Boulevards	74
3.3	Sous l'influence soutenue des couches populaires : les caisses Saint-Sacrement, Saint-Philippe et Saint-François-d'Assise ..	77
4.	Participation des dirigeants de caisses à la dynamique sociopolitique locale	84
4.1	La vie associative locale	90
4.2	La vie politique locale	101
	Conclusion	103
CHAPITRE IV - LES PRATIQUES FINANCIÈRES		106
1.	La croissance financière des caisses locales : 1945-1960	110
1.1	Une gestion de l'épargne sous le signe de la prudence	112
1.2	Comportements distinctifs de caisses locales : 1945-1960 ...	119

2. Diversification des pratiques et de la gouverne dans un nouvel environnement : 1960-1980	129
2.1 Vers une diversification des pratiques financières	130
2.2 Comportements distinctifs des caisses locales	139
Conclusion	148
 CONCLUSION	 151
 BIBLIOGRAPHIE	 156
 ANNEXES	
1 Les caisses populaires, les secteurs de recensement et les paroisses desservies (Trois-Rivières)	160
2 Groupes socioprofessionnels – Trois-Rivières	161
3 Grands groupes professionnels, par paroisses, Trois-Rivières, 1981 ...	163
4 Évolution des bases sociales des caisses trifluviennes, individuellement	164
5 Participation des élus de caisse aux organismes associatifs et politiques locaux	168
6 Aperçu de l'évolution de certains postes du bilan des caisses populaires	171
7 Données financières agglomérées	175

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
1 Période de construction des logements privés occupés en date de 1961 . . .	35
2 Périodes de construction des logements privés occupés en date de 1981 . .	36
3 Population des paroisses, 1941-1981	42
4 Comparaison des grands groupes professionnels entre le Québec et la ville de Trois-Rivières, hommes, 1961 et 1981	43
5 Synthèse de certaines caractéristiques de la population trifluvienne hommes, revenu total moyen, taux de chômage, taux de professions autonomes, 1961 et 1981	46
6 Évolution des bases sociales des neuf caisses populaires de Trois-Rivières, 1945-1980	61
7 Proportion des mandats/année occupés par les propriétaires d'établissements et les membres des professions libérales selon les conseils, neuf caisses trifluviennes, 1945-1980	65
8 Évolution des bases sociales de la Caisse de Trois-Rivières, 1945-1980 . . .	70
9 Comparaison entre la proportion des élus de la Caisse de Trois-Rivières et des habitants de la paroisse desservie, le monde des ouvriers et des employés (hommes, 1961-1981	71
10 Évolution des bases sociales de la Caisse Sainte-Cécile, 1945-1980	73
11 Évolution des bases sociales de la Caisse Sainte-Marguerite, 1945-1980 . .	75
12 Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les élus de la Caisse Sainte-Marguerite et les habitants des paroisses desservies, hommes, 1961-1981	76

13	Nombre de mandats exercés sur une base annuelle par les agents d'enca-drement, caisses Normanville, Sainte-Marguerite et Les Boulevards, Conseil d'administration et Commission de crédit, 1945-1980	77
14	Évolution des bases sociales de la Caisse Saint-François-d'Assise, 1945-1980	79
15	Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les élus de la Caisse Saint-François-d'Assise et les habitants de la paroisse desservie, hommes, 1961-1981	80
16	Évolution des bases sociales de la Caisse Notre-Dame, 1945-1980	82
17	Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les élus de la Caisse Notre-Dame et les habitants de la paroisse desservie, hommes, 1961-1981	84
18	Participation des élus des caisses trifluviennes à la direction des orga-nismes, 1945-1980	91
19	Participation des dirigeants de caisse à la vie associative et politique locale, catégories socioprofessionnelles et organismes, 1945-1980	99
20	Pourcentage occupé par les reconnaissances de dette et par le prêt hypo-thécaire dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1945-1960	116
21	Pourcentage occupé par le placement dans l'actif global des caisses triflu-viennes, 1945-1960	118
22	Pourcentage occupé par le prêt sur reconnaissance de dette et le prêt hypothécaire dans l'actif de la Caisse Sainte-Cécile, comparé à la moyenne trifluvienne, 1945-1960	123
23	Pourcentage occupé par le prêt hypothécaire et le placement dans l'actif de la Caisse Sainte-Marguerite, comparé à la moyenne trifluvienne, 1945-1960	126
24	Pourcentage des placements dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1960-1980	132
25	Pourcentage des reconnaissances de dette dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1960-1980	135

LISTE DES FIGURES

	Pages
1 Évolution de l'actif total des caisses trifluviennes, 1945-1960	113
2 Évolution comparée des fonds consacrés aux prêts et aux placements, caisses trifluviennes, 1940-1960	115
3 Évolution de l'actif total des caisses trifluviennes, 1960-1980	131
4 Évolution comparée des fonds consacrés aux prêts et aux placements, caisses trifluviennes, 1960-1980	134
5 Évolution comparée des prêts consentis sur hypothèque et sur reconnais- sance de dette, caisses trifluviennes, 1960-1980	137

CARTE

1 Ville de Trois-Rivières et ses paroisses, par types, 1981	39
---	----

INTRODUCTION

Alphonse Desjardins fonda la première caisse populaire à Lévis en 1900. La promotion de la coopération en matière d'épargne et de crédit visait à augmenter la présence d'institutions financières hors des grands centres urbains afin de mettre en commun l'épargne des Canadiens français pour qu'ils puissent avoir accès au crédit à un taux raisonnable. Depuis cette époque, le Mouvement a fait des pas de géant dans le marché financier québécois. Il est devenu la plus importante institution financière au Québec avec ses cinq millions de membres et le plus grand employeur privé de la province.

Si les chercheurs ont largement étudié les caisses populaires de la première moitié du siècle, on constate que l'on connaît peu le développement accéléré du Mouvement au cours des années d'après-guerre, plus particulièrement celui des caisses évoluant en milieu urbain. Depuis une dizaine d'années, un regain d'intérêt se manifeste pour les recherches consacrées au Mouvement Desjardins. Même si elles s'y attardent peu, les études à caractère général qui s'inscrivent dans ce chantier reconnaissent l'importance des liens entretenus par les caisses populaires dans le milieu local. Plusieurs questionnements orientent ces nouvelles recherches. En outre,

on s'est beaucoup interrogé sur les rapports entre la direction des caisses et leur milieu d'implantation.

La démarche systématique empruntée dans ce mémoire vise à comprendre l'évolution d'un groupe de caisses en milieu urbain. Règle générale, malgré le discours fréquemment mis de l'avant par les promoteurs du Mouvement, il apparaît que les caisses implantées en milieu urbain ont parfois entretenu un rapport problématique avec les classes populaires. Dans plusieurs cas, ce sont les groupes sociaux les mieux nantis qui ont investi les structures électorales des établissements locaux.

Les pratiques économiques des caisses populaires ont également suscité la curiosité des chercheurs. La mise en parallèle des objectifs pour lesquels elles ont été établies et des pratiques réelles sur le terrain révèlent souvent des contradictions. Comme nous allons le voir dans ce mémoire, le Mouvement des caisses n'a pas évolué en vase clos, il s'est transformé en regard des bouleversements sociaux et économiques d'après-guerre, tant au niveau provincial que local.

Si certaines caisses semblent évoluer à proximité des milieux communautaire et nationaliste de leurs quartiers, d'autres s'associent davantage au monde des affaires, à travers la Chambre de commerce notamment. Le fait de considérer un groupe de neuf caisses sur un territoire défini, au lieu de privilégier l'approche monographique, nous ouvre des portes pour différencier et caractériser plusieurs types de caisses.

Sur un plan général, notre recherche veut retracer l'évolution d'un groupe de neuf caisses populaires dans un milieu et une période déterminés : la ville de Trois-Rivières entre 1945 et 1980. La fondation de ces caisses s'échelonne de 1909 jusqu'en 1962, la période 1936-1945 représentant un moment fort avec l'implantation de cinq établissements.

De façon plus particulière, il s'agira, dans le premier chapitre, de présenter les grandes dimensions de l'étude et de définir les stratégies d'enquête utilisées. Le second chapitre aborde les caractéristiques socio-économiques et démographiques des paroisses dans lesquelles sont implantées les neuf caisses étudiées. Le troisième chapitre examine les transformations du profil socioprofessionnel des dirigeants de manière à identifier les couches sociales qui se sont regroupées à la direction des caisses. Nous chercherons aussi à cerner la participation des dirigeants au sein de diverses associations et institutions locales et régionales. Enfin, dans le dernier chapitre nous tenterons de retracer les changements survenus dans les pratiques financières des neuf coopératives en rapport avec leur milieu et leurs élus. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les prêts hypothécaires, sur les prêts sur reconnaissance de dette et sur les placements.

CHAPITRE I

LES CAISSES POPULAIRES À TROIS-RIVIÈRES :

LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE

1. La spécificité des caisses populaires

La caisse populaire locale se distingue à plusieurs titres des autres institutions financières qui lui font concurrence. En tant qu'organisation coopérative, elle est à la fois une association et une entreprise. En effet, elle est dotée

d'une double rationalité, étroitement liée, qui fait sa singularité : celle de l'association que forment ses membres et celle de l'entreprise insérée dans le cadre de l'économie de marché. [...] Les rapports qu'entretiennent l'association et l'entreprise s'établissent selon des règles coopératives précises dont les quatre principales sont : l'égalité des membres (un membre, un vote), le contrôle démocratique, le partage proportionnel des bénéfices et la propriété collective¹.

Avec le temps, on constatera que la fonction entrepreneuriale de la caisse prendra le dessus sur son rôle associatif. Ce glissement traduit en partie la place grandissante occupée par les gérants et les spécialistes dans la gestion de la caisse.

¹Yvan Rousseau et Roger Levasseur, *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 1995, p. 15.

Contrairement à la situation observée dans les succursales bancaires, les caisses populaires locales ont une grande marge d'autonomie, plus particulièrement avant les années 1950. Elles adoptent leurs propres politiques selon les besoins de la population desservie, les priorités des dirigeants, et la capacité financière de chacune d'entre elles. Les politiques des caisses ne sont donc pas uniformes : « chacune doit ajuster son fonctionnement en tenant compte de différents facteurs tels le nombre d'habitants, la nature et la vitalité des activités économiques de la paroisse, la capacité d'épargne, les besoins de crédit ou encore la concurrence des autres institutions financières² ». De plus, la paroisse d'implantation de chaque caisse représente sa principale base d'affaires et le lieu où se recrute la grande majorité de ses dirigeants et sociétaires.

Cependant, les caisses n'agissent pas seules, elles s'intègrent dans le dispositif à trois paliers du Mouvement. Elles sont chapeautées par une union régionale (dans le cas qui nous concerne, il s'agit de l'Union régionale de Trois-Rivières) et par la fédération provinciale située à Lévis. Au cours de la période 1945-1980, les fonctions de ces trois organes auront tendance à se modifier dans le sens d'une centralisation des pouvoirs et d'une uniformisation des pratiques financières, ce qui aura pour conséquence d'alimenter des foyers de tensions entre les trois composantes du Mouvement. L'union régionale deviendra une fédération régionale et la fédération provinciale sera définie sous le vocable de confédération provinciale à partir des années 1970. Tout en demeurant interdépendants, les trois paliers du Mouvement

²Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins, Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900-1920*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, p. 237.

possèdent leur logique propre et leur autonomie. Toutefois, la portée de ce mémoire ne nous permet pas d'offrir une analyse de la complexité des interrelations entre les trois composantes du Mouvement³.

Contrairement aux banques, les politiques de la caisse sont élaborées par les membres élus dans les trois appareils locaux de décisions : le conseil d'administration, la commission de crédit et le conseil de surveillance. Ces élus proviennent de la population de la paroisse desservie et sont donc, en principe, plus susceptibles de répondre adéquatement aux besoins de la communauté. Leurs décisions doivent s'inscrire dans le cadre de la constitution qui peut être modifiée par les sociétaires de la caisse lors d'une assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit généralement une fois par mois. La commission de crédit se rassemble selon les besoins de crédit des sociétaires, c'est-à-dire au moins une fois par semaine pour examiner les demandes. Selon les directives de la Fédération, les membres du conseil de surveillance devraient se rencontrer une fois par mois afin de contrôler adéquatement les actions de la caisse. Cependant, la majorité des conseils de surveillance ne se rassemblent qu'en moyenne quatre ou cinq fois par année, ce qui confirme leur rôle plus effacé.

³Pour obtenir une analyse de l'organisation et des structures du Mouvement, le lecteur pourra se référer au livre de Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*

Les politiques de crédit sont développées par la commission de crédit. Cette dernière a pour tâches, entre autres, d'autoriser les prêts et de fixer les taux d'intérêt et les conditions de remboursement. Les décisions du conseil d'administration touchent aussi l'évolution des pratiques financières, car il a la main haute sur la gestion de la caisse. C'est à lui que revient la responsabilité de prendre les grandes décisions touchant le fonctionnement de la caisse. C'est donc lui qui adopte les orientations touchant tous les aspects du fonctionnement de la caisse. Par conséquent, le conseil d'administration maintient une grande influence sur le destin de la caisse.

Les élus des caisses jouent donc un rôle déterminant dans la manière dont la coopérative administre l'épargne qui lui est confiée. Par exemple, dans certaines caisses, on privilégiera le soutien financier direct à la coopérative d'habitation de la paroisse à travers le prêt hypothécaire, alors qu'ailleurs, on consacra des sommes relativement importantes aux placements obligataires.

Les sommes prêtées par les caisses sont généralement regroupées en deux catégories : le prêt hypothécaire et le prêt sur reconnaissance de dette (billet). À partir de 1945, le sociétariat des caisses a tendance à se diversifier et le niveau élevé de l'épargne confiée aux caisses incite ces dernières à ouvrir davantage le crédit aux moins riches, selon Rudin. Les dirigeants de caisses pouvaient ainsi maximiser les revenus de leurs établissements en effectuant des prêts hypothécaires⁴.

⁴Ronald Rudin, « In Whose Interest? The Early Years of the First Caisse Populaire, 1940-1945 », Société historique du Canada, *Communications historiques*, Hamilton 1987, Ottawa 1988, p. 172.

L'environnement dans lequel les caisses évoluent entre 1945 et 1980 est caractérisé par le développement d'une économie axée sur la consommation. Mais ces nouvelles aspirations sont stimulées par le crédit. Les caisses seront réticentes à offrir ce type de crédit jusqu'à la fin des années 1950 où la concurrence des banques à chartes les forcent à s'ouvrir davantage : « comme quoi les réticences morales finissent par céder sous la pression du marché⁵ ». Mais cette ouverture ne se fait pas sans déchirement au sein même des instances décisionnelles du Mouvement et les caisses ne semblent pas s'ouvrir au même rythme à ces pratiques de crédit. À ce sujet, les commissaires de crédit les plus conservateurs auront tendance à résister aux changements. Il faut aussi comprendre que ce qui était autrefois considéré comme un bien de luxe, peut désormais être considéré comme une nécessité; par exemple l'automobile.

2. Les principales tendances de l'historiographie

De nombreux chercheurs universitaires se sont penchés sur le cas du Mouvement Desjardins. Notamment, les économistes, les spécialistes des sciences administratives, les sociologues et les historiens ont apporté leur contribution à la compréhension de l'une ou l'autre des multiples facettes des caisses populaires. Dans le champ de l'histoire sociale, les ouvrages restent peu nombreux jusqu'à la fin des années 1980.

⁵Raymond Brulotte, « Les caisses populaires et la réglementation bancaire au Canada, Québec », thèse de M.A. économie, Université Laval, 1983, p. 36.

Au tournant des années 1990, plusieurs chercheurs posent des jalons pour une « nouvelle histoire » de la coopérative.

Cette section ne vise pas à revoir l'ensemble de l'historiographie consacrée à Desjardins, mais plutôt à en cerner les principaux acquis en regard des questionnements qui orientent ce mémoire. Le lecteur désirant connaître les grandes étapes de l'élaboration du discours savant sur les coopératives d'épargne et de crédit au Québec pourra se référer à l'article de Yvan Rousseau⁶ qui propose une analyse détaillée de la production des milieux universitaires des années 1930 à nos jours.

Les groupes sociaux qui ont animé les caisses locales aux différentes étapes de leur histoire représentent un aspect important du présent mémoire. À ce sujet, Rudin⁷ remet en question les thèses proposées par les historiens et par le discours officiel du Mouvement depuis des décennies. Il constate la sur-représentation des membres de la petite bourgeoisie « traditionnelle » parmi les sociétaires et les dirigeants des caisses populaires et le conflit qui l'oppose aux nouvelles classes moyennes entre 1900 et 1945. Selon lui, la petite bourgeoisie voudrait préserver le caractère décentralisé des caisses alors que les nouvelles classes moyennes souhaiteraient une centralisation des décisions et des fonds au sein des organes fédéraux du Mouvement Desjardins. L'auteur mentionne aussi que la taxe d'entrée, les ristournes et les autres composantes

⁶Yvan Rousseau, « Du projet de reconquête économique à l'idée de management : un bilan des études consacrées au Mouvement Desjardins », *Histoire sociale*, mai 1995, p. 97-131.

⁷Ronald Rudin, *In Whose Interest? Quebec's Caisses Populaires, 1900-1945*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

de la politique interne des caisses peuvent favoriser ou décourager, selon le cas, la venue de nouveaux membres appartenant aux couches les plus démunies de la société.

Même si la période couverte par l'étude de Rudin se termine où la nôtre débute, il n'en demeure pas moins que les conclusions qui en ressortent s'appliquent au développement des caisses dans les années d'après-guerre. Dès 1945, nos données nous amènent à une vision nettement plus contrastée des agents qui sont aux commandes des établissements locaux. Comme nous le verrons dans le troisième chapitre, le modèle unidimensionnel proposé par Rudin ne résiste pas à la réalité des caisses trifluviennes.

Dans ses trois travaux de synthèse sur l'histoire du Mouvement Desjardins, Pierre Poulin⁸ effectue une mise à jour des idées véhiculées entre autres dans l'ouvrage de Yves Roby⁹. Dans son deuxième tome, il reprend à l'occasion certaines conclusions comparables à celles de Rudin en mettant en doute, par exemple, l'ouverture des caisses vis-à-vis les couches plus démunies de la société. Le troisième tome, qui couvre la période 1945-1971, est malheureusement peu loquace sur les dirigeants des caisses locales. L'auteur constate qu'à mesure qu'elles se développent, les caisses accueillent parmi leurs dirigeants une proportion croissante de représentants de l'élite

⁸Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, tome I : *Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900-1920*, tome II : *La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Québec/Amérique, tome III : *De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, 1990, 1994, 1998.

⁹Yves Roby nous propose en 1964 un ouvrage qui est considéré comme la première véritable mise en forme de l'histoire des caisses. Cette synthèse s'inscrit dans l'historiographie traditionnelle en considérant le développement des caisses comme étant le résultat de la clairvoyance sociale des leaders et des conditions économiques difficiles qui prévalaient au début du siècle pour les Canadiens français.

locale, ce qui confirmerait que le profil social des dirigeants tend à s'éloigner de la composition sociale de leur milieu. Une recension des professions des dirigeants de caisses en 1970 amène l'auteur à conclure que de plus en plus de dirigeants se recrutent parmi les professionnels et les administrateurs de carrière.

Mais l'analyse de Poulin s'arrête là, ce qui rend difficile les comparaisons avec nos propres conclusions. Les professionnels et administrateurs, que nous avons regroupés dans notre recherche sous le vocable d'agents d'encadrement, se retrouvent en effet plus nombreux dans les centres de décisions des caisses locales. Mais quels groupes déclinent, se maintiennent et progressent dans les structures électives des caisses locales ? Comment s'articulent les liens entre la présence de certains groupes à la tête des caisses et les particularités des paroisses ? Est-ce que la montée des professionnels et des agents d'encadrement parmi les élus s'observe dans toutes les caisses ? Ces questions restent sans réponse dans l'ouvrage de Poulin, mais elles se retrouveront au cœur de notre analyse dans le chapitre portant sur les dirigeants de caisses.

Roger Levasseur et Yvan Rousseau nous proposent, à travers une série d'articles et un livre¹⁰, une approche de sociologie historique sur l'étude du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec. Les auteurs explorent les interrelations entretenues par les caisses, leur fédération régionale et la Confédération. La nature de cette étude régionale lui permet de porter un éclairage autant sur la

gestion locale des caisses que sur l'ensemble des composantes du Mouvement. L'analyse du profil des dirigeants des caisses par les deux chercheurs est révélatrice, d'une part, du poids des petits entrepreneurs et des professions libérales à la tête des caisses urbaines. D'autre part, le grand nombre d'agriculteurs caractérise les structures électives des caisses rurales. Leur analyse pluridimensionnelle est davantage compatible avec notre approche lorsque vient le temps d'examiner les agents qui se sont regroupés à la tête des caisses car, selon nous, chaque établissement représente un cas unique des alliances qui peuvent se tisser entre ses dirigeants.

Levasseur et Rousseau abordent aussi le phénomène de la technocratisation du Mouvement, en particulier de la professionnalisation de la fonction de gérant. Cet aspect est non négligeable dans les jeux de pouvoir qui animent les caisses populaires dans leur localité. Dans un autre contexte, Michel Beauchamp¹¹ avait auparavant étudié le poids relatif des directeurs-gérants dans les activités du réseau des caisses dans les années 1970. Il avait constaté que les gérants avaient beaucoup de poids non seulement dans le processus de décisions au niveau de la caisse, mais aussi au niveau des instances fédérales du Mouvement. Même si nous n'abordons pas spécifiquement ce phénomène dans le mémoire, il n'en demeure pas moins important lorsqu'il s'agit de déterminer qui prend les décisions dans les caisses et qui influence réellement leur destin.

¹⁰Yvan Rousseau et Roger Levasseur, *op. cit.*

¹¹Michel Beauchamp, « Organisations coopératives et pouvoir: les directeurs-gérants des caisses populaires Desjardins affiliées à l'Union régionale de Québec, leurs atouts et l'utilisation de ces atouts », mémoire de maîtrise, sociologie, Université Laval, 1979.

Les pratiques financières représentent une dimension essentielle de la compréhension du fonctionnement d'une coopérative. Nous y consacrons d'ailleurs un chapitre entier. Le troisième tome de Poulin s'attarde à l'évolution des pratiques financières du Mouvement Desjardins. La croissance exponentielle de l'actif des caisses urbaines en comparaison des caisses rurales y est soulignée. L'auteur se base principalement sur les changements dans les habitudes de consommation des Québécois pour expliquer la percée du crédit à la consommation dans les caisses. Il explique aussi les affrontements entre les dirigeants plus traditionalistes et les nouveaux élus issus des nouvelles classes moyennes concernant la politique de crédit du Mouvement. Le renforcement de la présence des caisses en milieu urbain dans les années 1940 et 1950 propulse les montants consacrés en prêts hypothécaires vers de nouveaux sommets. Poulin effleure aussi la question des nouveaux champs d'action conquis par le Mouvement, tels que l'assurance et les sociétés d'investissements.

Les modifications apportées dans le fonctionnement des trois organes décisionnels du Mouvement (la caisse, la Fédération régionale et la Confédération) amènent Poulin à conclure à la centralisation des pouvoirs vers la Confédération. La caisse se serait vue ainsi enlever les outils qui lui permettaient de gérer, selon ses priorités, les sommes déposées dans ses coffres.

De plus, la croissance financière entraîne une véritable mutation des caisses, selon Poulin. Mais la perspective large empruntée par l'auteur nous renseigne peu sur

les bouleversements qui touchent le palier local du Mouvement. Est-ce que chaque caisse se comporte de la même façon lorsque vient le temps de gérer ses fonds ? Comment le milieu local et le profil des dirigeants de caisse, influencent-ils les pratiques financières ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans le chapitre IV.

De leur côté, Rousseau et Levasseur étudient la provenance des dirigeants des caisses et la manière dont est utilisée l'épargne qui leur est confiée. Ils examinent aussi les relations qu'entretient le Mouvement avec l'État, l'Église et le marché financier. Ils proposent une analyse d'ensemble de l'utilisation des fonds par les caisses populaires. Cependant, leur recherche n'est pas axée sur l'adéquation entre le milieu d'implantation, les dirigeants et les pratiques de crédit. Leur analyse des pratiques financières s'articule principalement autour des dominantes du discours fondateur (c'est-à-dire servir le développement de la localité et soutenir les petits producteurs) et des pratiques réelles des caisses. On y retrouve une description détaillée des opérations financières des caisses selon quatre catégories d'actif : les liquidités, le placement, les hypothèques et les prêts sur reconnaissance de dette. Les auteurs soulignent l'intensification des activités financières dans ces trois catégories au fur et à mesure que l'on progresse dans la période. Par ailleurs, l'importance grandissante que prennent les opérations obligataires serait révélatrice d'une certaine forme de délocalisation de l'épargne dès les années 1940. La contestation des politiques de crédit restrictives par les caisses les mieux nanties n'échappe pas à l'analyse des deux auteurs.

L'article de Paul-André Linteau¹² porte un regard sur le développement local des caisses populaires, plus particulièrement en milieu urbain. Il nous propose une analyse du développement des établissements dans la région montréalaise pendant et après le deuxième conflit mondial. La dynamique spatiale est le point central de son analyse car il établit des parallèles entre l'expansion du tissu urbain et l'implantation des caisses populaires. Plus près de notre recherche, le mémoire de maîtrise de Jean Poirier¹³ présente une étude systématique du crédit de la Caisse populaire Saint-Alphonse D'Youville entre 1940 et 1950. Il en vient à la conclusion que les dirigeants sont davantage préoccupés par la croissance financière de la caisse que par la réalisation de la mission éducative léguée par Alphonse Desjardins. Ces deux études nous font comprendre l'expansion rapide des caisses en milieu urbain en utilisant le cas de Montréal. Qu'en est-il pour Trois-Rivières ? On sait que l'expansion du Mouvement des caisses à Trois-Rivières s'est effectuée plus précocement qu'à Montréal.

Malgré une production historique abondante, peu d'études se sont attardées aux caisses populaires locales. Notre recherche se veut donc une contribution à la connaissance du Mouvement Desjardins du point de vue de l'évolution de ses organisations de base dans un milieu urbain. Les études récentes consacrées au

¹²Paul-André Linteau, « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, 24, 2, 1992-1993, p. 21-38.

¹³Jean Poirier, « Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain: St-Alphonse d'Youville, 1940-1950 », mémoire de maîtrise, histoire, Université du Québec à Montréal, 1991, p. 84-87.

Mouvement Desjardins examinent surtout son évolution d'ensemble à partir des instances décisionnelles centrales ou à partir des relations qu'entretient le palier régional avec les structures fédérales (Fédérations et Confédération). De notre côté, nous examinerons la nature des liens socio-économiques qui se tissent au fil des ans entre les caisses populaires, leurs pratiques financières et leur milieu d'implantation.

3. Une étude de cas : Trois-Rivières et ses caisses populaires, 1945-1980

Notre étude englobe les neuf caisses populaires évoluant sur le territoire de la ville de Trois-Rivières entre 1945 et 1980, à l'exclusion de la caisse du Séminaire de Trois-Rivières. La Caisse populaire de Trois-Rivières, fondée en 1909, est la première à s'implanter à Trois-Rivières, suivie de la Caisse Notre-Dame, en 1929. Entre 1936 et 1944, on voit naître cinq nouveaux établissements : les caisses Sainte-Marguerite, Saint-Sacrement, Saint-Philippe, Sainte-Cécile et Saint-François-d'Assise. Il faudra attendre les années 1960 pour voir la fondation des caisses Les Boulevards et de Normanville.

On se retrouve donc avec deux coopératives, plus anciennes, ayant traversé la crise de 1929 et cinq autres fondées entre 1936 et 1944. Enfin, deux caisses s'implantent tardivement au début des années 1960 dans les nouveaux quartiers résidentiels du nord de la ville. Nous verrons plus en détail dans le prochain chapitre les milieux d'implantation particuliers à chacune de ces caisses.

3.1 Les dimensions d'analyse

Les caisses jouent un rôle de premier plan dans le développement économique local et régional. Existe-t-il un lien entre les caractéristiques de leurs dirigeants, celles du milieu local et les pratiques financières qu'elles mettent de l'avant ? Telle est la question générale qui orientera notre recherche.

Quatre dimensions d'analyse sont privilégiées dans ce mémoire. Nous formulons l'hypothèse générale que chacune des caisses est autonome et possède ses caractéristiques propres, parce que le profil de ses dirigeants varie et parce que les besoins des milieux desservis sont différents. Tout d'abord, notre problématique s'articule autour du principe de base selon lequel chacune des caisses entretient des rapports particuliers avec son milieu ambiant en fonction de quatre aspects : 1) les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques de la paroisse; 2) la composition sociale de sa direction; 3) la participation de ses dirigeants aux organismes socio-économiques et politiques locaux et régionaux; 4) le choix des pratiques financières de la caisse.

Notre recherche s'appuiera d'abord sur des portraits généraux des paroisses dans lesquelles évolue chaque caisse et la progression du Mouvement des caisses dans l'espace urbain trifluvien. Les profils des paroisses, établis avec l'aide de données socio-économiques, nous permettront de vérifier si les caisses sont dirigées par des

groupes sociaux dont la composition reflète le milieu d'implantation ou s'ils s'apparentent plutôt à l'élite locale. Les caractéristiques du milieu pourront aussi être mises à contribution en comparant l'évolution des pratiques des caisses avec la composition sociodémographique et les assises économiques propres à chaque paroisse desservie.

Deuxièmement, nous examinerons les profils socioprofessionnels des dirigeants des caisses. Comme nous l'avons vu, l'historiographie sur le Mouvement Desjardins reconnaît depuis longtemps la forte participation de l'élite locale à la direction des caisses. Mais cette « élite locale » demeure difficile à cerner; elle peut varier selon la localité et, surtout, elle se transforme dans le temps. Quels groupes sociaux prennent en charge la destinée des caisses et quels sont ceux qui dominent selon les périodes ? Est-ce que les élus de caisses se recrutent davantage auprès des élites locales au détriment des couches populaires des localités où elles évoluent ?

Rudin soutient l'existence d'un conflit entre deux groupes (deux élites) : l'une étant la petite bourgeoisie traditionnelle, l'autre, la nouvelle élite, comprenant notamment les nouvelles classes moyennes. Selon lui, le premier groupe aurait investi dès le départ les instances décisionnelles des caisses locales, en les utilisant comme outils pour servir leurs intérêts et en décourageant la participation des plus pauvres. L'auteur soutient que les sociétaires et les élus des établissements du Mouvement se recrutaient parmi les couches les mieux nanties des localités. Il semble que cette situation ne s'applique pas à chaque caisse trifluvienne. Ne serait-il pas juste de parler

plutôt de prédominance de certains groupes sociaux et non pas de deux élites ? Par exemple, des cols bleus peuvent exercer pendant une période donnée une forte influence, alors que les propriétaires d'établissements le font au même moment dans la caisse voisine. Il nous apparaît que le conflit entre deux élites est plus vraisemblable en théorie qu'en pratique. Il n'existe pas selon nous de modèle unique de gestion des caisses locales par un groupe social homogène. En d'autres mots, plusieurs groupes peuvent investir simultanément ou successivement la direction des caisses, tout dépendant du contexte particulier à chaque caisse.

En troisième lieu, selon le discours du Mouvement Desjardins, les caisses populaires jouent un rôle social (plus important que celui d'une banque) dans leur milieu d'implantation. Une façon de jouer ce rôle est l'implication des dirigeants de caisses dans plusieurs organismes à vocation économique ou communautaire de leur localité. C'est pourquoi nous jugeons pertinent d'observer et d'analyser l'intensité des liens qu'entretiennent les leaders des neuf caisses avec des organismes qui participent au développement socio-économique de Trois-Rivières. Selon nous, chaque caisse exprime à sa manière des formes d'association avec certains groupes sociaux et avec le monde associatif et politique de Trois-Rivières. Qu'est-ce qui motive l'implication des dirigeants des caisses dans ces organismes ? Comment évolue, dans la durée, la représentation de chacune des neuf caisses au sein de ces associations et institutions ?

L'analyse des rapports qu'entretiennent les leaders des caisses avec des organismes qui participent au développement de Trois-Rivières, nous amène à nous

attarder plus particulièrement sur deux pôles : la vie associative locale et la vie politique locale. Comme on peut s'y attendre, une caisse dirigée par des propriétaires d'entreprises sera davantage impliquée dans la Chambre de commerce qu'une autre caisse dirigée par des ouvriers. Les élus des caisses ouvrières préfèrent vraisemblablement les petites associations de loisirs, telles que les clubs sportifs et sociaux. De là l'importance de considérer le profil socioprofessionnel des dirigeants de chacune des neuf caisses dans nos dimensions d'analyse.

Quatrièmement, les caisses populaires, comme toute institution financière, visent à gérer efficacement les avoirs qui leur sont confiés. À la différence qu'ici, les avoirs ne sont pas ceux de clients ordinaires : ils appartiennent à leurs sociétaires. Les sommes recueillies sont affectées à des prêts et des placements sous diverses formes. Lorsqu'une caisse prête une somme d'argent à un individu ou à une entreprise, ce montant est injecté dans la collectivité. Voilà ce que nous considérons comme des moyens de participation au développement socio-économique local.

Ainsi, nous analyserons l'évolution des pratiques financières des neuf caisses populaires trifluviennes afin de dégager les grandes tendances qui caractérisent la gestion de l'épargne qui leur est confiée. Quels sont les secteurs d'intervention privilégiés et les moyens utilisés par les caisses ? Est-ce que le placement obligataire draine une grande partie de l'épargne au détriment des sociétaires (individus) désirant emprunter ? Comment s'articulent les liens entre la gestion des fonds, les

caractéristiques des dirigeants de caisses et les particularités du milieu d'implantation des caisses ?

On assiste dès le début des années 1960 à une augmentation significative des taux annuels de pénétration du Mouvement Desjardins dans le champ du crédit à la consommation. Cette ouverture se confirme par l'accroissement substantiel que connaissent les prêts sur reconnaissance de dette et se traduit aussi par l'élargissement de l'accès au crédit parmi les sociétaires de caisses : le rapport emprunteurs/sociétaires passe de 15 % en 1965 à 23 % en 1970¹⁴. Le changement de cap en matière de crédit au tournant des années 1960 reflète-t-il le passage des caisses dirigées par les agents de la petite production et du petit commerce vers de nouveaux groupes sociaux composés majoritairement de salariés et ayant une conception différente de la gestion de l'épargne ?

3.2 Le terrain d'enquête, les sources

Avec l'aide d'indicateurs statistiques, il a été possible de dresser un profil des caisses qui nous renseigne sur leur organisation, sur les professions de leurs dirigeants de même que sur leurs pratiques en matière d'épargne et de crédit. Les résultats fournis par ces indicateurs nous démontrent que, même si elles possèdent des traits communs, plusieurs facteurs les distinguent les unes des autres dont leur nombre

d'années d'existence, le milieu où elles évoluent, le profil de leurs dirigeants et la taille de leur actif.

Le profil des paroisses d'implantation des caisses étudiées a été élaboré à partir des données recueillies dans les Recensements de Statistique Canada (1941-1951-1961-1971-1981) et dans deux études sur la ville de Trois-Rivières : Statistique Canada, *Trois-Rivières, Profil d'une métropole*, 1984; et Commission d'urbanisme, *Enquête sur l'habitation, Trois-Rivières*, 1963.

Ces données socio-économiques ont été difficiles à traiter. À partir des recensements, il est impossible en effet de bâtir des séries de données (socioprofessionnelles, économiques, démographiques...) de 1941 à 1981 dû au manque d'uniformité de cette source. De plus, les données par secteur de recensement (paroisse) ne sont disponibles qu'à partir de 1961, avant cette date nous n'avons accès qu'aux données agglomérées pour l'ensemble de la ville de Trois-Rivières. Mais avec l'aide des deux études citées plus haut, on dispose d'un aperçu de l'ensemble de la période, car on peut y retrouver une rétrospective des faits marquants au niveau des paroisses.

La période étudiée débute en 1945 pour plusieurs raisons. Premièrement, en 1945, sept caisses sont en activité à Trois-Rivières, contrairement à cinq en 1940 et deux avant 1940. En débutant le traitement des données en 1945, on possède le même

¹⁴Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 268.

nombre de caisses étudiées jusqu'en 1960, ce qui facilite grandement le traitement statistique et l'analyse comparative. Deuxièmement, les montants consacrés au prêt hypothécaire et au prêt sur reconnaissance de dette ne sont disponibles qu'à partir de 1945; avant cette date, les sources utilisées ne nous indiquent qu'un montant global des prêts. L'étude des montants consacrés à ces deux types de prêts est primordiale pour répondre convenablement à notre problématique de recherche. Enfin, 1945 représente la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Étant donné le caractère particulier de cette conjoncture, il devient peu représentatif de tenir compte de l'évolution financière et territoriale des caisses entre 1940 et 1945.

De plus, l'après-guerre est marquée par une forte croissance économique. La croissance financière des caisses et leur implantation dans le monde urbain pendant cette période est sans commune mesure avec la fragilité qui caractérisait le Mouvement auparavant. C'est donc pendant cette période que les caisses passent « du stade artisanal à celui qui caractérise l'organisation des établissements financiers modernes¹⁵ » et du monde rural au monde urbain. Voilà quelques-unes des raisons qui font l'intérêt de la période 1945-1980.

Dans le cadre de ce mémoire, les professions de 326 dirigeants de caisses ont été recensées, assimilées à des catégories socioprofessionnelles puis traitées en regard des questionnements de notre recherche. Au total, plus de 650 intitulés professionnels différents ont été relevés. Les professions (et adresses) des dirigeants ont été

recueillies pour toutes les années d'opération de chaque caisse jusqu'en 1980. Ceci met à notre disposition une base de données¹⁶ très complète pour l'élaboration d'une grille de classement socioprofessionnel qui sera décrite plus en détail dans le chapitre III. Nous avons effectué le repérage des professions, des fonctions et des adresses des dirigeants de caisses en nous basant sur les rapports annuels (1965-1980) et les rapports d'inspection (1936-1964) des neuf caisses. De manière complémentaire, les annuaires Polk et Massicotte de la ville de Trois-Rivières (Annuaires Polk, 1965, 1966, 1969, 1971, 1975 et les Annuaires Massicotte, 1909 à 1960) ont été mis à contribution. Finalement, des entrevues téléphoniques avec des membres du personnel de certaines caisses ont été nécessaires pour retracer les professions manquantes de quelques dirigeants ayant œuvré à la fin des années 1970.

L'utilisation des annuaires Polk et Massicotte pour retracer les professions des élus peut engendrer une sur-représentation des groupes professionnels travaillant à leur compte au sein des dirigeants des caisses. En effet, les professions de ces individus (avocats, notaires, comptables, commerçants, par exemple) sont presque toujours mentionnées dans les annuaires, tandis que les professions de certains types de salariés (journaliers, commis, etc.) sont régulièrement omises. Malgré tout, le nombre de ces « indéterminés » demeure relativement faible.

¹⁵P. Poulin, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 337.

¹⁶Une base de données existante a dû être complétée. Au départ, les données ne comprenaient que les élus des trois conseils pour les caisses de Trois-Rivières et Sainte-Marguerite (toutes les années, professions, adresses); et pour les sept autres caisses : les professions pour les années 1940, 1955, 1965, 1975 et 1985. Notre travail a consisté à trouver les dirigeants manquants et leurs professions et adresses pour toutes les années entre les périodes de 1941 à 1954 et de 1956 à 1964, etc.

La grille de classement des professions a été élaborée à partir des méthodes de classification conçue par Gérard Bouchard¹⁷ et par Roger Levasseur et Yvan Rousseau¹⁸. Nous avons adapté ces deux approches à notre objet d'étude. Ces catégories constituent des regroupements de professions à caractère fonctionnel, fondés sur des critères techniques relatifs aux contenus des tâches professionnelles. Elles ne sont donc pas des hiérarchies sociales¹⁹.

Le fichier informatisé sur les élites et celui (format papier; Gilles Vallée) sur les membres de la Chambre de commerce de Trois-Rivières nous ont permis de retracer les élus des caisses dans divers organes économiques et communautaires trifluviens²⁰. L'examen de la présence des dirigeants au sein de ces entités est essentiel à la compréhension des rapports entre les caisses populaires et le milieu local. Les organismes dont la direction a été considérée sont les suivants : les clubs Kiwanis, Rotary et Richelieu, le Conseil municipal de Trois-Rivières, la Chambre de commerce (membres et direction), le Conseil scolaire et la Société Saint-Jean-Baptiste. Les deux

¹⁷Gérard Bouchard, *Tous les métiers du monde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 323 p.

¹⁸Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.* Aussi, Yvan Rousseau, « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909-1970 », thèse de doctorat, études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, décembre 1993.

¹⁹Nous verrons plus en détails les approches de ces chercheurs dans le chapitre III.

²⁰Nous avons réorganisé une base de données existante en repérant les dirigeants de caisses dans les organismes identifiés. Il a donc fallu, manuellement, prendre le nom de chaque dirigeant de caisse et vérifier s'il se retrouvait dans l'une des deux bases de données distinctes existantes : fichier informatique Élités - auteurs à confirmer (Kiwanis, Richelieu, Conseil municipal, Conseil scolaire, Société Saint-Jean-Baptiste) et le fichier papier des membres et dirigeants de la Chambre de commerce - Gilles Vallée.

premiers clubs contiennent moins de quatre mentions d'implication de dirigeants de caisses et ne font pas l'objet d'une analyse approfondie.

Les données financières ont été récupérées dans un fichier informatisé déjà existant qui a été constitué dans le cadre du chantier de recherche sur le Mouvement Desjardins dirigé par Roger Levasseur et Yvan Rousseau²¹. Ces données permettent, notamment, d'obtenir le poids relatif de chacune des caisses et de suivre l'évolution de leur croissance. Elles ont été traitées de façon à retrouver les principaux secteurs où sont dirigées les épargnes des sociétaires dans la communauté : les prêts sur reconnaissance de dette, les prêts hypothécaires et le placement.

Les données quinquennales sur l'actif, le passif et le sociétariat nous ont permis d'évaluer les grandes tendances dans la gestion des fonds par les caisses. Cependant, leur utilisation nous limite dans l'analyse des pratiques financières des caisses. Par exemple, les portefeuilles de prêts des caisses sont composés de catégories générales. Ainsi, les prêts aux entreprises sont souvent incorporés dans les prêts aux particuliers nous empêchant de connaître leur poids relatif dans le portefeuille de prêt global de chaque caisse. Malgré tout, nous avons réussi à construire nos données de façon à mettre en évidence les deux grandes catégories de prêts (hypothèques et reconnaissance de dette) et le placement effectué par les caisses. Les pratiques distinctives de chaque caisse dans ces trois secteurs d'intervention nous ont permis

²¹Les données existantes comprenaient l'actif, le passif et le sociétariat (quinquennal pour les dix caisses); et les revenus et les dépenses (1935-1980) quinquennal pour huit caisses.

d'aborder l'analyse sous le mode comparatif. De plus, les rapports d'inspection ont contribué à expliquer certains phénomènes observés dans la gestion des fonds, malgré le manque d'uniformité d'une caisse à l'autre.

Tentons maintenant d'amorcer une présentation de la personnalité des neuf caisses en examinant dans quels milieux elles évoluent pendant la période étudiée.

CHAPITRE II

TROIS-RIVIÈRES, SES QUARTIERS ET SES CAISSES

1. Le Mouvement des caisses populaires et son environnement économique

Durant la période visée par ce mémoire, les caisses populaires prennent un essor remarquable au Québec, particulièrement en milieu urbain. Le nombre de caisses double, le nombre de sociétaires triple, et l'actif est multiplié par cinq. La conjoncture prévalant entre 1939 et 1945 explique en partie l'affermissement des positions des caisses au Québec surtout dans les villes. En effet, suite au deuxième conflit mondial, la qualité de vie des Québécois s'est progressivement améliorée grâce, entre autres, à l'accroissement du revenu des particuliers qui dépasse largement les taux d'inflation. L'augmentation de la population et de son niveau de vie profitent surtout aux zones urbaines, plus particulièrement à la banlieue.

Cette conjoncture d'urbanisation rapide et de croissance économique reste dans l'ensemble favorable dans l'après-guerre. Elle pousse les caisses à accélérer leur établissement en milieu urbain et à investir massivement le marché du prêt hypothécaire. De 1946 à 1950, les caisses populaires Desjardins occupent le deuxième

rang sur le marché des hypothèques au Québec et le premier au début des années 1950¹. En 1952, le Mouvement Desjardins compte 1 085 caisses, 688 000 sociétaires et dispose d'un actif frôlant les 300 millions \$. Le Mouvement est désormais établi sur des bases solides.

Les années 1960 voient l'entrepreneurship local s'affirmer en même temps que les moyens d'intervention de l'État québécois se développent. De nouveaux agents économiques, souvent parrainés par l'État, permettront aux francophones d'exercer une meilleure emprise sur leur économie. Les caisses profitent de l'amélioration substantielle de la situation économique des Francophones. De plus, les nombreux amendements apportés à la loi des caisses d'épargne et de crédit donnent plus de souplesse au Mouvement Desjardins dans ses pratiques financières. L'épargne recueillie augmente, tout comme la valeur des prêts consentis. En 1966, l'actif du Mouvement dépasse 1,3 milliard \$ et le nombre de membres atteint 1,9 million².

Les années 1970 amènent le premier choc pétrolier. Il affectera profondément l'économie occidentale. L'inflation et le chômage sont en hausse et l'affaiblissement de la structure industrielle du Québec s'accélère au profit du secteur tertiaire. Malgré la conjoncture économique parfois difficile, le Mouvement Desjardins continue sa progression pendant cette décennie. L'accroissement de l'actif s'effectue au rythme de

¹ André Morin, *Les prêts des caisses populaires et l'activité économique québécoises*, Lévis, Service de la recherche de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, 1981, p. 50.

² Rapport annuel de la Confédération des caisses populaires Desjardins du Québec, 1996, p. 8.

plus de 10 % par année et la percée des caisses dans le secteur des services aux entreprises leur permet d'attirer de nouveaux membres.

En 1980, l'actif du Mouvement atteint les 11,5 milliards \$³. Le réseau des caisses populaires est devenu méconnaissable par rapport à ce qu'il représentait 40 ans plus tôt. Si les caisses locales ont été le fer de lance du développement du Mouvement dans l'après-guerre, sa présence au niveau de l'assurance, des valeurs mobilières et du financement industriel en fait désormais un acteur économique incontournable dans les grands circuits financiers.

C'est dans ce contexte général que s'inscrit le développement des caisses trifluviennes. Mais comme nous allons le voir, le milieu local possède ses caractéristiques propres qui auront un effet déterminant sur leur évolution.

1.1 L'évolution du milieu trifluvien depuis 1945

L'agglomération trifluvienne présente une structure industrielle lourde, caractérisée par la présence de grandes papetières sous contrôle extra-régional. En 1930, l'essentiel de l'industrie manufacturière trifluvienne était en place. À Trois-Rivières comme ailleurs dans les pays industrialisés, la grande dépression a mis un

³Rapport annuel de la Confédération des caisses populaires Desjardins, 1980, p. 8.

frein à l'expansion industrielle. L'arrivée du deuxième conflit mondial relance l'économie et les années 1950 voient l'implantation de quelques nouvelles entreprises d'envergure dont l'usine Westinghouse.

Entre 1945 et 1980, cette structure socio-économique connaît certains ajustements. Trois-Rivières devient une métropole régionale, ce qui lui permettra de développer ses activités tertiaires après les années 1950 grâce à l'élargissement de l'appareil étatique et de la régionalisation des services publics. Les caractéristiques du tissu social trifluvien s'en trouveront modifiées⁴. Ainsi, les nouveaux emplois sont surtout créés dans les secteurs public et parapublic (Hydro-Québec, ministères, institutions d'enseignement, hôpitaux, etc.), de même que dans les secteurs du commerce et des services financiers.

Bref, dès les années 1960, l'industrialisation plafonne et l'économie trifluvienne se diversifie⁵. Même si les industries secondaires jouent un rôle encore très significatif dans l'économie trifluvienne, elles subissent des changements économiques importants et douloureux. L'évolution technologique y est parfois rapide, la production augmente mais l'emploi diminue, ce qui amène de sérieux problèmes de déplacement et d'adaptation de la main-d'œuvre. C'est aussi la période

⁴Roger Levasseur et Normand Séguin, « Mouvement associatif et réseaux informels à Trois-Rivières, 1940-1980 », Roger Levasseur, dir., *De la sociabilité, spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 1990, p.281-296.p. 283.

⁵Statistique Canada, *op. cit.*, p. 12.

d'étalement urbain accéléré, supportée par l'utilisation de l'automobile et la prolifération de centres commerciaux périphériques.

Nous tracerons, dans les pages qui suivent, un portrait du milieu dans lequel évoluent les caisses étudiées. Il nous fournira des indices qui nous permettront de comparer l'évolution de la composition socioprofessionnelle des élus des caisses et de la population des paroisses trifluviennes. Le regard que nous posons sur le milieu trifluvien a aussi pour objectif de cerner des éléments utiles à l'analyse des pratiques financières des caisses et du profil des dirigeants en relation avec le milieu desservi.

1.2 Expansion du tissu urbain

Comme les caisses populaires occupent une bonne part du marché des prêts hypothécaires, il sera utile dans cette section d'exposer les grandes lignes du développement de l'habitation à Trois-Rivières. En déterminant la demande de fonds pour des hypothèques, les fluctuations du nombre de logements construits peuvent avoir un impact important sur les pratiques financières des caisses.

Il y a 50 ans, malgré la construction résidentielle dans le haut de la paroisse Saint-Sacrement, le noyau urbain atteignait à peine le premier coteau (situé à 1 200 mètres au nord du site initial de la ville). Dès 1944, un entrepreneur invitait les citoyens à s'établir sur ses lots du deuxième coteau dans le secteur qui allait devenir

Normanville. Trois-Rivières progresse rapidement vers le nord. En 1950, la ville occupe presque tout l'espace en bas du coteau Saint-Louis, jusqu'à la rivière Saint-Maurice. Avec le plan d'urbanisme de 1960, on voit surgir les paroisses Saint-Pie X, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle et Saint-Jean-de-Brébeuf qui accueillent rapidement les caisses Les Boulevards et de Normanville pour les desservir. Cependant, le développement de nouveaux quartiers résidentiels n'empêche pas la population totale de la ville de diminuer depuis 1966 au profit des municipalités de banlieue telles que Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac⁶.

Même si la crise des années 1930 a ralenti la croissance de la population trifluvienne, celle-ci enregistre tout de même un accroissement de 7 000 habitants lors du recensement de 1941. Or, cette augmentation considérable n'a pu être suivie par la construction résidentielle, ce qui engendre une rareté du logement et l'augmentation de son coût. Par rapport à l'accroissement de la population, la ville s'est peu étendue au cours de la période 1910-1940⁷. Le phénomène du surpeuplement des logements marque donc cette période. Trois-Rivières remporte le record canadien à ce niveau. Cette situation a des répercussions à long terme dans le développement de la ville. Même si Trois-Rivières cherche à se donner un nouveau visage en développant de nouveaux quartiers résidentiels au nord de son territoire, elle ne parvient pas encore à la fin des années 1960 à masquer les cicatrices laissées par les secteurs d'habitation délabrés situés dans les paroisses les plus anciennes. « Ceux-ci rappelaient à qui

⁶*Ibidem*, p. 10.

⁷Alain Gamelin *et al.*, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, IAG, 1984, p. 91.

voulait le voir qu'au cours de son histoire, il y eut toujours au moins deux manières bien distinctes d'habiter la ville⁸ ».

Après la Deuxième Guerre, la construction de maisons et de logements prend une ampleur sans précédent. De 7 374, le nombre de logements passe à 9 530 en 1951 et à 12 373 en 1961. Le pourcentage de maisons (maisons/logements) est porté de 15,1 % en 1941 à 17,6 % en 1961⁹. Ainsi, de 1944 à 1951, le nombre de maisons unifamiliales passe de 964 à 1 613, tandis que le nombre des édifices de huit logements et plus ne bouge pas. La majorité des maisons neuves consiste en des propriétés de un à trois logements. Depuis le début de la guerre, on enregistre près de 1 500 nouveaux propriétaires¹⁰.

La prospérité d'après-guerre n'est pas la seule cause de la recrudescence de l'accession à la propriété individuelle. S'il est vrai que de nombreux propriétaires font partie de la classe moyenne avec des salaires plus élevés et l'accès au crédit, plusieurs d'entre eux doivent compter sur le système coopératif afin d'acquérir un logement. Les coopératives d'habitation qui apparaissent à cette époque à Trois-Rivières sont initiées par le curé Chamberland de la paroisse Sainte-Marguerite. Dès 1945, six autres coopératives d'habitations ont vu le jour à Trois-Rivières. En 1951, les coopératives avaient édifié, selon les sources, entre 300 et 500 maisons dont une bonne moitié était

⁸*Ibidem*, p. 116.

⁹*Ibidem*, p. 107.

¹⁰Yvon Thériault, *Trois-Rivières, ville de reflet*, Éditions du Bien Public, Trois-Rivières, 1954, p. 109.

constituée de logements unifamiliaux. La coopérative de Sainte-Marguerite compte à elle seule 193 habitations¹¹.

En 1961, les logements situés dans les paroisses centrales ont surtout été construits avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale (tableau 1). Plus de 50 % des logements ont été construits avant 1920 dans les secteurs Immaculée-Conception et Saint-François-d'Assise. C'est l'inverse dans les paroisses de la proche banlieue où plus de 70 % des constructions ont été effectuées après 1945. On peut considérer que

TABLEAU 1

Période de construction des logements privés occupés en date de 1961

Paroisses	avant 1920	1921 à 1944	après 1945
Ville de Trois-Rivières	26 %	36 %	39 %
Paroisses centrales :			
1) Sainte-Cécile	40 %	60 %	0 %
2) Immaculée-Conception	54 %	36 %	10 %
3) Saint-Philippe	42 %	49 %	9 %
4) Sainte-Marguerite	21 %	69 %	10 %
5) Notre-Dame	37 %	53 %	10 %
6) Saint-François	53 %	47 %	0 %
7) Saint-Sacrement	38 %	47 %	15 %
Paroisses périphériques :			
8) Saint-Jean-de-Brébeuf	0 %	6 %	94 %
9) Saint-Laurent	0 %	27 %	73 %
10) Saint-Pie X	0 %	5 %	95 %
11) Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	0 %	0 %	100 %

Source : Recensement du Canada 1961.

¹¹ *Ibidem*, p. 82-83.

l'expansion du tissu urbain après 1945 dans certaines paroisses, oriente directement les pratiques de crédit des caisses desservant ces secteurs. En effet, il faut s'attendre à voir une proportion importante de leurs fonds engagée dans le soutien de la construction résidentielle à travers le prêt hypothécaire.

Dans les années 1970, peu de logements sont construits dans les paroisses centrales (tableau 2). Cependant, les paroisses Immaculée-Conception et Sainte-Marguerite voient respectivement 285 et 145 logements s'édifier pendant cette période grâce, notamment, aux programmes de rénovation urbaine.

TABLEAU 2
Périodes de construction des logements privés occupés en date de 1981

Paroisses	avant 1946		entre 1946-60		entre 1961-70		entre 1971-81	
Ville de Trois-Rivières	8965	23 %	9140	24 %	7195	19 %	13220	34 %
Paroisses centrales :								
1) Sainte-Cécile	875	69 %	200	16 %	60	5 %	130	10 %
2) Immaculée-Conception	1315	68 %	265	14 %	60	3 %	285	15 %
3) Saint-Philippe	1160	70 %	290	18 %	65	4 %	135	8 %
4) Sainte-Marguerite	255	14 %	1010	57 %	355	20 %	145	8 %
5) Notre-Dame	835	74 %	210	19 %	30	3 %	60	5 %
6) Saint-François	450	38 %	540	45 %	155	13 %	60	5 %
7) Saint-Sacrement	605	48 %	555	44 %	85	7 %	15	1 %
Paroisses périphériques :								
8) Saint-Jean-de-Brébeuf	90	9 %	670	66 %	220	22 %	30	3 %
9) Saint-Laurent	5	1 %	45	5 %	210	22 %	685	72 %
10) Saint-Pie X	30	2 %	725	45 %	245	15 %	625	39 %
11) Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	0	0 %	95	9 %	540	52 %	410	39 %
12) Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et une partie de Saint-Laurent	75	3 %	120	4 %	620	23 %	1920	70 %
13) Jean XXIII	70	4 %	120	6 %	555	28 %	1210	62 %

Source : Recensement du Canada 1981.

Pendant que se bâtissent les nouveaux quartiers, les anciens ne demeurent pas figés pour autant. Par exemple, les secteurs Hertel (situé dans Sainte-Cécile) et Saint-Philippe connaissent d'importantes rénovations. De plus, le secteur comprenant les paroisses Saint-Laurent et Notre-Dame-de-la-Paix font l'objet d'une profonde transformation avec la démolition de 250 logements et la construction de 170 habitations à loyer modique¹². Enfin, le peu de logements construits dans la paroisse Saint-Sacrement entre 1971 et 1981 s'explique par le fait que le territoire est entièrement construit et par le délogement de 1 000 citoyens, résultant de la construction de l'autoroute de Francheville au début des années 1970.

1.3 Clivage entre les anciens et les nouveaux quartiers

Il est à noter que les secteurs de recensement sont associés au même territoire que les paroisses de la ville de Trois-Rivières et que les limites de ces dernières demeurent stables durant la période qui nous concerne (annexe 1). En effet, la majorité des modifications aux territoires desservis par les caisses ont été apportées avant 1945 lors de la création de nombreuses paroisses. Au début des années 1970, l'instauration par la fédération régionale de nouveaux règlements fait en sorte que les caisses trifluviennes ne sont plus limitées à l'espace de leur paroisse respective et peuvent par conséquent développer leurs affaires sur les territoires de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine.

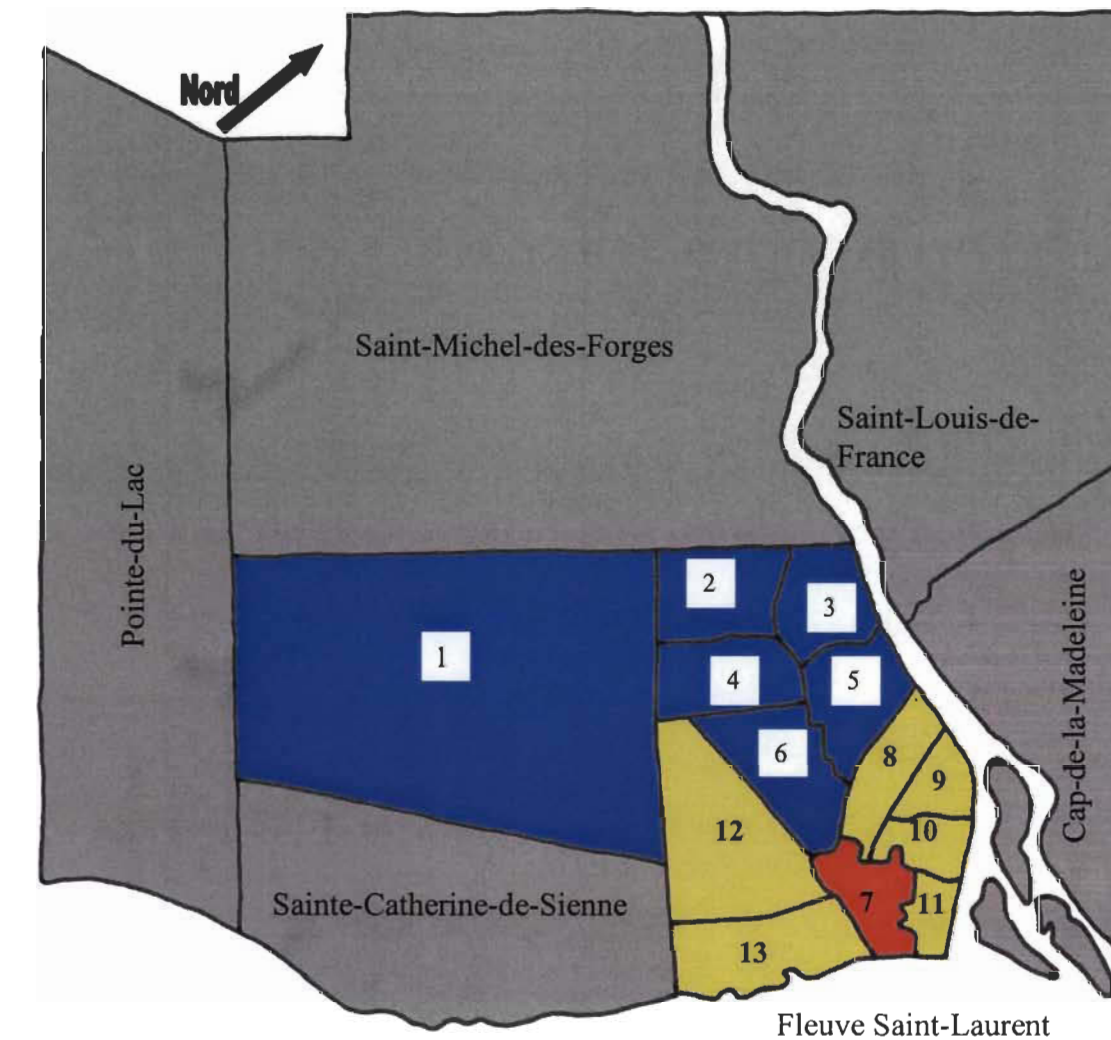
¹²Statistique Canada, *op. cit.*, p. 12.

Nous pouvons distinguer les paroisses trifluviennes en trois groupes (carte 1). Un premier groupe, *le quartier central des affaires*, est constitué principalement des quartiers les plus anciens de la ville tels Immaculée-Conception et la partie sud de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses.

D'autres secteurs de construction plus récente et ceinturant les premiers font aussi partie des *paroisses centrales*, ils s'agit des *quartiers ouvriers*. Les paroisses Sainte-Marguerite-de-Cortone, Saint-Sacrement, Saint-Philippe, Sainte-Cécile et Saint-François-d'Assise en représentent les principaux secteurs. Comme nous l'avons vu plus haut, les vieux quartiers centraux de Saint-Philippe et de Sainte-Cécile comportent principalement des immeubles à appartements. À l'époque de la fondation de ces quartiers, les moyens de transport réduits imposent une densité élevée de population.

Un troisième groupe de paroisses constitue *les nouveaux quartiers des classes moyennes*. Il comprend les paroisses Saint-Pie X (secteur de Normanville) et Saint-Jean-de-Brébeuf, qui se distinguent par un revenu familial élevé. On y retrouve de nombreuses maisons unifamiliales. D'autres paroisses viendront se greffer à ce groupe au fil des ans telles que les paroisses Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Jean XXIII et Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Carte 1
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES ET SES PAROISSES, PAR TYPES, 1981



Légende

	Nouveaux quartiers de la classe moyenne
	Quartier central des affaires
	Secteurs ouvriers

Paroisses

1	Jean XXIII
2	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
3	Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
4	Saint-Laurent
5	Saint-Pie-X
6	Saint-Jean-de-Brébeuf
7	Immaculée-Conception
8	Saint-Sacrement
9	Saint-François-d'Assise
10	Notre-Dame-des-Sept-Allégresses
11	Sainte-Cécile
12	Sainte-Marguerite-de-Cortone
13	Saint-Philippe

Avec les années, les quartiers centraux tendent à se caractériser par une concentration relativement élevée de célibataires, de veufs, de divorcés et de familles monoparentales, tandis que les nouveaux quartiers des classes moyennes ont une faible représentation de ces catégories de personnes. Une zone intermédiaire s'intercale entre les deux premières avec des situations moyennes¹³. Le tissu urbain trifluvien semble rendre compte des différences observées dans les trois étapes du cycle de vie d'une famille : le jeune couple sans enfants, le couple d'âge moyen avec enfants et le couple âgé que les enfants adultes ont quitté. Ainsi, la proportion des enfants de moins de 15 ans est très forte dans les nouveaux quartiers des classes moyennes et très faible dans les quartiers centraux de la ville. Ce cycle affecte à divers degrés les besoins financiers des habitants des différents secteurs de la ville et, par conséquent, les pratiques financières des caisses.

La plus ancienne concentration de commerces se situe dans le centre de la ville, particulièrement dans la paroisse Immaculée-Conception et le sud de la paroisse Notre-Dame. Ce secteur subit de profondes modifications pendant la période étudiée avec la fermeture de quelques grands magasins qui quittent la ville, et l'arrivée de nouveaux qui vont désormais s'établir dans les centres commerciaux en périphérie (Carrefour de Trois-Rivières-Ouest inauguré en 1958 et Centre Les Rivières en 1971). Le centre de la ville se donne progressivement une nouvelle vocation. En effet, pendant que les nouveaux espaces commerciaux se développent en banlieue, les espaces de services (juridiques, financiers, ingénierie, etc.) se consolident au centre de

¹³*Ibidem*, p. 42.

la ville. Ce dernier s'affirme donc comme le véritable centre de services professionnels, personnels et industriels.

Au cours de la période étudiée, on observe un ralentissement de la croissance démographique de la ville : après un sommet de 57 540 habitants atteint en 1966, elle voit sa population diminuer à 50 466 habitants en 1981¹⁴. Depuis les années 1950, les secteurs centraux de Trois-Rivières ont vu leur population décroître très fortement (tableau 3). Selon Statistique Canada, l'opposition entre les quartiers centraux et les nouveaux quartiers de la périphérie au plan de l'évolution démographique a été influencée par plusieurs facteurs, dont le départ des jeunes des quartiers centraux pour fonder un foyer et occuper un nouveau logement en périphérie. L'utilisation généralisée de l'automobile et la faible qualité des logements dans les paroisses ouvrières ont tour à tour favorisé une plus grande mobilité dans l'espace¹⁵.

Comparons maintenant la composition des grands groupes professionnels qui habitent le Québec et la ville de Trois-Rivières. Nous avons adopté sensiblement la même approche que Dorval Brunelle dans le regroupement des catégories professionnelles de Statistique Canada. Il en résulte quatre grands groupes, dont les noms diffèrent cependant de la terminologie employée par Brunelle. Nous avons tenu

¹⁴Statistique Canada. *Trois-Rivières, profil d'une métropole*, Ottawa, 1984.

¹⁵Statistique Canada, *op. cit.*, p. 9.

TABLEAU 3

Population des paroisses, 1941-1981

Paroisses	1941*	1951*	1961**	1971**	1981**
Paroisses centrales :					
1) Sainte-Cécile	6001	6336	5783	4680	3060
2) Immaculée-Conception	11440	11418	7810	6210	4066
3) Saint-Philippe	8275	7449	6212	4890	3646
4) Sainte-Marguerite	2433	6378	7764	7535	5058
5) Notre-Dame-des-Sept-Allégresses	5627	5316	4763	3835	2711
6) Saint-François-d'Assise	3193	3795	4555	4345	3270
7) Saint-Sacrement		4900	6090	5115	3218
Paroisses périphériques :					
8) Saint-Jean-de-Brébeuf			4281	3945	2982
9) Notre-Dame-de-la-Paix		1620	1672	1745	2204
10) Saint-Pie X			3949	4420	4380
11) Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle			598	2700	3286
12) Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et une partie de Saint-Laurent					8292
13) Jean XXIII					6734

*Source : Jean Roy *et al.*, *Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie, 1871-1971*, Publication/Groupe recherche sur la Mauricie, 1980.

** Source : Recensement du Canada.

à préserver une terminologie qui s'apparente le plus possible à celle utilisée dans le chapitre III du mémoire.

Ainsi, on peut voir que le caractère ouvrier de Trois-Rivières est comparable à la moyenne de la province en 1961 (tableau 4). La proportion de cols bleus dans la main-d'œuvre active trifluvienne aura cependant tendance à se maintenir alors que cette catégorie de travailleurs diminue dans l'ensemble du Québec. Trois-Rivières se différencie aussi de la composition sociale de la province avec sa proportion relativement importante d'agents d'encadrement; ce qui est principalement dû au statut de capitale régionale de la ville qui engendre un nombre accru d'emplois

« administratifs » dans les organismes gouvernementaux ayant leurs sièges régionaux à Trois-Rivières. Voyons maintenant la composition sociale des quartiers de la ville.

TABLEAU 4

**Comparaison des grands groupes professionnels entre le Québec
et la ville de Trois-Rivières, hommes, 1961 et 1981**

Catégories**	T-R 1961*	QC 1961 ¹⁶	T-R 1981*	QC 1981 ¹⁷
Cols bleus	47 %	50 %	46 %	40 %
Cols blancs	33 %	32 %	28 %	37 %
Agents d'encadrement	10 %	8 %	11 %	6 %
Professions intellectuelles et libérales	10 %	15 %	16 %	17 %

* Données pour la ville de Trois-Rivières, Statistique Canada. Voir les annexes 2 et 3 pour des détails sur les regroupements.

** La catégorie « agents d'encadrement » correspond à la catégorie « directeurs » de Dorval Brunelle. La catégorie « professions intellectuelles et libérales » correspond à la catégorie « travailleurs intellectuels » (incluant « professionnels » pour 1961) de Brunelle.

Selon les recensements, les administrateurs, gérants, directeurs, professeurs et professionnels de la santé sont relativement plus nombreux dans les paroisses formant les nouveaux quartiers de la classe moyenne. Ainsi en 1961, les paroisses périphériques Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Pie X contiennent (en pourcentage) les

¹⁶Données pour le Québec provenant de : Dorval Brunelle, « La structure professionnelle de la main-d'œuvre québécoise », Gérard Boismenu *et al.*, *Le Québec en texte*, Montréal, Boréal, 1^{re} édition, p. 261-271.

¹⁷ Données pour le Québec provenant de : Dorval Brunelle et Pierre Drouilly, « La structure professionnelle de la main-d'œuvre québécoise », Gérard Boismenu *et al.*, *Le Québec en texte*, 2^e édition, 1985, p. 275-287.

plus forts contingents d'agents d'encadrement avec respectivement 17 et 27 % de leur population active masculine appartenant à ce groupe. Les cols bleus y demeurent discrets avec 27 % de la population active masculine alors qu'ils représentent généralement la moitié de la population des autres paroisses.

En revanche, les cols bleus (incluant notamment les employés des transports, les conducteurs de machines, les travailleurs d'usine et de la construction) sont nettement plus nombreux dans les quartiers centraux de Sainte-Cécile, Saint-François-d'Assise et Sainte-Marguerite. En effet, en 1961, ces trois paroisses voient les deux tiers de leur population active masculine appartenir au groupe des cols bleus. La paroisse Saint-Philippe n'est pas en reste avec une proportion de cols bleus de 63 %. En 1981, le poids de ce groupe s'amenuise au profit des trois autres grandes catégories de travailleurs dans les paroisses centrales.

Le cas de la paroisse Immaculée-Conception (quartier central des affaires) demeure singulier. En effet, cet îlot commercial au milieu des quartiers ouvriers accueille un contingent important de professionnels et de cols blancs. La proportion de cols bleus demeure plus faible (41 % en 1961 et 35 % en 1981) ce qui distingue ce secteur des paroisses ouvrières adjacentes. Quoique les cols bleus restent non négligeables, la composition sociale de cette paroisse la rapproche ainsi du monde des affaires. Le lecteur est invité à consulter les annexes 2 et 3 qui présentent une description détaillée des groupes professionnels présents dans les paroisses en 1961 et 1981.

Enfin, à l'exception du quartier des affaires, les cols blancs semi et non qualifiés (incluant notamment les employés de bureau ainsi que les travailleurs spécialisés dans la vente et les services) ne présentent pas de concentration géographique particulière alors qu'ils représentent entre 22 et 25 % de la population des paroisses en 1961. Cette situation se maintient jusqu'en 1981.

Le contraste entre la composition sociale des paroisses centrales et périphériques peut être mis en parallèle avec le niveau de scolarité des habitants des différents secteurs. On retrouve, en effet, une plus forte proportion de diplômés universitaires dans les nouveaux quartiers des classes moyennes, alors que les paroisses centrales regroupent un nombre élevé de personnes possédant moins de neuf ans de scolarité.

De plus, le niveau de scolarité et le type de profession influencent le revenu des familles. Comme l'indique le tableau 5, les paroisses centrales regroupent les familles à plus faibles revenus, tandis que les secteurs de la périphérie réunissent les familles à revenus moyens ou élevés. Cette constatation peut se vérifier lorsqu'on examine les revenus d'emplois moyens des catégories de travailleurs (hommes) qui prédominent dans chaque paroisse. Ainsi, la catégorie des agents d'encadrement (directeurs, administrateurs, etc.) se retrouve au sommet de la hiérarchie des revenus

proposée par Brunelle¹⁸ avec un salaire moyen de près du double de celui des cols bleus et des cols blancs semi et non qualifiés. Les travailleurs intellectuels arrivent en deuxième place avec un revenu supérieur de 30 % à celui des cols bleus.

TABLEAU 5

**Synthèse de certaines caractéristiques de la population trifluvienne hommes,*
revenu total moyen, taux de chômage,
taux de professions autonomes, 1961 et 1981**

Paroisses	Revenu total moyen		Taux de chômage			TX prof. autonomes**	
	1961	1981	1961	1971	1981	1961	1981
Ville de Trois-Rivières	3 454 \$	15 248 \$	4,6 %	13,9 %	11,0 %	9 %	5 %
Paroisses centrales :							
1) Sainte-Cécile	3 024 \$	10 110 \$	7,9 %	20,7 %	18,3 %	6 %	4 %
2) Immaculée-Conception	3 278 \$	10 959 \$	4,1 %	18,0 %	17,1 %	13 %	7 %
3) Saint-Philippe	3 062 \$	9 924 \$	6,3 %	20,0 %	17,7 %	7 %	7 %
4) Sainte-Marguerite	3 100 \$	13 288 \$	4,9 %	11,3 %	8,5 %	5 %	4 %
5) Notre-Dame	3 236 \$	9 768 \$	4,8 %	17,9 %	21,0 %	6 %	2 %
6) Saint-François-d'Assise	3 387 \$	14 499 \$	5,5 %	11,5 %	8,3 %	6 %	4 %
7) Saint-Sacrement	3 759 \$	14 019 \$	3,4 %	13,6 %	13,7 %	10 %	4 %
Paroisses périphériques :							
8) Saint-Jean-de-Brébeuf	4 251 \$	15 685 \$	2,7 %	10,4 %	11,0 %	11 %	4 %
9) Saint-Laurent	2 447 \$	10 063 \$	2,1 %	20,3 %	17,6 %	3 %	8 %
10) Saint-Pie X	5 557 \$	23 375 \$	1,0 %	7,6 %	8,3 %	17 %	8 %
11) Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	4 471 \$	20 488 \$	0,7 %	6,9 %	6,1 %	9 %	5 %
12) Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et une partie de Saint-Laurent		16 951 \$		8,1 %	7,5 %		4 %
13) Jean XXIII		23 272 \$			6,0 %		5 %

Source : Recensement de Statistique Canada 1961 et 1981.

*Les hommes seulement ont été considérés étant donné qu'ils composent 99 % des élus des caisses qui nous concernent entre 1940 et 1980.

** Taux obtenu en divisant le nombre de travailleurs autonomes par le nombre de travailleurs (tous statuts professionnels confondus).

¹⁸D. Brunelle, *op. cit.*, *Le Québec en texte*, 1985, p. 282-283.

Comme nous l'avons constaté plus haut, les travailleurs intellectuels et les agents d'encadrement se retrouvent en grand nombre dans les nouvelles paroisses périphériques. Les caisses desservant ces secteurs sont donc en contact avec un bassin de clients nettement mieux nantis que celles évoluant dans les quartiers ouvriers. Par exemple, en 1961, on peut remarquer que le salaire moyen dans Saint-Pie X est de 61 % supérieur à la moyenne de toute la ville (et de 53 % supérieur en 1981). Les caisses nouvellement implantées dans ces secteurs font des affaires avec une population plus riche et instruite comparativement aux caisses plus anciennes des paroisses centrales. Mais on constate aussi que le secteur de Saint-Laurent (Notre-Dame-de-la-Paix) représente une poche de pauvreté en périphérie, avant même le développement de tous les secteurs aisés entourant le centre de la ville.

Cinq des neuf paroisses voient leur taux de chômage plus que quadrupler entre 1961 et 1981. Même les plus récentes paroisses de la proche banlieue ne sont pas épargnées. Déjà en 1961, les quartiers ouvriers de Sainte-Cécile et de Saint-Philippe accueillent une population avec un taux de chômage près de deux fois supérieur à la moyenne trifluvienne. En 1981, ces deux paroisses se classent toujours parmi les plus touchées par le chômage, derrière Notre-Dame-des-Sept-Allégresses qui a le plus haut taux avec 21 %. Encore une fois, ces chiffres démontrent la concentration des gens défavorisés dans les paroisses centrales de la ville alors que les nouveaux quartiers accueillent des gens ayant un emploi nettement plus stable.

Ce survol des quartiers trifluviens nous a fait découvrir un centre ancien, représentant le monde des affaires et des quartiers ouvriers, à forte densité et peuplé par des personnes à revenus moins élevés. Nous avons aussi identifié une périphérie récente à faible densité et habitée par des personnes à revenus plus élevés¹⁹. Il en ressort des différences substantielles, notamment en ce qui concerne les salaires moyens de chaque secteur de la ville. Entre 1961 et 1981, l'augmentation du chômage et de la précarité de l'emploi s'observent de façon différente selon que l'on soit en milieu périphérique ou central. Tous ces facteurs socio-économiques locaux auront une incidence directe sur le profil des dirigeants de caisses et leurs pratiques de crédit, selon qu'elles soient situées en périphérie ou au centre de la ville.

2. L'implantation des caisses dans l'espace trifluvien

2.1 Le quartier central des affaires

La Caisse populaire de Trois-Rivières naît en 1909. Fondée par des hommes d'affaires, elle est la première à s'implanter à Trois-Rivières. Elle est située au cœur du centre-ville dans la paroisse Immaculée-Conception. C'est là que l'on retrouve les principales artères commerciales de la ville. Il ne faut donc pas s'étonner que cet établissement ait tissé des liens solides avec les milieux d'affaires locaux depuis sa

¹⁹Statistique Canada. *op. cit.*, p. 12.

fondation. Le nombre d'habitants y décline, passant de 11 418 en 1951 à 4 066 en 1981.

Son actif de 602 355 \$ en 1940 équivaut à 85 % du total des actifs combinés (actif global) des six caisses populaires en opération à Trois-Rivières à l'époque. Cependant, son poids parmi les caisses trifluviennes diminuera, dû à une croissance de son actif moins soutenue que la moyenne de ses consœurs. Malgré tout, elle demeurera la caisse trifluvienne possédant l'actif le plus important durant toute la période étudiée.

2.2 La percée dans le monde ouvrier 1938-1944

La paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégresses s'est développée à partir de 1911 avec la venue d'industries lourdes qui ont attiré un grand nombre d'ouvriers. La deuxième caisse Desjardins de Trois-Rivières s'y implante en 1929 grâce à l'initiative d'ouvriers et de contremaîtres de l'usine Wabasso. Parmi les fondateurs, on retrouve aussi un agent d'assurance et un sacristain. L'actif de la coopérative s'élève à 826 395 \$ en 1950 et croît au même rythme que celui de ses consœurs malgré le fait que la population de la paroisse diminue de près de la moitié jusqu'en 1981. En 1980, elle possède le deuxième plus gros actif des caisses de Trois-Rivières, ce qui nous porte à croire qu'elle a élargi son champ d'action et son territoire pendant la période pour compenser les effets engendrés par la baisse de la population desservie.

Entre 1936 et 1944, cinq autres caisses populaires s'établissent à Trois-Rivières. La première de ce groupe est la Caisse Sainte-Marguerite fondée en mars 1936 dans la paroisse du même nom. Les agriculteurs représentent la moitié de ses fondateurs, tandis que l'autre moitié provient du monde ouvrier. Son territoire, qui regroupe les terres agricoles à l'ouest de la ville, s'agrandira au rythme du développement de la « proche banlieue ». Il faut souligner le travail du curé Chamberland qui a développé une coopérative d'habitation qui a permis à des centaines de familles ouvrières de se loger dans des logements convenables dans la paroisse.

Dans les années 1970, la caisse est appelée à desservir la jeune paroisse Jean XXIII située à Trois-Rivières-Ouest, ce qui donnera un nouvel élan à la croissance de son actif. En effet, l'ajout des 4 700 habitants (généralement de jeunes familles aisées) de la paroisse Jean XXIII compense largement la diminution de la population de la paroisse Sainte-Marguerite. La population totale desservie passe donc de 6 378 en 1951 à 9 765 en 1981, ce qui peut expliquer pourquoi l'actif de la caisse connaît l'un des plus forts taux de croissance des caisses trifluviennes.

Le développement domiciliaire du coteau Saint-Louis favorise l'érection de la paroisse du Très-Saint-Sacrement en 1926. Quartier paisible, sans usine, il fut démembré de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégresses. La caisse Saint-Sacrement est fondée quatre mois après celle de Sainte-Marguerite par des ouvriers et des membres des professions libérales. Elle connaît un départ fulgurant avec un actif

atteignant déjà les 553 811 \$ en 1950. Cependant, la croissance de l'actif sera au ralenti par la suite jusqu'en 1970, malgré une augmentation de la population de la paroisse (6 090 habitants en 1961). Dans les années 1970, la population entreprend un déclin prononcé pour atteindre les 3 218 habitants. Paradoxalement, au même moment la croissance de l'actif s'accélère, ce qui nous porte à croire que la caisse a adopté une approche offensive sur le marché financier en offrant ses services à toute la région trifluvienne, particulièrement aux nouvelles paroisses adjacentes au nord de son territoire.

De son côté, la paroisse Saint-Philippe accueille sa caisse populaire en décembre 1938, fondée par une dizaine d'ouvriers et d'employés, trois membres des professions libérales et un commerçant. Son actif de 908 037 \$ en 1950 s'accroît à un rythme moyen, malgré la décroissance de la population de sa paroisse (passe de 7 449 en 1950 à 3 646 en 1980).

En 1939, la Caisse Sainte-Cécile s'implante dans la paroisse du même nom sous l'impulsion de contremaîtres d'usine et de commerçants. Quartier ouvrier à forte densité, cette paroisse est née de la division d'une partie du territoire de la paroisse Immaculée-Conception en 1912. Déjà millionnaire en 1950 (actif de 1 166 092 \$), cet établissement possède le deuxième plus gros actif des caisses trifluyennes jusqu'en 1975. La paroisse perd plus de la moitié de sa population entre 1950 et 1980, ce qui peut expliquer en partie le taux de croissance de l'actif inférieur à la moyenne de celui de ses consœurs.

La Caisse Saint-François-d'Assise est l'unique caisse populaire trifluvienne à voir le jour durant le second conflit mondial soit en 1944. Les ouvriers représentent près de la moitié des fondateurs. Son actif atteint les 225 574 \$ en 1950. Il est intéressant de souligner que son poids parmi ses consœurs double entre 1950 et 1980, ce qui dénote un taux de croissance de son actif supérieur à la moyenne. Son territoire est situé au nord de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégresses et profite donc (comme Saint-Sacrement) de l'expansion du tissu urbain de la ville vers le nord. La population atteint les 4 555 habitants dans les années 1960, mais entreprend un déclin prononcé dans la décennie suivante pour atteindre 3 270 en 1981. Paradoxalement, son actif connaît une croissance accélérée pendant cette période. Il semble que cet établissement a su mettre en valeur ses actifs en adoptant, tout comme la Caisse Saint-Sacrement, une attitude agressive sur le marché afin de recruter de nouveaux déposants des paroisses adjacentes.

De plus, la transformation du tissu social du secteur de Saint-François-d'Assise se traduit par le départ des couches plus pauvres vers d'autres secteurs de la ville et l'accueil d'un nombre croissant de familles à revenus plus élevés (agents d'encadrement et professionnels). Cet exemple nous amène à croire que les caisses locales ont su, à quelques exceptions près, trouver des moyens efficaces pour maintenir leur croissance financière en adoptant des pratiques financières plus agressives et en sollicitant des sociétaires habitant à l'extérieur de leur territoire d'implantation initial. Nous pourrions vérifier plus en profondeur ces hypothèses dans le chapitre IV portant sur les pratiques financières.

2.3 L'établissement dans les nouveaux quartiers 1960-1965

Il faudra attendre seize ans avant que ne soit fondée une nouvelle caisse Desjardins à Trois-Rivières. La Caisse Les Boulevards s'établit dans la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, érigée en 1954. Les agents d'encadrement sont en grand nombre parmi les fondateurs. La progression de son actif est rapide : son poids relatif parmi les caisses trifluviennes double à tous les cinq ans entre 1960 et 1975, ce qui traduit un taux de croissance nettement supérieur à celui des caisses les plus anciennes. La population desservie s'accroît au rythme du développement des nouveaux quartiers de Notre-Dame-de-la-Paix et de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus passant de 6 000 en 1961 à 13 478 en 1981.

Dès le début des années 1950, on assiste à la création du secteur résidentiel de Normanville, situé en dehors du périmètre urbanisé de l'époque. Loin de la pollution et de la congestion du centre de la ville, ce quartier représente un site de choix pour l'installation d'une population plus jeune et aisée. La population de la paroisse passe de 7 120 habitants en 1971 à 7 666 dix ans plus tard. C'est dans cette paroisse que voit le jour la Caisse de Normanville sous l'impulsion des agents d'encadrement et des membres des professions libérales. Le secteur de l'éducation est bien représenté sur le conseil d'administration par de nombreux enseignants et directeurs d'écoles. Son territoire couvre la paroisse Saint-Pie X érigée en 1959 et Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Tout comme la caisse précédente, la croissance de son actif est exponentielle.

Conclusion

Les caisses étudiées dans le cadre de ce mémoire sont établies dans une métropole régionale qui a connu le plus fort de son développement industriel avant les années 1950. Cependant, la ville de Trois-Rivières s'est étalée de façon appréciable entre 1945 et 1970 sans que la population augmente en proportion; ce qui est tout à fait le contraire de la situation qui prévalait entre 1910 et 1940²⁰. En 1980, les caisses populaires avaient suivi les espaces résidentiels, commerciaux et institutionnels qui avaient fait tache d'huile en direction nord, le long du boulevard des Forges, principale artère nord-sud de l'agglomération.

Nous avons pu constater que les caisses Desjardins se sont implantées dans deux grands types de secteurs aux caractéristiques contrastées. Le premier groupe comprend les paroisses créées avant 1920 ainsi que celles fondées après le boom industriel de la fabrication du papier (1925-1949), et le second les paroisses nées lors de la période de l'étalement urbain (1950-1971) qui accueille les deux caisses les plus récemment implantées, soit Normanville et Les Boulevards. Ces deux groupes de paroisses reflètent la variété des milieux dans lesquels les caisses évoluent.

Il convient de mentionner qu'une croissance rapide de l'actif d'une caisse donnée est généralement appuyée par l'augmentation du bassin de la population desservie. Il y a toutefois quelques exceptions telles les caisses Saint-François-

d'Assise et Saint-Sacrement qui voient leur actif croître rapidement alors que leur population décline significativement en même temps. Cette situation peut s'expliquer par la proximité et l'accès des populations des nouveaux quartiers en développement.

Nous examinerons, dans les prochains chapitres, les liens existants entre les caractéristiques sociodémographiques locales (qui façonnent l'environnement externe des caisses), le profil des dirigeants et les pratiques financières.

²⁰J. Gamelin *et al.*, *op. cit.*, p. 90.

CHAPITRE III

LES DIRIGEANTS DES CAISSES POPULAIRES TRIFLUVIENNES

Vers la fin du second conflit mondial, les caisses entrent dans une longue phase de croissance, laquelle va se traduire par un accroissement substantiel du nombre de leurs membres. Dans cette perspective, il devient intéressant d'analyser comment évolue la représentation des divers groupes locaux au sein de la structure électorale des caisses trifluviennes. Après avoir tracé un profil socioprofessionnel général des dirigeants, nous analyserons distinctement celui des dirigeants de chaque caisse entre 1945 et 1980. Les informations seront ensuite comparées avec la structure de l'emploi des milieux desservis par leurs établissements respectifs.

Nous avons entrepris cette comparaison en répartissant les caisses en trois groupes selon les caractéristiques professionnelles de leurs dirigeants. Notre hypothèse veut que, dans l'ensemble, le profil social des dirigeants locaux de caisses ne correspond pas nécessairement à celui de tous les résidents d'une paroisse, mais plutôt à celui de son « élite ». En d'autres mots, chaque paroisse engendre ses élites, en fonction de sa dynamique, des particularités de son milieu et de son histoire. Les

individus issus des couches populaires, numériquement plus importants, ont donc un accès limité aux trois conseils des caisses.

Nous examinerons ensuite la participation des caisses à la vie associative et politique locale. À partir de cinq organismes sélectionnés, nous analyserons les rapports qu'entretiennent les élus de caisses avec leur milieu et les différents réseaux auxquels ils s'identifient.

1. La grille d'analyse des professions

Les embûches rencontrées lors de l'élaboration des profils socioprofessionnels des neuf caisses ont été nombreuses. Ces difficultés ne sont pas propres à notre recherche¹. Au problème quasi généralisé de l'imprécision des intitulés des professions s'en sont ajoutés plusieurs autres dont l'évolution de la terminologie dans le temps et le cumul d'emplois. Le nombre élevé de retraités à partir du milieu des années 1970 a aussi compliqué notre démarche.

La méthode préconisée pour notre recherche s'inspire à la fois des travaux de Gérard Bouchard² et de Levasseur et Rousseau. Sont pris en compte les critères principaux et auxiliaires de Bouchard et celui des rapports à la propriété suggéré par

¹Nos remarques s'inspirent de celles déjà formulées par Levasseur et Rousseau dans le cadre de leurs recherches.

²Gérard Bouchard, *Tous les métiers du monde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 323 p.

Rousseau et Levasseur. Ainsi, les professions ont d'abord été classifiées en regard de l'application de trois grands critères : la nature de l'effort requis par les tâches associées à l'exécution du travail (travail à dominance manuelle ou non manuelle); la complexité des tâches (difficulté technique) et les responsabilités inhérentes. Elles ont ensuite fait l'objet d'un classement plus détaillé où les critères suivants ont été appliqués : la relation à la propriété (salarié, autonome, propriétaire), la participation ou non à l'exercice de la décision dans les milieux de travail, le rayonnement de l'unité de gestion (local, supra-local et indéterminé), le caractère juridique de l'unité de gestion (public, privé, coopératif), et enfin le secteur d'activité économique.

Mais la classification socioprofessionnelle a ses limites. La réalité des groupes sociaux n'est évidemment pas réductible à la représentation qu'en offre une grille de classement socioprofessionnel. Par conséquent, il faut définir les catégories socioprofessionnelles pour ce qu'elles sont : « un indicateur parmi d'autres, mais un indicateur incontournable si l'on veut saisir empiriquement des aspects fondamentaux de la réalité des sociétés³ ».

Quatre grandes catégories ont été définies auxquelles s'est ajoutée une catégorie résiduelle intitulée « autres ». Tout d'abord, les propriétaires

³Yvan Rousseau, « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909-1970 », thèse de doctorat, Études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, décembre 1993, p. 495.

d'établissements et les professions libérales se distinguent par leur statut de travailleurs indépendants. Les premiers incluent notamment les entrepreneurs en construction, les commerçants et les courtiers. Les seconds regroupent généralement ceux qui appartiennent aux corporations professionnelles telles que les avocats, les médecins et les pharmaciens pour n'en nommer que quelques-unes.

La deuxième catégorie, intitulée « agents d'encadrement » se compose de deux sous-ensembles : les cadres et le personnel administratif et les spécialistes salariés. Les premiers comprennent le personnel cadre et administratif de niveau supérieur et intermédiaire, ce qui inclut les directeurs de toutes sortes, les gérants, les superviseurs, les coordonnateurs et les inspecteurs. Notons que nous avons inclus le gérant de caisse dans cette catégorie⁴. Les deuxièmes sont représentés par les professions intellectuelles telles que les journalistes, les sociologues, les travailleurs sociaux, les comptables et les ingénieurs. Le grand groupe des agents d'encadrement réunit donc des salariés qualifiés qui exécutent des fonctions de direction et/ou des fonctions de conception, de recherche et de conseil. Bref, les agents d'encadrement « ne sont pas les possesseurs [au sens strictement économique] des instruments de production qu'ils utilisent et ils ne tirent un profit de leur capital culturel qu'en vendant les services et les produits qu'ils rendent possibles⁵ ».

⁴La professionnalisation amène les gérants de caisse à se démarquer du groupe des élus bénévoles en s'associant davantage à l'univers des cadres. En sa qualité de secrétaire du conseil d'administration, il est demeuré au cœur du pouvoir décisionnel local. Voir Y. Rousseau et R. Levasseur, p. 183 et suivantes pour plus de détails sur le phénomène de professionnalisation de la gérance.

Enfin, le grand ensemble des employés et des ouvriers comprend à la fois des cols blancs et des cols bleus dont les tâches comportent un faible degré de difficulté technique et de responsabilité et des travailleurs manuels qualifiés pouvant dans certains cas exercer une fonction intermédiaire de direction (ex. : les contremaîtres d'usine). Tout d'abord, les cols blancs semi et non qualifiés regroupent, entre autres, les caissiers, les commis, les secrétaires et les magasiniers. Les gens de métier réunissent notamment les charpentiers, les plombiers, les peintres et les contremaîtres d'usine tandis que les ouvriers semi et non spécialisés incluent, par exemple, les journaliers, les papetiers et les concierges.

2. Le profil socioprofessionnel des élus locaux

Entre 1945 et 1980, 326 trifluviens ont exercé 3 524 mandats ramenés sur une base annuelle dans les neuf caisses populaires étudiées. Les informations socioprofessionnelles présentées dans le tableau 6 donnent un premier aperçu de l'évolution de la représentation des différents groupes sociaux à la tête des caisses depuis la Seconde Guerre mondiale à 1980.

Deux phénomènes importants se produisent simultanément à la tête des neuf caisses étudiées. D'une part, de grands changements s'amorcent à partir de 1955 alors

⁵Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche scientifique en sciences sociales*, 30, 1989, p. 3-6.

que les deux principaux groupes présents à la fondation des caisses, les propriétaires d'établissements et les ouvriers (dans certaines caisses), voient leur représentation décroître à la direction des établissements. D'autre part, ce déclin est compensé par l'arrivée progressive, mais soutenue, des agents d'encadrement. Comment expliquer ces phénomènes ?

TABLEAU 6

**Évolution des bases sociales des neuf caisses populaires de Trois-Rivières,
1945-1980
(trois conseils, pourcentage des mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	31 %	30 %	27 %	24 %	20 %	19 %	17 %
Industriels	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Commerçants	16 %	15 %	12 %	11 %	9 %	9 %	10 %
Entrepreneurs et assimilées	11 %	11 %	10 %	8 %	3 %	3 %	3 %
Autres agents autonomes	4 %	5 %	5 %	6 %	8 %	6 %	3 %
2) Professions libérales	6 %	7 %	6 %	8 %	9 %	9 %	10 %
3) Agents d'encadrement*	26 %	25 %	27 %	33 %	40 %	42 %	43 %
Cadres et personnel administratif	8 %	13 %	14 %	15 %	25 %	27 %	28 %
Les spécialistes salariés	18 %	12 %	13 %	18 %	15 %	15 %	16 %
4) Les employés et les ouvriers	37 %	38 %	40 %	34 %	27 %	26 %	24 %
Cols blancs semi et non qualifiés	6 %	5 %	7 %	9 %	7 %	8 %	7 %
Gens de métier et contremaîtres	19 %	20 %	12 %	11 %	9 %	6 %	8 %
Ouvriers semi et non qualifiés	12 %	13 %	21 %	13 %	11 %	11 %	9 %
5) Autres**	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	4 %	6 %

Les indéterminés ont été éliminés.

* Le gérant de caisse est comptabilisé dans cette catégorie.

** La proportion de dirigeants qui se déclarent rentiers ou retraités passe de 0 à 16 % entre 1960 et 1980. Ces individus ont été classés selon la profession qu'ils occupaient avant leur retraite. Les rentiers et retraités dont la profession est indéterminée ont été assimilés à la catégorie autres.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Nous constatons qu'au lendemain de la Deuxième Guerre, les solidarités entre propriétaires d'établissements et membres des professions libérales sont encore bien vivantes à la direction des caisses. À eux seuls, ces groupes assument près de 40 % des mandats aux trois conseils des caisses. Bien qu'ils restent relativement influents, les commerçants, les entrepreneurs et les représentants du secteur financier verront leur poids s'amenuiser sans cesse au cours des décennies d'après-guerre. Quant aux professions libérales dont le rôle a été crucial dans le démarrage des activités du Mouvement, leur représentation connaît un certain recul dans l'après-guerre pour se traduire par un regain à compter des années 1960. Ce sera donc ces groupes qui composeront majoritairement l'ensemble des propriétaires d'établissements et des professions libérales jusqu'en 1980.

S'il est difficile de mesurer l'évolution démographique des propriétaires d'établissements à partir des recensements, on peut tout de même présumer que leur poids dans la population trifluvienne ne s'est pas accru grandement. Le déclin relatif des professions autonomes⁶ est un indice qui tend à démontrer cette affirmation. Prenons l'exemple des commerçants. L'implantation des grandes chaînes de magasins, souvent contrôlés de l'extérieur, entraîne la fermeture des petits commerces à propriété locale. Les magasins à grande surface favorisent la multiplication des agents d'encadrement, notamment le gérant de magasin et le gérant de rayon (qui sont considérés comme des agents d'encadrement). Ces transformations du tissu socioprofessionnel trifluvien se répercutent vraisemblablement parmi les élus de

caisses où l'on retrouvera davantage de gérants que de propriétaires de commerce. En d'autres mots, ce phénomène peut expliquer partiellement la forte montée des agents d'encadrement sur les structures électives des caisses dans notre enquête.

Notons aussi la quasi absence d'industriels. Le phénomène est intéressant en soi puisqu'il révèle que les caisses locales entretiennent des rapports privilégiés avec une frange bien spécifique du monde des affaires, c'est-à-dire les agents associés aux services et à la vente (incluant les services financiers tels que les courtiers et les agents d'assurance). Cette situation s'explique vraisemblablement par les gros prêts que requiert généralement l'industrie et qui sont octroyés presque exclusivement par les grandes banques à charte⁷. Les industriels ont donc peu d'intérêts personnels et financiers à œuvrer sur le conseil d'administration d'une caisse.

L'augmentation du nombre d'agents d'encadrement est bien illustrée dans le tableau 6. On remarque que la progression s'accélère au tournant des années 1960. Cette tendance semble refléter les changements sociaux en cours à cette époque, plus particulièrement la part grandissante du secteur tertiaire dans la structure de l'emploi trifluvienne. Les nouveaux groupes professionnels engendrés par ces changements

⁶Le taux pour Trois-Rivières passe de 9 % en 1961 à 5 % en 1981. Recensements, Statistique Canada.

⁷Les prêts à l'industrie restent une activité mineure des caisses à l'époque. Globalement, en 1975, le Mouvement des caisses Desjardins ne participe qu'à 1,6% au crédit commercial et industriel de la province. En 1975, 7,7 millions \$ ont été accordés par les caisses de la région aux industriels et commerçants, soit un maigre 7,4 % de la totalité des prêts sur reconnaissance de dette des caisses locales.

sont plus susceptibles de cumuler des charges au sein de la caisse établie dans leur milieu.

À compter de 1950, le rythme de croissance du secteur industriel semble s'essouffler. Depuis, le poids du monde ouvrier dans la structure de l'emploi trifluvienne ne cesse de diminuer. La représentation ouvrière dans les caisses populaires suit sensiblement le même mouvement. On note, en effet, une baisse de leur représentation dès 1955, phénomène attribuable au retrait des gens de métier et des contremaîtres. Selon les regroupements effectués à partir du recensement de 1941, on retrouvait à cette époque plus des deux tiers des emplois à Trois-Rivières reliés au secteur ouvrier. Depuis ce temps, ce pourcentage est tombé à 47 % en 1961 et se maintiendra à ce niveau jusqu'au début des années 1980. La décroissance du poids démographique des ouvriers dans la population en général semble se traduire par une baisse de leur représentation dans les structures électives des caisses.

Dans un autre ordre d'idées, comme nous l'avons vu dans le chapitre I, chaque établissement local est généralement dirigé par douze élus⁸ : six siègent sur le conseil d'administration, trois sur la commission de crédit et trois sur le conseil de surveillance. Rappelons que le conseil d'administration participe activement aux

⁸Cependant, il faut bien relativiser l'autorité décisionnelle des élus dans les dossiers touchant le fonctionnement et les pratiques des caisses. En effet, l'influence réelle des élus diminuera considérablement au fil des ans au profit des gestionnaires non élus des caisses. En sa qualité de cadre et d'élu, le gérant de caisse s'est imposé comme un rouage central dans la gestion quotidienne de son établissement. À ce sujet, on pourra consulter Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 161 et suivantes.

grandes décisions touchant l'avenir des établissements locaux⁹. Peut-on observer une représentation équitable de chaque groupe recensé sur le conseil d'administration des caisses ? Il semble que non. Certains groupes manifestent davantage leurs intérêts pour le conseil d'administration où se concentre le noyau dur du pouvoir au sein des caisses.

Ainsi, les petits propriétaires et les membres des professions libérales ont tendance à concentrer leur participation sur les conseils d'administration et, dans une moindre mesure, sur les commissions de crédit (tableau 7). En revanche, ils sont peu représentés au sein du conseil de surveillance alors que les postes disponibles sont surtout occupés par des employés et des ouvriers. Malgré leur nombre significatif à la direction des caisses, il en résulte que les employés et les ouvriers ont en réalité une

TABLEAU 7

Proportion des mandats/année occupés par les propriétaires d'établissements et les membres des professions libérales selon les conseils, neuf caisses trifluviennes, 1945-1980

Conseils :	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Conseil d'administration	46 %	45 %	44 %	38 %	34 %	31 %	35 %
Commission de crédit	38 %	35 %	29 %	30 %	36 %	33 %	22 %
Conseil de surveillance	24 %	24 %	19 %	21 %	11 %	15 %	14 %

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

⁹Le Conseil d'administration a la main haute sur la gestion de la caisse, incluant les pratiques financières. C'est à lui que revient la responsabilité de prendre les grandes décisions touchant le fonctionnement de la caisse. C'est donc lui qui adopte les orientations touchant tous les aspects du fonctionnement de la caisse.

plus faible prise sur la destinée des caisses, étant confinés aux conseils de surveillance qui ont moins d'influence sur le processus décisionnel.

Entre 1945 et 1949, les petits propriétaires exercent 31 % de tous les mandats des élus de caisses. Cependant, ils représentent 46 % des dirigeants évoluant sur les conseils d'administration. La sur-représentation de ce groupe sur ce conseil se maintient durant toute la période. Ainsi entre 1975 et 1980, malgré qu'ils n'exercent plus que 17 % de l'ensemble des mandats dans les caisses, les petits propriétaires accaparent 35 % des mandats sur les conseils d'administration, ce qui indique qu'ils concentrent leur participation dans les instances névralgiques du pouvoir.

Le profil des dirigeants des caisses populaires trifluviennes connaît donc une transformation cruciale à partir de la fin des années 1950. L'analyse a porté jusqu'ici sur le profil social des dirigeants pour l'ensemble des caisses de la ville. Afin de contribuer à la compréhension de l'évolution des caisses dans leur milieu local, nous voulons, dans la prochaine section, vérifier si ces données globales ne masquent pas des spécificités locales.

3. Des directions locales contrastées

Afin d'obtenir un portrait plus précis des groupes sociaux à la tête des établissements locaux, nous allons regarder de plus près leur profil socioprofessionnel

en distinguant trois grands ensembles. Le principal critère utilisé pour regrouper les caisses a été la composition socioprofessionnelle des dirigeants pour l'ensemble de la période. Évidemment, la direction des établissements est en constante mutation, ce qui nous amène à tenir compte, dans l'analyse, des changements survenant dans la composition de chaque ensemble à différents moments pendant la période étudiée. L'exercice nous a rapidement démontré la complexité des mouvements et de la composition des directions locales. Si certaines caisses se prêtent bien à une catégorisation, d'autres, par contre, ne peuvent s'identifier à un modèle particulier comme c'est le cas de la Caisse Notre-Dame.

L'élaboration d'une analyse plus approfondie a nécessité l'identification de cas d'espèce pour chacun des trois groupes de caisses que nous comparerons avec le milieu qu'ils desservent. Nous pourrons ainsi démontrer la diversité des phénomènes observés puisque rien n'est absolu dans la comparaison du profil des dirigeants et du milieu desservi.

La section précédente nous a révélé que, généralement, les gens d'affaires exerçaient un grand pourcentage de mandats dans les caisses par rapport à leur poids démographique. La question de l'accès des couches populaires à la direction des caisses nous préoccupe, car elles représentent un fort pourcentage de la population desservie, mais ne semblent pas occuper toute la place qui, en principe, devrait leur revenir. Les pages qui suivent visent donc à dégager des indices nous permettant

d'aborder une analyse du profil social des dirigeants locaux en lien avec la composition socioprofessionnelle du milieu ambiant.

Chaque paroisse engendre ses « élites » en fonction de sa dynamique, des particularités de son milieu et de sa propre histoire. Ceci met en lumière la problématique de l'élite locale chez Desjardins, laquelle varie avec les milieux (chaque milieu produit ses élites). En effet, nous devons considérer le profil social de cette élite dans un milieu donné à un moment donné. Pourquoi en est-il ainsi ? Nous émettons l'hypothèse que, dans la majorité des cas, deux groupes issus de « l'élite locale » investissent les postes de direction au sein des caisses : l'un est dirigeant et l'autre est un groupe d'appui. Selon la période et la dynamique locale observées, la composition de ces groupes peut varier, mais se limite surtout aux gens d'affaires, aux membres des professions libérales et aux agents d'encadrement.

Mais avant de présenter en détail les rapports des élus avec leur milieu, il est opportun d'expliquer l'utilisation que nous avons faite des données fournies par les recensements. Les données socioprofessionnelles des recensements de Statistique Canada que nous avons utilisées dans le chapitre précédent donnent une image assez fidèle des paroisses desservies par les caisses. Cependant, nous nous sommes buté au manque d'uniformité de cette source, particulièrement au niveau du classement des catégories d'emplois.

De plus, ces catégories sont pour la plupart incompatibles avec nos propres groupes socioprofessionnels car elles ne tiennent pas compte du facteur de la « propriété » dans leurs regroupements. Ainsi, on ne pourra distinguer les cadres des propriétaires d'entreprises. Il fut tout de même possible de rassembler les emplois assimilés à nos catégories du monde des employés et des ouvriers. Nous pourrions aussi nous référer aux données socioprofessionnelles des quartiers rassemblées dans le chapitre II¹⁰.

3.1 Le leadership constant des gens d'affaires : les caisses Trois-Rivières et Sainte-Cécile

Ces deux caisses se distinguent par la forte présence des gens d'affaires et des membres des professions libérales au sein de la direction. On remarque également que la durée des mandats est nettement plus longue que chez les dirigeants des autres groupes de caisses. Par exemple, les élus de la Caisse de Trois-Rivières occupent leurs postes pendant 15 années en moyenne au cours de la période étudiée. Ce phénomène résulte du nombre restreint d'individus qui se succèdent sur les conseils de direction pour la période 1945-1980. On n'en recense que 28 pour la Caisse Sainte-

¹⁰Les catégories du chapitre II ont été bâties à partir des données de Statistique Canada (avec toutes les limites que cela entraîne) et en empruntant la classification de D. Brunelle, *op. cit.*, *Le Québec en texte*. Il faut donc considérer que leur composition diffère sensiblement de nos propres catégories analysées dans le présent chapitre. Par exemple, les propriétaires d'établissements sont inclus dans la catégorie « agents d'encadrement » du chapitre II alors qu'ils constituent une catégorie indépendante dans le présent chapitre. Aussi, certaines professions intellectuelles sont assimilées à la catégorie des « professions libérales » alors que dans nos propres données du chapitre III elles sont toutes incluses dans la catégorie des « agents d'encadrement ».

Cécile et 36 pour la Caisse de Trois-Rivières alors que la moyenne observée dans les autres établissements trifluviens¹¹ est de 45 individus.

L'occupation prolongée des postes ne favorise pas l'émergence de nouveaux groupes à la tête de ces deux caisses. La forte présence des anciens groupes tout au long de la période et l'arrivée de quelques agents d'encadrement à partir de 1960 sont

TABLEAU 8

**Évolution des bases sociales de la Caisse de Trois-Rivières, 1945-1980,
(trois conseils, pourcentage de mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	29 %	31 %	33 %	33 %	35 %	30 %	26 %
Commerçants	0 %	0 %	2 %	0 %	5 %	9 %	9 %
Entrepreneurs et assimilées	17 %	11 %	7 %	9 %	9 %	7 %	0 %
Autres agents autonomes	12 %	20 %	24 %	24 %	21 %	14 %	16 %
2) Professions libérales	17 %	19 %	26 %	27 %	18 %	21 %	26 %
3) Agents d'encadrement	45 %	41 %	39 %	40 %	47 %	48 %	49 %
Cadres et personnel administratif	22 %	28 %	35 %	35 %	32 %	27 %	31 %
Spécialistes	22 %	13 %	4 %	5 %	16 %	21 %	18 %
4) Le monde des employés et des ouvriers	9 %	9 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Gens métiers et contremaîtres	9 %	9 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

¹¹En excluant Les Boulevards et Normanville qui débutent leurs activités en 1960.

autant d'éléments qui tendent à confirmer et à définir une composition socioprofessionnelle particulière des dirigeants des deux caisses (tableaux 8 et 10).

La représentation des différents groupes sociaux à la direction de ces caisses demeure relativement stable jusque dans les années 1970. Par exemple, les propriétaires d'établissements assument plus du tiers des mandats à la Caisse de Trois-Rivières entre 1945 et 1975 pour accuser un certain recul en fin de période.

Le territoire desservi par la Caisse de Trois-Rivières compte 71 % d'employés et d'ouvriers en 1961. On ne retrouve cependant aucun représentant de ce groupe parmi les élus de la Caisse. En 1981, on rapporte 64 % des habitants de la paroisse Immaculée-Conception issus des couches populaires, mais toujours aucun d'entre eux ne se retrouve sur la structure électorale de la caisse entre 1975 et 1980 (tableau 9).

TABLEAU 9

Comparaison entre la proportion des élus de la Caisse de Trois-Rivières et des habitants de la paroisse desservie, le monde des ouvriers et des employés (hommes), 1961 et 1981

Groupes socio.	Caisse 1960-64	Paroisse 1961	Caisse 1975-80	Paroisse 1981
Cols bleus	0 %	41 %	0 %	35 %
Cols blancs semi et non qualifiés	0 %	30 %	0 %	29 %

Sources : Statistique Canada; Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Cette caisse est localisée au cœur du quartier des affaires trifluvien, ce qui peut expliquer pourquoi les gens d'affaires accaparent les postes de commande de cet

établissement. En effet, la possibilité de contrôler les outils financiers (par exemple les pratiques de crédit) de la caisse pour favoriser leur développement et accroître leur capital social demeure un attrait non négligeable pour ces gens d'affaires locaux.

Cela semble être le cas de Roland Leroux, homme d'affaires et pharmacien, qui œuvre sur la Commission de crédit et le Conseil d'administration de 1940 à 1980 ou bien de Frédéric Poliquin, marchand de gros en plomberie, qui siège sur le Conseil d'administration de 1940 à 1972. Dans cette caisse, il y a un écart constant entre le profil des dirigeants massivement associé au monde des affaires et le milieu ambiant composé surtout des couches populaires.

La Caisse Sainte-Cécile est implantée dans un quartier possédant l'une des plus fortes concentrations d'ouvriers. Cependant, les petits commerçants et les professions libérales maintiennent leur emprise sur le conseil d'administration avec une moyenne de 45 % des sièges occupés. Quoique les couches populaires assument un pourcentage relativement significatif des mandats à la direction de la caisse, les ouvriers demeurent sous-représentés (ils comptent pour 56 et 40 % de la population en 1961 et 1981), en exerçant 33 et 36 % des mandats.

Plusieurs élus, petits propriétaires, possèdent de nombreux logements locatifs dans le quartier. Ce qui n'est probablement pas étranger à leur intérêt pour la direction de la caisse de manière à orienter ses pratiques en fonction de leurs besoins de crédit.

TABLEAU 10

**Évolution des bases sociales de la Caisse Sainte-Cécile, 1945-1980
(trois conseils, pourcentage de mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	38 %	40 %	36 %	40 %	32 %	35 %	24 %
Industriels	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Commerçants	13 %	12 %	9 %	13 %	18 %	19 %	15 %
Entrepreneurs et assimilées	25 %	26 %	27 %	27 %	7 %	9 %	9 %
Autres agents autonomes	0 %	0 %	0 %	0 %	7 %	7 %	0 %
2) Professions libérales	13 %	12 %	9 %	9 %	18 %	17 %	9 %
3) Agents d'encadrement	18 %	19 %	18 %	18 %	18 %	17 %	21 %
Cadres et personnel administratif	5 %	14 %	9 %	9 %	9 %	7 %	19 %
Professions intellectuelles	13 %	5 %	9 %	9 %	9 %	9 %	1 %
4) Le monde des employés et des ouvriers	33 %	30 %	36 %	33 %	32 %	31 %	36 %
Cols blancs semi spécialisés	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	6 %
Gens métiers-contremaîtres	25 %	30 %	27 %	24 %	14 %	11 %	10 %
Ouvriers	8 %	0 %	9 %	9 %	18 %	20 %	19 %
5) Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	10 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Plusieurs d'entre eux évoluent aussi dans le secteur de la construction, ce qui est un facteur non négligeable. En effet, les entrepreneurs en construction, Aimé Dion (1939-1964) et Adrien Demontigny (1955-1980), demeurent respectivement président et administrateur de la caisse, alors que l'entrepreneur plombier Liguori Villemure siègera comme vice-président entre 1945 et 1973. Cette paroisse bénéficie de programmes d'embellissement urbain et de rénovations majeures durant la période.

3.2 L'affirmation des agents d'encadrement dans les années 1960 : les caisses Normanville, Sainte-Marguerite et Les Boulevards

Il s'agit ici des caisses dans lesquelles les nouvelles classes moyennes exercent un poids prépondérant à partir des années 1960. De 1945 à 1959, la Caisse Sainte-Marguerite demeure la seule à représenter ce groupe (la fondation des caisses Les Boulevards et Normanville n'a lieu qu'au début des années 1960).

La Caisse Sainte-Marguerite se distingue d'abord par le rôle prépondérant des cultivateurs¹² dans le démarrage des activités de l'établissement. Par exemple, notons les noms de Ernest Bolduc, cultivateur, administrateur et président de la caisse entre 1938 et 1950 (et aussi président de la Coopérative agricole), de Conrad Dugré, cultivateur, président de la Commission de crédit entre 1938 et 1950 et de Edmond Proulx, gérant de la Coopérative agricole et administrateur de la Caisse. Il ne s'agit donc pas de la petite bourgeoisie affairiste comme dans le cas de la Caisse de Trois-Rivières notamment. L'histoire de cette caisse à ses débuts est étroitement liée à l'histoire de la coopérative d'habitation lancée par le curé Chamberland.

La forte présence ouvrière à la direction de la Caisse Sainte-Marguerite jusqu'en 1965 cède donc le pas à celle des agents d'encadrement par la suite (tableau 11). Ce phénomène reflète en partie un changement au sein des groupes locaux composant « l'élite » locale. Ces nouveaux groupes proviennent principalement de la

¹²Les agriculteurs ont été assimilés au sous-groupe des « entrepreneurs et assimilés », dans l'ensemble des propriétaires d'établissements.

nouvelle paroisse Jean XXIII, extension territoriale de la paroisse mère, Sainte-Marguerite. Ce quartier est habité par des gens plus scolarisés avec de jeunes familles et ayant un revenu nettement supérieur à la moyenne trifluvienne. Il s'agit en fait de la nouvelle banlieue trifluvienne qui accueille de nombreux chefs de famille assimilés aux nouvelles classes moyennes.

TABLEAU 11

**Évolution des bases sociales de la Caisse Sainte-Marguerite, 1945-1980
(trois conseils, pourcentage de mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	44 %	47 %	35 %	25 %	22 %	24 %	14 %
Industriels	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	5 %	6 %
Commerçants	11 %	22 %	11 %	8 %	8 %	9 %	8 %
Entrepreneurs et assimilées	33 %	25 %	24 %	17 %	2 %	0 %	0 %
Autres agents autonomes	0 %	0 %	0 %	0 %	11 %	10 %	0 %
2) Professions libérales	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	8 %
3) Agents d'encadrement	7 %	7 %	20 %	21 %	52 %	50 %	65 %
Cadres et personnel administratif	0 %	7 %	17 %	13 %	38 %	36 %	63 %
Spécialistes	7 %	0 %	3 %	8 %	14 %	14 %	3 %
4) Le monde des employés et des ouvriers	49 %	46 %	45 %	54 %	26 %	17 %	13 %
Cols blancs semi spécialisés	11 %	2 %	11 %	17 %	8 %	10 %	5 %
Gens métiers et contremaîtres	0 %	8 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ouvriers	38 %	36 %	33 %	37 %	18 %	7 %	8 %
5) Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %	0 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Bref, la montée des agents d'encadrement à la direction de cet établissement coïncide avec l'intégration de nouveaux territoires habités par des populations plus aisées. Il n'en demeure pas moins que l'écart reste frappant entre la proportion des habitants issus des couches populaires dans le territoire desservi et le profil social des élus (tableau 12). Malgré qu'elles comptent les deux tiers des habitants en 1981, les couches populaires ne représentent que 13 % des élus de la caisse en 1975-1980.

TABLEAU 12

**Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés
parmi les élus de la Caisse Sainte-Marguerite
et les habitants des paroisses desservies, (hommes) 1961 et 1981**

Groupes socioprof.	Caisse 1960-64	Paroisse 1961	Caisse 1975-80	Paroisses 1981*
Cols bleus	37 %	67 %	8 %	40 %
Cols blancs semi et non qualifiés	17 %	23 %	5 %	27 %

* Incluant les paroisses Sainte-Marguerite et Jean XXIII.

Sources : Statistique Canada; Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Les caisses Les Boulevards et Normanville débutent leurs activités avec un fort contingent d'agents d'encadrement à leur tête (respectivement 69 et 47 % des postes sont occupés par ce groupe). Elles desservent deux paroisses relativement jeunes et habitées par une population possédant des caractéristiques sociales semblables à celles du secteur Jean XXIII.

Autre statistique éloquente, 58 mandats sur les conseils d'administration sont assumés par les agents d'encadrement entre 1970 et 1974 contre 20 obtenus par les

petits propriétaires et les professions libérales (tableau 13). Cette situation contraste avec ce que l'on observe dans l'ensemble des caisses où, pendant la même période, les petits propriétaires et les membres des professions libérales sont toujours nez à nez avec les agents d'encadrement dans le nombre de mandats exercés sur les conseils d'administration.

TABLEAU 13

Nombre de mandats exercés sur une base annuelle par les agents d'encadrement, caisses Normanville, Sainte-Marguerite et Les Boulevards, Conseil d'administration et Commission de crédit, 1945-1980

Groupes	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Agent d'encad. sur CA	0	4	10	31	51	58	69
Agent d'encad. sur CC	3	0	3	25	20	27	41

CA : Conseil d'administration. CC : Commission de crédit.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

3.3 Sous l'influence soutenue des couches populaires : les caisses Saint-Sacrement, Saint-Philippe et Saint-François-d'Assise

Le profil social des élus de ces caisses est caractérisé par la proportion élevée d'ouvriers, comparativement aux deux groupes précédents. Par exemple, la proportion de cols bleus œuvrant à la Caisse Saint-Sacrement est, globalement, plus de trois fois supérieure à celle de la Caisse Les Boulevards.

De plus, la représentation relativement faible des gens d'affaires parmi les dirigeants distingue ces trois caisses des autres. Les petits propriétaires ne se maintiennent qu'en la présence de quelques commerçants. Ainsi, contrairement aux caisses observées précédemment, les divers entrepreneurs de même que les membres des professions libérales sont pratiquement absents (à certains moments) de la structure électorale de ces établissements en milieu ouvrier. Les employés et les ouvriers demeurent les plus nombreux, toute proportion gardée, jusqu'en 1980 même si leur représentation régresse lentement tout au long de la période étudiée. On n'assiste donc pas à la montée des agents d'encadrement ou à la consolidation du pouvoir aux mains des petits propriétaires.

Même si les cols bleus dominent largement au niveau du pourcentage global de mandats exercés dans les organes de décision de ces trois caisses ouvrières, les petits propriétaires occupent pratiquement autant de sièges qu'eux sur les conseils d'administration. Les commerçants, en concentrant leur présence sur le conseil d'administration, seront donc plus susceptibles d'orienter les actions de ces trois caisses, malgré le fait qu'ils représentent une mince fraction des élus et surtout de la population desservie dans les paroisses concernées.

La Caisse Saint-François-d'Assise évolue dans un quartier où le nombre de professions autonomes est faible et où les commerces sont peu nombreux. Les propriétaires d'établissements sont en conséquence relativement peu nombreux parmi les dirigeants de cette caisse (tableau 14).

En revanche, les couches populaires, démographiquement significatives dans la population de la paroisse Saint-François-d'Assise, accèdent en grand nombre aux trois conseils de cette caisse jusqu'à l'aube des années 1970. Ainsi, dès la fondation de la caisse, on voit le journalier Wilfrid Martin à la présidence de la Commission de crédit. Romuald Morand, contremaître à la Wabasso, évolue sur la Commission de

TABLEAU 14

**Évolution des bases sociales de la Caisse Saint-François-d'Assise, 1945-1980
(trois conseils, pourcentage de mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	60 %	25 %	6 %	4 %	9 %	11 %	13 %
Commerçants	58 %	25 %	6 %	4 %	9 %	11 %	9 %
Entrepreneurs et assimilées	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %
2) Professions libérales	0 %	10 %	6 %	0 %	0 %	0 %	0 %
3) Agents d'encadrement	5 %	17 %	19 %	20 %	36 %	43 %	37 %
Cadres et personnel administratif	5 %	12 %	9 %	16 %	36 %	43 %	25 %
Professions intellectuelles	0 %	6 %	9 %	4 %	0 %	0 %	12 %
4) Le monde des employés et des ouvriers	35 %	48 %	70 %	76 %	56 %	41 %	40 %
Cols blancs semi spécialisés	9 %	2 %	13 %	12 %	9 %	3 %	6 %
Gens métiers et contremaîtres	9 %	23 %	4 %	35 %	22 %	19 %	18 %
Ouvriers	16 %	23 %	54 %	29 %	24 %	19 %	16 %
4) Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %	9 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

crédit de 1959 à 1972, Philippe Audet, mécanicien à la Wabasso, préside le Conseil de surveillance de 1960 à 1980, J. Marie Desjardins, contremaître/briquetier, est membre du Conseil d'administration. Par la suite, la représentation ouvrière tend à décliner.

Le quartier Saint-François-d'Assise se distingue avec un taux de chômage qui se situe en-dessous de la moyenne trifluvienne à partir de 1971. La moyenne des salaires est aussi supérieure à ce que l'on retrouve dans les autres paroisses ouvrières. Ces facteurs reflètent vraisemblablement une mutation de la composition sociale des habitants de la paroisse. Le développement du secteur Les Chenaux dans la partie nord de la paroisse (longeant la rivière Saint-Maurice) a attiré une population plus aisée. Ces nouveaux venus tendent à relayer les ouvriers à la direction de la caisse malgré le fait que ces derniers restent fortement représentés dans la population de la paroisse (tableau 15).

TABLEAU 15

Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les élus de la Caisse Saint-François-d'Assise et les habitants de la paroisse desservie (hommes) 1961 et 1981

Groupes sociopr.	Caisse 1960-64	Paroisse 1961	Caisse 1975-80	Paroisse 1981
Cols bleus	64 %	66 %	34 %	43 %
Cols blancs semi et non qualifiés	12 %	22 %	6 %	27 %

Sources : Statistique Canada; Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Regardons maintenant de plus près la participation ouvrière au sein des caisses Saint-Sacrement et Saint-François. On se rend compte que la strate supérieure du monde des ouvriers (les gens de métiers, et les contremaîtres) occupe souvent plus de sièges que les ouvriers peu qualifiés. Cette présence est très significative, puisque ces derniers demeurent plus nombreux dans la population et dans les usines du secteur que les gens de métiers et les contremaîtres. Pour la période étudiée, ces trois caisses du milieu ouvrier ne sont contrôlées par aucun des deux groupes traditionnels identifiés généralement dans l'historiographie. En effet, les propriétaires d'établissements et les membres des professions libérales exercent en moyenne, durant la Deuxième Guerre, 17 % des mandats dans ces trois caisses¹³.

De plus, à partir des années 1960, le positionnement des agents d'encadrement au sein des conseils de ces caisses fait contrepoids aux élus issus du monde des employés et des ouvriers. Les caisses Saint-Philippe, Saint-Sacrement et Saint-François-d'Assise demeurent enracinées dans le milieu populaire trifluvien et se distinguent non seulement du portrait global des caisses trifluviennes mais aussi des modèles urbains généralement présentés dans l'historiographie sur le Mouvement.

Finalement, le cas de la Caisse Notre-Dame illustre bien la complexité des phénomènes auxquels nous sommes confrontés lorsque vient le temps d'analyser le profil des dirigeants en rapport avec le milieu social ambiant.

¹³Le 17 % provient de nos données qui, au départ, traitaient de la période 1940-1980.

Il semble que la direction de cette caisse se soit transformée par une succession rapide de différents groupes (tableau 16). De 1945 à 1954, les employés et les ouvriers demeurent numériquement plus importants. Pendant la décennie suivante, les petits propriétaires, surtout des commerçants, s'imposeront sur les conseils. À partir des années 1970, la montée des agents d'encadrement se traduit par une poussée

TABLEAU 16

**Évolution des bases sociales de la Caisse Notre-Dame, 1945-1980
(trois conseils, pourcentage de mandats sur base annuelle)**

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Propriétaires d'établissements	19 %	35 %	54 %	60 %	27 %	23 %	19 %
Commerçants	11 %	24 %	40 %	42 %	18 %	20 %	18 %
Entrepreneurs et assimilées	0 %	6 %	8 %	10 %	2 %	0 %	0 %
Autres agents autonomes	7 %	5 %	6 %	8 %	8 %	3 %	1 %
Professions libérales	0 %	6 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Agents d'encadrement	20 %	21 %	17 %	10 %	27 %	33 %	44 %
Cadres et personnel administratif	11 %	10 %	8 %	8 %	14 %	23 %	25 %
Spécialistes	9 %	11 %	10 %	2 %	14 %	9 %	19 %
Le mondes des employés et des ouvriers	61 %	37 %	28 %	31 %	23 %	17 %	27 %
Cols blancs semi qualifiés	9 %	11 %	10 %	13 %	17 %	11 %	6 %
Gens de métiers contremaîtres	35 %	18 %	8 %	10 %	0 %	0 %	13 %
Ouvriers	17 %	8 %	10 %	8 %	6 %	6 %	8 %
Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	23 %	27 %	10 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Sources : Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

des cadres et du personnel administratif. Cependant, le taux élevé de la catégorie « autres¹⁴ » pour les années 1965 à 1974 nous invite à la prudence dans l'interprétation des données.

L'identification de relations entre le profil des élus et le profil social de la paroisse Notre-Dame devient une entreprise des plus hasardeuses. La difficulté est amplifiée par le taux de chômage très élevé (le plus élevé des paroisses trifluviennes) qui vient frôler les 20 % à la fin des années 1970 et qui, du même coup, occulte la profession (même s'ils sont chômeurs) d'une portion significative de la population masculine en âge de travailler dans le quartier.

Globalement, on peut affirmer que la forte présence ouvrière dans la paroisse ne trouve pas nécessairement d'écho à la direction de la caisse (tableau 17). Il est possible qu'en fonction de diverses circonstances propres au milieu, la direction de la caisse se soit transformée d'une décennie à l'autre. Ainsi, la création d'emplois par les nombreuses industries du secteur dans l'après-guerre laisse une grande place aux employés et aux ouvriers. Le plafonnement de l'industrialisation et les fermetures d'usines du secteur après les années 1950 auront vraisemblablement un effet de démobilisation parmi les groupes ouvriers participant à la gestion de la caisse, qui feront place aux commerçants du quartier et plus tard, aux agents d'encadrement.

¹⁴Il s'agit vraisemblablement d'un nombre important de retraités que nous n'avons pu associer à leur profession lors de leur vie active. Ces informations ont été retracées dans les autres caisses en effectuant un sondage téléphonique avec les directeurs actuels des caisses.

TABLEAU 17

**Comparaison entre la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les élus
de la Caisse Notre-Dame et des habitants de la paroisse desservie, (hommes)
1961 et 1981**

Groupes socio	Caisse 1960-64	Paroisse 1961	Caisse 1975-80	Paroisse 1981
Cols bleus	18 %	57 %	22 %	40 %
Cols blancs semi et non qualifiés	13 %	25 %	11 %	37 %

Sources : Statistique Canada; Rapports d'inspection (1936-1964); Rapports annuels (1965-1980); Annuaire Massicotte (1909 à 1960); Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975); Entrevues téléphoniques.

Mais le profil social des dirigeants d'une caisse a-t-il exercé une influence sur les pratiques financières de cette caisse ? Plus précisément, les pratiques de crédit et de placement d'une caisse ont-elles été en large partie influencées par l'appartenance sociale de ses dirigeants ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans le prochain chapitre.

4. Participation des dirigeants de caisses à la dynamique sociopolitique locale

Depuis longtemps, le Mouvement des caisses entretient des liens particuliers avec les différentes communautés qu'il dessert car il fait partie intégrante des outils de développement collectif des francophones. Sa présence à Trois-Rivières prend donc une importance stratégique dans l'examen des rapports entre les groupes locaux. Ainsi, par le biais de leurs dirigeants, les caisses populaires trifluviennes assurent leur visibilité en cumulant des postes de direction dans divers organismes locaux et régionaux. Comme nous le verrons dans cette section, plusieurs facteurs encouragent

la participation des dirigeants de caisse dans les réseaux locaux, notamment la volonté de tisser des liens avec le monde des affaires et l'amélioration de leur statut dans le milieu social trifluvien.

Nous voulons donc comprendre comment se manifeste la participation des caisses dans les organismes touchant la vie associative et politique locale. Nous avons établi la participation de chaque élu des caisses trifluviennes à la dynamique sociopolitique locale en identifiant tous ceux qui se sont vu confier des mandats de direction dans les cinq organismes suivants : la Chambre de commerce (membres et représentants), le Club Richelieu, la Société Saint-Jean Baptiste, le Conseil municipal (échevins et maires) de Trois-Rivières, et le Conseil scolaire catholique. Distincts par leur finalité, ces organismes reposent cependant sur des bases sociales qui tendent à se recouper, surtout au niveau de leur appareil de direction entre lesquels circulent plusieurs dirigeants¹⁵. Ils participent de maintes façons au développement de leur localité et procurent à leurs dirigeants un volume de capital social fort appréciable.

Le fichier informatisé des élites¹⁶ et celui des membres de la Chambre de commerce de Trois-Rivières¹⁷ nous ont permis de retracer les élus des caisses dans

¹⁵R. Levasseur et N. Séguin, *op. cit.*, p. 289.

¹⁶Il s'agit du fichier utilisé dans la recherche de R. Levasseur et N. Séguin, *op. cit.*

¹⁷Fichier créé par Gilles Vallée.

divers organes économiques, politiques et communautaires trifluviens¹⁸. L'examen de la présence des dirigeants (en fonction de mandats ramenés sur une base annuelle) au sein de ces entités est essentiel à la compréhension des rapports entre les caisses populaires et le milieu local. Voyons d'abord les organismes considérés.

Par l'ampleur de son membership et surtout par les multiples interconnexions qui s'y nouent, la Chambre de commerce joue un rôle central dans tout le mouvement associatif local. Dans l'après-guerre, elle devient une association largement ouverte et vouée à la défense des intérêts des gens d'affaires locaux. Levasseur et Séguin mentionnent que : « ce changement de vocation s'accompagne par une transformation complète de ses bases sociales qui deviennent de plus en plus l'apanage des couches moyennes francophones : petits propriétaires d'entreprises, professions libérales, agents d'encadrement...¹⁹ ».

Le Club Richelieu représente un outil d'expression des francophones en même temps qu'un lieu de distinction sociale au sein de la société locale²⁰. Signalons qu'il a été créé pour faire contrepoids aux clubs de services anglophones d'origine américaine (Rotary, Kiwanis) et qu'il est, à sa manière, un pôle d'expression identitaire des francophones.

¹⁸Nous avons réorganisé une base de données existante en repérant les dirigeants de caisse dans les organismes identifiés. Nous avons donc pris, manuellement, le nom de chaque dirigeant de caisse et vérifier s'il se retrouvait dans l'une des deux bases de données distinctes existantes : fichier informatique Élités - *auteur à confirmer* -(Kiwanis, Richelieu, Conseil municipal, Conseil scolaire, Société Saint-Jean-Baptiste) et le fichier papier des membres et dirigeants de la Chambre de commerce (Gilles Vallée).

¹⁹R. Levasseur et N. Séguin, *op. cit.*, p. 285.

La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie (SSJB) participe de cette logique identitaire et apporte son soutien à tous les mouvements, dont Desjardins, qui s'inscrivent dans le mouvement d'émancipation des francophones. Elle reste, au sein du mouvement associatif local, leur plus important lieu de rassemblement. Par la promotion des outils collectifs de développement (par exemple l'intervention accrue de l'État), la SSJB vise l'avancement de la communauté canadienne-française. Elle est présente dans presque toutes les localités de la région et son membership atteint les 20 000 personnes dans les meilleures années²¹.

Enfin, le Conseil scolaire et le Conseil municipal de Trois-Rivières représentent pour les francophones des lieux d'exercice de la démocratie qui leur sont exclusifs. De plus, ils demeurent des joueurs importants sur le marché financier local en tant qu'émetteurs de valeurs obligataires. Est-ce que les pratiques financières des caisses ont été influencées par l'appartenance de leurs dirigeants aux conseils scolaire et municipal ? La présence de dirigeants de caisse à la direction de ces organismes, croyons-nous, peut favoriser les intérêts du Mouvement, notamment lors de l'émission d'obligations ou par le dépôt de l'épargne scolaire. Cette question sera traitée dans le chapitre IV.

Le Mouvement Desjardins a une importance stratégique dans les réseaux locaux. Les dirigeants de caisses qui assument des mandats de direction dans d'autres

²⁰*Ibidem*, p. 286.

²¹*Ibidem*, p. 287.

organismes se distinguent de ceux dont l'activité se déroule exclusivement au sein d'une même caisse. Levasseur et Séguin soulignent d'ailleurs que ces individus jouissent du prestige élevé que leur confère au sein du milieu trifluvien une position avantageuse²². Notre hypothèse est qu'ils se recrutent surtout parmi les petits propriétaires, les professions libérales et les agents d'encadrement et ce, pour deux raisons principales. D'une part, ils occupent les postes clés au sein des caisses et en sont donc les porte-parole et d'autre part, ils y participent aussi pour leurs intérêts à titre d'entrepreneurs ou de cadres supérieurs d'organismes. Plus spécifiquement, la Caisse de Trois-Rivières, à travers ses dirigeants, est fortement intégrée dans les réseaux locaux et c'est à travers elle que le Mouvement tente de se faire connaître et reconnaître des acteurs et des institutions socio-économiques et politiques locaux.

Mais pourquoi faire connaître et reconnaître les élus des caisses Desjardins dans le milieu local ? C'est ici qu'entre en jeu la notion de capital social²³. Le volume du capital social que possède un dirigeant de caisse dépend en partie de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut mobiliser dans sa localité. Par ailleurs, son propre capital social est relié au volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié dans un groupe donné, tel que la SSJB

²²*Ibidem*, p. 290.

²³Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance. Pierre Bourdieu, « Le capital social », *Actes de la recherches en sciences sociales*, 31, 1980, p. 2-3.

ou la Chambre de commerce ; les profits que procure l'appartenance à un groupe, écrit Bourdieu, sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles²⁴.

Les liens qui se tissent entre les individus visent essentiellement à donner une position avantageuse, au sein des institutions locales et régionales, à l'individu et/ou à la caisse à laquelle il appartient. Ainsi, au moyen de l'accumulation d'une certaine forme de capital social, les dirigeants du Mouvement des caisses vont assurer une large diffusion de l'idéologie coopérative, dont un des thèmes privilégiés est la promotion du développement local et régional. Le fait de réunir, entre autres, des commissaires scolaires, des administrateurs de caisses populaires et des dirigeants de la Chambre de commerce, donne un accès non négligeable à des réseaux ou à des milieux sociaux qui, autrement, seraient difficilement accessibles²⁵.

L'accumulation de capital social n'est donc pas une finalité, mais un moyen par lequel certains élus de caisses, cherchent à conforter et améliorer leur position relative dans le milieu trifluvien. L'accès à la direction de la Chambre de commerce ou de la SSJB, par exemple, n'est pas le fruit du hasard : elle nécessite habituellement la possession de contacts. De plus, l'intérêt pour des postes de direction peut varier selon les associations rencontrées et la culture associative et militante qui y est valorisée.

²⁴*Ibidem*, p. 2.

²⁵L'importance stratégique de la participation aux réseaux locaux et aux liens qui s'y entremêlent est bien démontrée dans le mémoire de Yvan Rousseau qui mentionne que des démarches visant à exercer une influence directe sur les pouvoirs institutionnels sont mises de l'avant par la SSJB. Il en va de même pour les caisses.

Les élus d'une caisse qui accèdent aux conseils d'administration de plusieurs organismes possèdent habituellement de larges assises au sein des structures de représentation propres à la localité.

Si notre approche tente de démontrer que le Mouvement des caisses veut s'impliquer dans les organismes locaux pour y promouvoir ses intérêts, il faut considérer que la situation inverse existe aussi. Vraisemblablement, l'attrait pour les postes élus des caisses a dû s'accroître à partir des années 1960 lorsque le Mouvement est établi sur des bases solides et dispose de moyens financiers non négligeables. Comment évolue, dans la durée, la représentation de chacune des neuf caisses au sein de ces associations et institutions ? Qu'est-ce qui motive leur présence dans ces organismes ? Nous aborderons en premier lieu la vie associative pour ensuite traiter plus spécifiquement de la vie politique locale.

4.1 La vie associative locale

La Chambre de commerce ressort comme le lieu où se construisent les consensus les plus larges parmi les élites locales²⁶. L'adhésion des dirigeants de caisses à cet organisme est indicateur des relations privilégiées entretenues avec le

²⁶Yvan Rousseau, « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909-1970 », thèse de doctorat, Études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, décembre 1993, p. 285.

monde des affaires. Rappelons-nous l'importance des gens d'affaires parmi les dirigeants de caisses. Toutes les caisses comptent des membres de la Chambre sur leurs conseils élus alors que seulement certaines, par l'entremise de leurs leaders, sont actives à la direction de cette association.

Les élus des caisses trifluviennes figurent en grand nombre parmi les membres de la Chambre de commerce (tableau 18). Leur nombre n'a cessé d'augmenter jusqu'à la fin des années 1960. La fondation des caisses de Normanville et Les Boulevards dans les années 1960 a contribué à hausser la participation globale des dirigeants de caisses pendant cette décennie.

TABLEAU 18

Participation des élus des caisses trifluviennes à la direction des organismes, 1945-1980 (mentions d'implication par mandat sur une base annuelle)

Organismes	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Chambre de commerce							
- Dirigeants	10	12	7	10	5	0	6
- Membres	61	77	97	151	176	105	82
Société Saint-Jean-Baptiste	1	7	14	21	26	15	8
Club Richelieu	2	5	4	2	4	n/d	n/d
Conseil scolaire	2	0	9	9	10	7	4
Ville de Trois-Rivières (échevins et maires)	8	8	6	6	3	4	5
Total par année (postes de direction seulement)	23	32	40	48	48	26	23

Sources : Gilles Vallée, Fichier « Chambre de commerce ». Fichier informatisé « Élités », fichier utilisé dans la recherche de R. Levasseur et N. Séguin, *op. cit.* Recoupement des données L. Marchand.

L'étude de la participation des dirigeants de caisses nous a permis de découvrir le nombre relativement élevé d'élus de la Caisse Sainte-Cécile adhérant à la Chambre. Comparativement aux caisses ouvrières situées dans le même secteur de la ville, les élus de cet établissement s'impliquent davantage dans cet organisme à vocation économique où les ouvriers sont généralement absents. Ceci traduit la forte présence des propriétaires d'établissements et des membres des professions libérales parmi les dirigeants de cette caisse et des liens privilégiés qu'ils entretiennent avec le monde des affaires local.

Entre 1960 et 1974, les leaders de la Caisse de Normanville participent activement aux réseaux des gens d'affaires locaux, comme en témoignent les deux tiers de ses élus qui sont membres en règle de la Chambre de commerce. Cet établissement se classe au deuxième rang, derrière la Caisse de Trois-Rivières, pour le nombre de dirigeants membres de la Chambre.

Les caisses dont la direction est de prédominance ouvrière, on peut s'y attendre, offrent un nombre relativement faible de leurs élus au membership de la Chambre de commerce. Sur une base annuelle, on recense en moyenne à peine trois mentions d'élus de ces caisses parmi le membership de la Chambre, malgré le fait que l'on note une augmentation de la participation au cours des années 1960.

Un nombre significatif de gérants de caisses adhèrent à la Chambre, à partir du milieu des années 1950. Ce phénomène est généralisé à travers toutes les caisses

trifluviennes, ce qui signale la volonté d'une plus grande ouverture face au monde des affaires et l'accroissement du rôle du gérant dans la gestion des caisses. C'est le cas de Gérard Nadeau, de la Caisse Saint-Sacrement, qui demeure membre de la Chambre de 1958 à 1971, et de Jules-Pierre Boisvert, de la Caisse de Normanville, qui en est membre de 1965 à 1974.

Globalement, on remarque une baisse prononcée du nombre de membres de la Chambre parmi les élus de caisses à partir des années 1970. Ce phénomène est possiblement relié au renouvellement des dirigeants par de nouveaux groupes moins associés au monde des affaires que nous avons observé précédemment. En effet, il n'est pas habituel de repérer un directeur d'école ou un fonctionnaire, par exemple, parmi le membership de la Chambre.

Voyons maintenant comment s'est manifestée la participation des caisses à la direction de la Chambre de commerce. Outre le cas de la Caisse de Trois-Rivières, on constate qu'un nombre restreint d'élus sont présents à la direction de la Chambre. Deux groupes de leaders de caisse, l'un de petits propriétaires, l'autre de gérants de caisses, de gérants du commerce et de gestionnaires de la fonction publique, occupent respectivement 22 et 21 mandats à la Chambre (sur un total de 50 pour l'ensemble des élus de caisse). Les autres élus de caisses se font plutôt discrets parmi le corps de dirigeants de la Chambre de commerce, particulièrement les caisses Saint-Philippe, Saint-Sacrement et Sainte-Marguerite. Aucun dirigeant de ces caisses ne participe à la direction de l'organisme pendant la période étudiée.

Jusqu'au milieu des années 1960, les dirigeants de la Caisse de Trois-Rivières accaparent à eux seuls 85 % des mandats exercés par l'ensemble des élus de caisses trifluviennes à la tête de la Chambre. D'ailleurs certains se retrouvent aux plus hauts échelons de l'organisme. Frank Spénard, comptable et homme d'affaires reconnu, préside la Chambre en 1953 et en 1954 tout en siégeant sur le conseil d'administration de la caisse. Le comptable Henri René de Cotret, occupe les postes de trésorier et d'administrateur de la Chambre entre 1947 et 1958, tout en exerçant simultanément les fonctions de vice-président et d'administrateur de la caisse.

Bref, toutes les caisses, à travers leurs élus, participent au membership de la Chambre alors que seulement quelques-unes cumulent des charges à sa direction. Les liens entre les caisses Desjardins et la Chambre sont fort importants, particulièrement dans les années 1960. Ce phénomène suggère que les caisses s'identifient plus qu'auparavant à des réseaux liés au monde des affaires. Il semble bien que l'élargissement du rôle économique des caisses face aux entreprises de leur communauté est déjà bien amorcé.

On peut penser qu'au moyen de l'accumulation de capital social dans la Chambre de commerce, les élus de caisses améliorent non seulement leur propre statut dans les réseaux locaux, mais aussi positionne de façon avantageuse certaines caisses dans le milieu des affaires trifluvien. Les liens étroits entretenus entre le monde des affaires et les caisses à travers la Chambre de commerce traduisent le

passage d'une vision communautaire vers une vision plus entrepreneuriale du rôle des caisses locales. Le renforcement de ces liens suggère, en effet, que les caisses ne visent plus seulement à desservir les petits épargnants et certaines institutions, mais tentent de conquérir le marché des commerces et des petites entreprises.

Le Club Richelieu accueille également des leaders de caisses parmi ses dirigeants. Il s'agit essentiellement de quelques comptables, d'un pharmacien et d'un notaire. Seules les caisses de Trois-Rivières et de Normanville s'y trouvent représentées. Leurs dirigeants recueillent respectivement onze et six mandats dans le Club. Ceci leur permet de placer au moins un de leurs élus à la direction du Club entre 1945 et 1959. L'appartenance des caisses à ce pôle de l'expression identitaire des francophones devient significative. En effet, elles ignorent presque complètement les clubs Rotary et Kiwanis au profit du Club Richelieu.

Historiquement, la SSJB et le Mouvement Desjardins ont entretenu des liens privilégiés. Leurs structures à trois échelons sont très similaires et l'implantation de la SSJB précède généralement celle de la caisse dans la paroisse. Ainsi, l'importance des relations entre le Mouvement et la SSJB se révèle notamment dans le processus de fondation d'une caisse. Les propagandistes des Unions régionales travaillent avec les militants de la SSJB, qui agissent souvent comme promoteurs du projet. Ils préparent

d'abord le terrain et adressent ensuite une demande de fondation à l'Union régionale et organisent les rencontres des paroissiens intéressés avec les propagandistes²⁷.

Dans le cas trifluvien, on remarque que les élus de caisses participant à la direction de la SSJB²⁸ possèdent un profil social davantage diversifié que ceux que l'on retrouve à la Chambre de commerce. Ils proviennent, en effet, de tous les groupes sociaux et de plusieurs caisses alors que la Chambre accueille surtout des dirigeants de la Caisse de Trois-Rivières, agents d'encadrement et petits propriétaires. De 1945 à 1980, les agents d'encadrement cumulent 46 mandats à la SSJB. Les membres des professions libérales ainsi que le groupe des ouvriers et des employés en recueillent respectivement 22 et 21, ce qui illustre une ouverture plus large et plus prononcée des élus de caisses à l'organisme nationaliste que celle de la Chambre de commerce. De toute évidence, la SSJB n'est pas l'apanage des propriétaires d'établissements qui recueillent seulement quatre mandats.

L'effritement des liens entre les caisses locales et la SSJB à partir des années 1970 peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Notamment, la radicalisation des positions de la SSJB peut avoir rebuté certains dirigeants de caisse à s'associer avec le mouvement indépendantiste. En effet, de nouveaux jeunes militants, qui s'associent avec la SSJB, promeuvent un nationalisme nettement plus politisé à partir de la fin

²⁷P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, p. 85-86.

²⁸Précisons que les rapports entre la SSJB et les caisses populaires ne sont entrevus ici qu'à partir de la structure régionale de la SSJB. La disponibilité de données sur le membership des sociétés SSJB aurait sans doute révélé des liens encore plus étroits entre la SSJB et les caisses populaires.

des années 1960. « Leur enthousiasme allait heurter de plein front les positions des anciens militants encore très présents à la direction²⁹ ».

Le conflit fait rage parmi les dirigeants de la Société dont les positions sont polarisées; l'une très politisée prônant l'émancipation nationale et la constitution d'un État souverain et technocratique; l'autre défendant le cadre fédéraliste canadien et la prééminence de l'entreprise privée. L'adoption officielle de l'option souverainiste (souveraineté totale du Québec) au congrès spécial de la SSJB en septembre 1969 entraîne la démission du président et d'autres dirigeants³⁰. De plus, presque simultanément, la SSJB démontre sa volonté de rapprochement avec le mouvement ouvrier. Ce geste implique une brisure dans les relations qui avaient été traditionnellement entretenues avec le monde des affaires francophone.

Vers la fin des années 1960, la SSJB décide de ne plus renouveler son adhésion au sein de la Chambre de commerce, traduisant ainsi des conflits qui se déroulent non seulement au sein de la SSJB mais à travers toute la dynamique sociopolitique locale dont font partie les caisses Desjardins. Il semble que l'adoption de la thèse souverainiste ait affecté le réseau de relations de la SSJB.

Il nous apparaît donc plausible d'avancer que la réorientation décrite plus haut ait constitué un repoussoir pour plusieurs dirigeants de caisses qui avaient été très

²⁹P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, p. 130.

³⁰*Ibidem*, p. 132, 140 et 143.

nombreux parmi les leaders de la SSJB. Les valeurs davantage associées au monde ouvrier et nationaliste ont pu repousser les élus de caisses issus du monde des affaires. On remarque la coïncidence presque parfaite entre leur défection des postes de direction et les transformations de la SSJB vers la fin des années 1960. D'un autre côté, ce changement de cap a vraisemblablement trouvé des échos parmi certains dirigeants de caisses davantage associés aux valeurs nationalistes.

Par exemple, Gérard Bellavance de la Caisse de Normanville est impliqué simultanément dans les deux organismes entre 1962 et 1964; mais il délaisse la SSJB par la suite pour demeurer membre de la Chambre. Situation identique pour Robert Durand, gérant de la Caisse de Trois-Rivières, qui délaissera la SSJB en 1966. Il en va de même pour Frank Spénard et Roland Leroux dans la même période. La situation inverse se produit dans le cas de Georges Meyers de Sainte-Marguerite qui participe dans les deux organismes depuis 1957, mais abandonne son statut de membre de la Chambre après 1971. Dès le début des années 1970, on ne retrace donc plus aucun élu de caisse évoluant simultanément à la Chambre (membres et administrateurs confondus) et à la SSJB.

En clair, il n'est plus évident que l'on peut améliorer sa position dans le milieu des affaires trifluvien en accumulant du capital social à travers la SSJB. Avant le milieu des années 1960, faut-il le rappeler, la SSJB et la Chambre de commerce faisaient chacune à leur manière la promotion du milieu des affaires francophone.

TABLEAU 19
Participation des dirigeants de caisse à la vie associative et politique locale,
catégories socioprofessionnelles et organismes, 1945-1980

Catégories	Organismes	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80	Total
Propriétaires d'établissements	Ville de Trois-Rivières	7	7	5	5	1	3	4	32
	Conseil scolaire	-	-	-	-	-	3	2	5
	C. de Commerce (membres)	33	42	50	47	50	29	21	272
	C. de Commerce (admin.)	7	6	2	3	2	-	2	22
	Club Richelieu	-	-	-	-	-	-	-	0
	Société Saint-Jean-Baptiste	-	-	-	-	3	-	1	4
Professions libérales	Ville de Trois-Rivières	-	1	1	1	-	-	-	3
	Conseil scolaire	2	-	4	5	5	-	-	16
	C. de Commerce (membres)	3	10	15	29	35	16	11	119
	C. de Commerce (admin.)	-	-	1	-	-	-	-	1
	Club Richelieu	-	2	-	-	2	-	-	4
	Société Saint-Jean-Baptiste	-	-	1	8	8	3	-	22
Agents d'encadrement	Ville de Trois-Rivières	1	-	-	-	-	-	1	2
	Conseil scolaire	-	-	3	3	5	1	1	13
	C. de Commerce (membres)	19	23	26	53	77	48	39	285
	C. de Commerce (admin.)	3	6	4	4	2	-	2	21
	Club Richelieu	2	3	4	2	2	-	-	13
	Société Saint-Jean-Baptiste	1	-	5	8	15	11	7	47
Employés et ouvriers	Ville de Trois-Rivières	1	-	-	1	2	1	-	5
	Conseil scolaire	-	-	2	1	-	3	1	7
	C. de Commerce (membres)	6	2	6	22	13	12	11	73
	C. de Commerce (admin.)	-	-	-	3	1	-	2	6
	Club Richelieu	-	-	-	-	-	-	-	0
	Société Saint-Jean-Baptiste	-	7	8	5	-	1	-	21

Sources : Gilles Vallée, Fichier « Chambre de commerce »; R. Levasseur et Y. Rousseau, Fichier informatisé « Élités »; Rapports d'inspection des caisses témoins.

Afin de maintenir leurs acquis, les caisses Desjardins ont tout intérêt à limiter leurs liens avec le mouvement souverainiste pour ne pas se mettre à dos les gens d'affaires.

À l'opposé, s'afficher trop ouvertement avec le monde des affaires à travers la Chambre de commerce peut attirer les critiques des syndicats, du monde ouvrier et des organismes communautaires associés au Mouvement des caisses.

Il était donc devenu difficile de cumuler l'appartenance à deux organismes comme plusieurs dirigeants de caisses le faisaient auparavant (Chambre de commerce et SSJB), dont les intérêts étaient devenus plus que jamais incompatibles. Il fallait choisir son camp, ce qui expliquerait en partie, la baisse de la participation dans les deux organismes.

En terminant, il faut mentionner que même si l'option souverainiste nous apparaît un facteur déterminant dans le redéploiement des liens entre les organismes dans les années 1970, elle n'explique pas à elle seule tous les rapports entre la SSJB, la Chambre et les caisses. Les relations entretenues y sont beaucoup plus complexes et leur analyse nécessiterait une recherche plus approfondie qui n'est pas à la portée de ce mémoire.

4.2 La vie politique locale

Les leaders des caisses Desjardins participent aussi à la vie politique de leur localité. La fonction de commissaire scolaire a attiré plusieurs dirigeants de caisses, dont Fernand Duchaine entre 1958 et 1969, administrateur de profession et élu de la caisse Sainte-Marguerite. Nous y retrouvons aussi Éric Leroux, gérant d'entreprise de construction et Roland Leroux, pharmacien, tous deux représentants de la Caisse de Trois-Rivières.

De 1955 à 1970, les élus des caisses de Trois-Rivières et de Sainte-Marguerite y assument 27 des 28 mandats du Conseil scolaire occupés par l'ensemble des dirigeants des caisses trifluviennes. Pendant cette période, ces établissements ont donc en moyenne de un à deux de leurs dirigeants présents sur le Conseil scolaire annuellement. L'appartenance des caisses locales au Conseil scolaire s'inscrit parfaitement dans les objectifs de croissance et les valeurs de l'épargne véhiculés par le Mouvement. Le Conseil scolaire constitue, en effet, une tribune privilégiée pour promouvoir l'épargne avec l'aide des caisses scolaires du Mouvement.

Par ailleurs, on remarque la présence soutenue des dirigeants de caisses au Conseil municipal. La Caisse de Trois-Rivières voit un plus grand nombre de ses leaders impliqués dans la politique municipale comparativement à ses consœurs. Citons le cas de Frédéric Poliquin, entrepreneur en plomberie, qui exercera les fonctions d'échevin de 1945 à 1953, tout en demeurant un membre fidèle de la

Chambre. La Caisse Sainte-Cécile n'est pas en reste avec Gérard Bourget, boucher et épicier qui se fait élire échevin de 1945 à 1953 tout en étant membre de la Chambre. Entre 1945 et 1965, au moins un dirigeant, en moyenne, de la caisse de Trois-Rivières et de la Caisse Sainte-Cécile siège à chaque année en tant qu'élus au Conseil municipal. De son côté, la Caisse Les Boulevards voit au moins un de ses dirigeants siéger annuellement comme élu à la ville entre 1960 et 1980. Les leaders de ces trois caisses réunies recueillent 46 des 49 mandats exercés au Conseil municipal par les élus des caisses trifluviennes pour la période étudiée.

La présence des caisses autour de ces tables politiques pourvoyeuses de capital social, semble aussi être liée à des intérêts financiers. En effet, comme nous le verrons dans le chapitre IV, l'achat d'obligations municipales par les caisses représente un moyen important utilisé pour placer les liquidités avant les années 1970. Par la suite, les normes de liquidités deviennent moins sévères (nécessitant beaucoup moins de placements en obligations), et la gestion de l'épargne se centralise, ce qui paraît coïncider avec le désintéressement des leaders de caisses dans les conseils scolaire et municipal.

En définitive, les élus de caisses issus du monde des affaires conservent, depuis les années 1940, une large place dans les réseaux locaux. Ils doivent néanmoins composer de plus en plus avec de nouveaux groupes, particulièrement avec les agents d'encadrement. Entre 1950 et 1969, le Mouvement des caisses renforce ses relations avec la plupart des organismes. La participation des élus de

caisses à la dynamique locale devient plus intense, due en partie à l'arrivée de nouveaux groupes au sein des structures représentatives des établissements locaux, à la nécessité d'améliorer la position et le statut des caisses dans le milieu trifluvien et de développer les liens avec le milieu des affaires local.

Conclusion

L'engagement des caisses Desjardins dans leur milieu ne serait pas possible sans le concours de ses centaines de dirigeants bénévoles. Ces individus incarnent une des valeurs fondamentales du Mouvement : la solidarité. Par leurs actions, ils contribuent au développement et à la vitalité de leurs collectivités, mais ils permettent aussi aux caisses de se faire connaître et reconnaître dans leur milieu.

Globalement, les alliances entre les groupes à la tête des caisses trifluviennes demeurent inchangées entre 1945 et 1955. Nous avons vu qu'au lendemain du second conflit mondial, les petits propriétaires restent au cœur du fonctionnement des caisses. Ces derniers permettent aux caisses de s'enraciner dans leur milieu et de profiter de leurs réseaux d'influence grâce à l'étendue de leurs contacts dans la localité, à leurs relations d'affaires et au capital social qu'ils mobilisent. La montée des agents d'encadrement sur les conseils élus à partir du milieu des années 1950 et le renforcement des dispositifs de gérance et des structures d'encadrement entraînent un changement majeur dans les rapports entre les petits propriétaires et la caisse

populaire. Conséquemment, c'est tout le fonctionnement et la régulation internes de ce système qui sont modifiés. « Cette fois-ci, le notable se trouve en situation de dépendance à l'égard de l'institution. C'est désormais cette dernière qui renouvelle son réseau de clientèles, et c'est sur cette base qu'il continue à y participer³¹ ».

L'observation de cas-types nous a aussi permis de constater que chaque caisse voit se nouer à sa tête des alliances qui lui sont propres selon les périodes observées. Généralement, un groupe local, appuyé d'un second, investit les postes clés à la direction des caisses. Ces rapports de force sont particuliers à chaque établissement en fonction de la dynamique, de l'histoire et de la composition sociale du milieu. Règle générale, le profil social des dirigeants locaux ne correspond pas nécessairement à celui de tous les résidents d'une paroisse, mais plutôt à celui d'une « élite ». Cette dernière évolue, par ailleurs, dans le temps.

Dans le même ordre d'idées, nous avons tenté de comprendre comment se manifeste l'enracinement des établissements dans leur milieu en examinant la participation de leurs élus dans cinq organismes locaux touchant la vie associative et politique locale. Les élus de caisses impliqués dans ces réseaux se recrutent surtout parmi les gens d'affaires et les agents d'encadrement parce que ce sont eux qui occupent les postes clés au sein des caisses. De plus, les dirigeants de la Caisse de Trois-Rivières participent de façon importante aux réseaux locaux et ce sera à travers eux que le Mouvement se fait connaître et reconnaître des acteurs et des institutions

³¹ Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 293.

socio-économiques et politiques locaux. En effet, l'intégration stratégique de plusieurs élus de caisses dans certains organismes leur permet d'acquérir le capital social nécessaire à un positionnement avantageux au sein des institutions locales et régionales.

Depuis le dernier conflit mondial, la Chambre de commerce et la SSJB occupent une position centrale au sein du monde associatif trifluvien. Sept des neuf caisses ont vu certains de leurs dirigeants occuper à un moment ou à un autre des fonctions de direction à la SSJB alors que six sont impliquées à la direction de la Chambre à travers leurs élus. Le contrôle de l'épargne des Québécois au moyen des caisses populaires et des sociétés d'assurances est au cœur d'une stratégie de reprise en main de l'économie dans les cercles nationalistes durant les années 1940 et 1950. Elle vise essentiellement à créer les réservoirs de capitaux nécessaires au développement de grandes entreprises québécoises. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les Chambres de commerce y sont associées³². La présence des dirigeants des caisses dans ces organismes démontre l'importance accordée par eux aux réseaux locaux. La participation des élus contribue à assurer la visibilité du Mouvement et promeut le développement des caisses et de leurs communautés.

³²P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, p. 179.

CHAPITRE IV

LES PRATIQUES FINANCIÈRES

Jusqu'à la Deuxième Guerre, deux grandes missions sont au fondement des activités des coopératives d'épargne et de crédit : 1) la formation d'un capital sous contrôle canadien-français; 2) la décentralisation du crédit de façon à servir le développement local¹. En tant qu'institutions financières, les caisses populaires se font confier l'épargne des personnes et des entreprises de leur localité. La caisse est le point central par lequel se transigent les fonds qui y sont déposés et les sommes consacrées aux emprunts sous forme de prêts ou de placements en obligations. Des chercheurs ont relevés qu'avant les années 1960, les capitaux recueillis par les caisses étaient affectés au soutien des activités économiques des agents de la petite propriété et au financement, par le prêt et le placement obligataire, des établissements civils et religieux². Qu'en est-il des caisses trifluviennes ?

¹Claude Bellavance, Roger Levasseur et Yvan Rousseau, « De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise, l'essor de deux institutions : Hydro-Québec et Desjardins, 1920-1965 », *Recherches sociographiques*, XL, 3, 1999, p. 561.

²*Ibidem*, p. 561.

À partir des années 1940, le Mouvement des caisses connaît une forte croissance. Les pratiques financières des caisses locales font de plus en plus l'objet de contrôle de la part des instances centralisées. Le projet de Desjardins change d'échelle : il passe de la localité à l'espace « national ». C'est ce phénomène que nous souhaitons examiner de plus près à partir des caisses populaires trifluviennes. Nous entreprendrons cette analyse en nous attardant plus particulièrement sur les liens entre la gestion des fonds, les caractéristiques des dirigeants de caisses et les particularités du milieu d'implantation des caisses.

Pouvons-nous établir un rapport entre le profil social des dirigeants de caisses et les pratiques financières de l'établissement qu'ils dirigent ? Disons qu'il n'existe pas d'adéquation directe à ce niveau, pas plus que la relation entre le profil des dirigeants et le milieu socio-économique est nécessairement concordante. Cette constatation faite, plusieurs facteurs influencent les politiques financières des caisses : le rôle du gérant, son style de gestion personnel, les pressions conjoncturelles des marchés, les particularités du membership, etc. La centralisation de la gestion des liquidités et des placements, l'expansion des filiales du Mouvement Desjardins, la concurrence et les modifications du cadre législatif ont tous influencé, à divers degrés, les pratiques financières des établissements locaux.

Malgré tout, il reste que, les groupes en poste et l'environnement local donnent une couleur particulière à la façon dont chaque caisse gère les capitaux qui lui sont confiés. Posons-nous donc les questions suivantes : à quelles fins sont utilisés les

capitaux recueillis ? Dans quelle mesure les différents groupes à la tête des caisses gèrent-ils différemment les fonds confiés à leurs établissements ? Jusqu'à quel point les pratiques financières sont-elles adaptées en fonction des particularités du milieu local ? Ces questions peuvent être envisagées en tenant compte de la relation entre l'épargne, le crédit et les placements.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les caisses recrutent leurs leaders plus largement parmi les populations locales depuis la fin des années 1950. Nous formulons l'hypothèse que la vocation originale des caisses qui était de soutenir le développement de l'économie locale se transforme dans le temps sous l'impulsion des nouveaux groupes sociaux qui prennent les commandes des caisses. L'évolution sociodémographique des paroisses desservies contribue aussi à modifier la mission originale des caisses, ces dernières devant s'adapter à leur environnement externe immédiat.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons mis au point des indicateurs sur les pratiques financières des établissements trifluviens. Ainsi, quatre indicateurs nous apparaissent fondamentaux dans l'étude de la gestion des fonds par les caisses : 1) l'importance relative des sommes conservées en caisse (liquidités), 2) les fonds engagés dans les placements, 3) les prêts hypothécaires et 4) les prêts sur reconnaissance de dette. Le profil financier ainsi dégagé nous renseigne sur la gestion des caisses en matière d'épargne et de crédit.

À partir de ces indicateurs, nous constatons la grande disparité des pratiques financières entre les établissements, plus particulièrement pendant la période 1945-1960. Il devient alors fort hasardeux d'interpréter les données financières de manière comparative. Il est primordial d'admettre ici les limites de nos sources. D'une part, les données financières sur le prêt personnel extraites des rapports mensuels des caisses ne permettent pas de distinguer le prêt à la consommation et la consolidation de dette de l'ensemble des prêts. D'autre part, les données sur le prêt hypothécaire ne nous aident pas à différencier le prêt pour une maison unifamiliale et le crédit pour un immeuble à revenus qui fait appel à une toute autre logique, plus affairiste. Ce type de prêt est assimilé pendant la période étudiée aux prêts personnels. Ainsi, les données financières globales recueillies ne nous renseignent aucunement sur le portrait de l'emprunteur et sur le motif d'emprunt.

Pour contourner ces difficultés, le chapitre sera structuré de la façon suivante : nous dresserons d'abord un portrait global de la situation financière des caisses trifluviennes entre 1945 et 1960, en insistant sur l'évolution de l'actif et des sommes consacrées aux prêts ainsi qu'aux placements. Cette période est marquée par la forte croissance financière des caisses, la relative stabilité du profil social des dirigeants et l'amorce de changements importants dans leur milieu d'implantation.

Ensuite, nous examinerons l'évolution des pratiques financières de l'ensemble des établissements de 1960 à 1980. Cette période se déroule sous le signe de changements importants à la direction des caisses et dans leur environnement externe.

Ces vingt années sont aussi caractérisées par la modernisation des pratiques financières, par la fondation de deux nouvelles caisses et par de nouvelles initiatives centralisatrices de la part du Mouvement (assurances, fiducie, prêts industriels, etc.). Pour assurer une croissance continue, le Mouvement Desjardins examine les bonnes occasions d'affaires, voire les acquisitions. Les caisses ont atteint une certaine maturité qui leur permet d'affronter la concurrence, ce qui implique aussi qu'elles soient davantage soumises aux règles du marché.

Chacune des sections inclura l'analyse de cas types en ciblant les comportements distinctifs de certaines caisses par rapport à la moyenne trifluvienne. En tenant compte des réserves exprimées plus haut, nous allons mener l'analyse en faisant intervenir à la fois les facteurs qui tiennent aux particularités des paroisses desservies et au profil social des dirigeants.

1. La croissance financière des caisses locales : 1945-1960

Pendant la guerre, les caisses populaires connaissent un essor remarquable à Trois-Rivières : le nombre de sociétaires passe de 2 046 à 7 779 et l'actif est multiplié par cinq. Malgré le fait que le gouvernement canalise encore une forte proportion de l'épargne des particuliers, l'épargne dans les caisses s'établit à 584 763 \$ en 1940 et grimpe à tout près de trois millions en 1945. La production atteint des niveaux sans

précédent et l'inflation reste modérée. Cette conjoncture favorable permet aux caisses populaires d'affermir leurs positions dans la ville de Trois-Rivières.

La fin des hostilités amène chez les dirigeants du Mouvement de vives appréhensions face aux perspectives économiques de l'après-guerre. On prévoit une poussée inflationniste, une propagation du chômage et une diminution marquée de l'épargne dans les caisses. La crise de 1921 survenue au lendemain de la Première Guerre mondiale avec ses effets désastreux sur plusieurs caisses populaires au Québec reste bien ancrée dans la mémoire des contemporains .

Pierre Poulin affirme d'ailleurs que depuis le début de la guerre, les dirigeants des instances régionales et provinciales du Mouvement n'ont cessé d'en appeler à la prudence en insistant sur le caractère artificiel de la prospérité. On voulait convaincre les caisses locales de diminuer le volume et les montants des prêts consentis. On souhaitait ainsi maintenir en liquidité jusqu'à 50 % de leur actif afin d'être en mesure de rembourser les déposants qui viendraient retirer leur argent après la guerre³.

Mais les pires craintes ne se matérialiseront pas. La période de l'après-guerre est marquée par la prospérité économique. Le revenu personnel des habitants de

³Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, Québec Amérique, Montréal, 1998, p. 32-33.

Trois-Rivières s'accroît significativement et l'augmentation du pouvoir d'achat se traduit rapidement par la généralisation de l'achat des biens de consommation.

1.1 Une gestion de l'épargne sous le signe de la prudence

L'augmentation spectaculaire de l'épargne au sein des caisses résulte de leur percée en milieu urbain, du taux de chômage pratiquement inexistant et de la hausse générale des salaires pendant la guerre. En effet, en raison du rationnement, la population doit restreindre sa consommation de biens durables ce qui contribue à stimuler l'épargne et à diminuer la demande pour les prêts.

Au cours de la période 1945 et 1960, l'actif des caisses trifluviennes passe de 3,3 millions \$ à 20,7 millions \$ (figure 1). L'augmentation substantielle de l'épargne permet de pousser la taille de l'actif vers de nouveaux sommets. Pendant cette période, le montant de l'épargne équivaut en moyenne à 88 % de celui de l'actif global des caisses trifluviennes. Il ne faut donc pas s'étonner que le taux de croissance de l'épargne soit quasi identique à celui de l'actif des caisses. Ajoutons que l'actif de la Caisse populaire de Trois-Rivières représente à lui seul la moitié de l'actif global des caisses trifluviennes en 1945. Cependant, le poids relatif de cette caisse diminue progressivement au fil des ans pour atteindre 25 % de l'actif global en 1980.

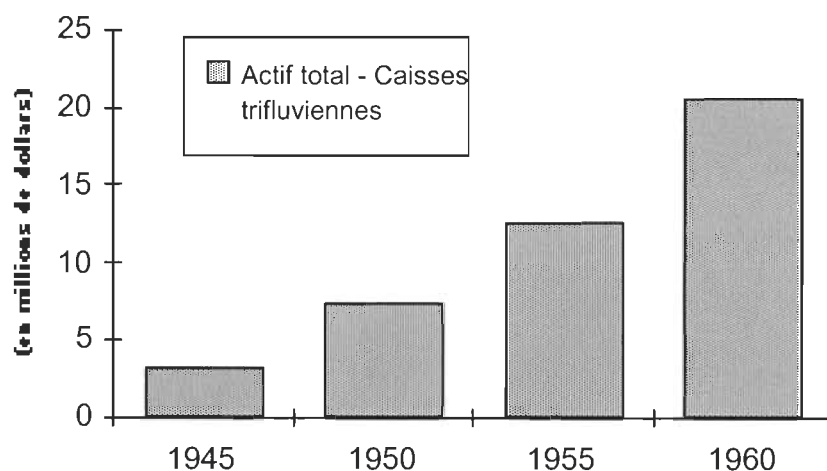


Figure 1 : Évolution de l'actif total des caisses trifluviennes, 1945-1960

Source : Rapports mensuels des caisses témoins 1945, 1950, 1955 et 1960.

Visant à renverser la tendance du crédit à la consommation proposée par les compagnies de finance, les caisses locales se préoccupent plus que jamais de ce qu'elles perçoivent comme étant leur mission première : stimuler l'épargne. Les efforts déployés sont remarquables, souligne Poulin; des conférences sont données par les propagandistes des unions, de nombreux articles sont publiés dans *La Revue Desjardins* et un matériel promotionnel varié est mis à la disposition des caisses. On tente de rappeler constamment aux sociétaires les bienfaits de l'épargne et les moyens à prendre pour épargner⁴.

L'épargne accumulée permet aux caisses d'effectuer annuellement des milliers de prêts à leurs sociétaires. De plus, des sommes appréciables sont consenties aux

⁴*Ibidem*, p. 140.

corporations et aux divers paliers de gouvernements sous forme de placements obligataires. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ampleur de l'épargne recueillie par les caisses locales met en évidence l'importance des enjeux qui se nouent autour de leurs politiques en matière de crédit et de placement. Quels sont les secteurs d'intervention privilégiés par les établissements trifluviens ?

Premièrement, il faut noter qu'une grande partie des sommes recueillies dans les années 1940 et 1950 sont conservées en liquidités. Le pourcentage de liquidités contenu dans l'actif fixé par les pouvoirs centraux du Mouvement passe de 50 % en 1945 à près de 15 % en 1980. Les normes de liquidités ont donc de fortes incidences sur les sommes disponibles pour le crédit et les placements.

En second lieu, parmi les formes d'utilisation de l'épargne non réservées aux liquidités, les prêts sont généralement les plus rentables, mais aussi les plus risqués. Il en existe deux catégories. Le prêt sur reconnaissance de dette (prêt personnel) n'est garanti que par la seule signature de l'emprunteur. La signature d'une caution peut également être exigée. Le prêt hypothécaire vise à financer l'achat ou l'entretien de biens immobiliers sur lesquels la caisse peut récupérer sa mise de fonds dans l'éventualité où l'emprunteur se trouverait en défaut de paiement. Selon Levasseur et Rousseau, le crédit sur hypothèque sert également de filière à la réalisation d'une

partie des gros prêts, sans que ceux-ci soient expressément contractés en vue de financer des propriétés immobilières ou foncières⁵.

Dès la fin de la Guerre, les caisses privilégient les prêts au détriment des placements (figure 2). En effet, la population reprend vigoureusement la consommation de biens et de services et la construction de nouveaux logements connaît une croissance soutenue, ce qui engendre une demande accrue pour le crédit.

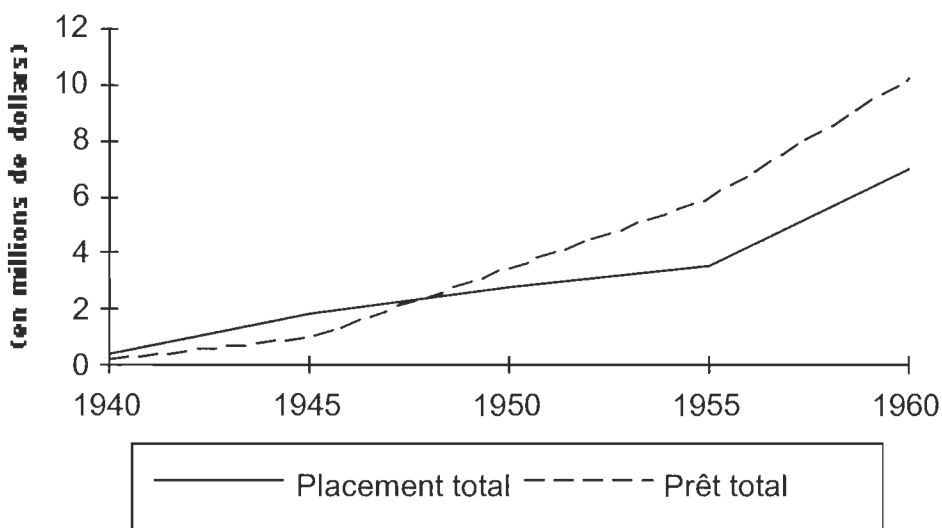


Figure 2 : Évolution comparée des fonds consacrés aux prêts et aux placements, caisses trifluviennes, 1940-1960

Source : Rapports mensuels des caisses témoins 1940, 1945, 1950, 1955 et 1960.

Entre 1945 et 1960, les caisses trifluviennes ne sont pas très actives dans le domaine des prêts personnels. Ainsi, les prêts consentis sur reconnaissance de dette ne comptent en moyenne que pour 8 % de la valeur de leur actif. Les informations

⁵Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 236.

présentées dans le tableau 20 montrent que le prêt hypothécaire connaît un développement remarquable pendant la même période, son poids passant de 23 à 42 % de la valeur de leur l'actif. Bref, le prêt hypothécaire représente à lui seul 74 % de la valeur totale des prêts des caisses en 1945, cette proportion atteint les 83 % en 1960.

TABLEAU 20

Pourcentage occupé par les reconnaissances de dette et par le prêt hypothécaire dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1945-1960

	1945	1950	1955	1960
Reconnaissance de dette :				
Caisses témoins	7,8 %	9,0 %	8,0 %	8,0 %
Moyenne provinciale — urbain	n/d	6,8 %	5,9 %	6,9 %
Hypothèques :				
Caisses témoins	22,8 %	36,9 %	39,4 %	41,5 %
Moyenne provinciale — urbain	n/d	45,8 %	49,9 %	45,2 %

Sources : Caisses témoins : Rapports mensuels 1945, 1950, 1955 et 1960; Moyenne provinciale : P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 152-153.

L'effervescence dans le développement domiciliaire trifluvien favorise la croissance des sommes acheminées vers les prêts hypothécaires. En effet, 9140 logements sont construits à Trois-Rivières entre 1946 et 1960 (tableau 2, chapitre II). En date de 1961, 39 % de tous les logements privés trifluviens avaient été construits après 1945. De plus, les contraintes légales imposées aux banques en ce qui concerne les prêts hypothécaires ont laissé la voie libre aux nouvelles caisses dans ce marché. Il est donc plausible d'affirmer que les caisses locales demeurent la courroie de

transmission du développement de nouveaux secteurs résidentiels à Trois-Rivières, supportant ainsi le secteur de la construction et l'expansion économique de la ville.

Les placements représentent une alternative à l'accumulation des disponibilités excédentaires, c'est-à-dire à la partie des fonds qui ne se trouve pas prêtée aux sociétaires ou conservée en liquidités⁶. Il est rare en effet que dans une localité ou une paroisse l'équilibre entre la demande et l'offre d'épargne soit parfait⁷. Cependant, il arrive que le placement traduise la prudence des dirigeants de caisses lorsque les perspectives économiques sont plus sombres. Des sommes importantes sont alors dirigées vers le placement obligataire au détriment des prêts aux membres. Le placement devient ainsi un refuge pour la sécurité financière de l'établissement. Jusqu'en 1960, les obligations constituent le principal véhicule de placement des caisses étudiées.

Les établissements se lancent à fond dans le prêt hypothécaire depuis la fin des années 1940, ce qui contribue à la diminution de l'importance relative des placements dans leur actif. Ici, la tendance est très nette. En 1945, les données du tableau 21 montrent que les sommes placées représentent 54 % de l'actif des caisses

⁶Les placements des caisses locales, selon l'article 82 de la loi des caisses d'épargne et de crédit, doivent être faits dans les fonds ou obligations du gouvernement du Canada ou de la province de Québec ou garantis par ceux-ci; dans des emprunts garantis par le gouvernement du Canada ou la province; dans les emprunts d'une municipalité ou corporation scolaire de cette province; ou dans les emprunts dûment autorisés pour la construction ou la réparation en cette province des églises, presbytères, cimetières.

⁷Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 236.

TABLEAU 21

**Pourcentage occupé par le placement dans l'actif global des caisses trifluviennes,
1945-1960**

Placement/actif	1945	1950	1955	1960
Caisses témoins	53,8 %	36,7 %	27,9 %	33,6 %
Moyenne provinciale — urbain	n/d	33,3 %	29,6 %	28,2 %

Sources : Caisses témoins : Rapports mensuels; Moyenne provinciale : P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 152-153.

trifluviennes. Cette part chute à 28 % en 1955 pour augmenter ensuite à 34 % en 1960 alors qu'elle poursuit sa baisse à l'échelle du Québec. Cette dernière augmentation semble traduire un certain essoufflement de la construction de logements à Trois-Rivières et, par conséquent, de la demande pour les prêts hypothécaires. Les sommes non engagées en hypothèque sont naturellement redirigées vers le placement plutôt que dans le prêt personnel. Le secteur de la construction reprend sa vitesse de croisière tout comme les prêts hypothécaires dans les années 1970 où l'on constate qu'il se bâtit presque deux fois plus de logements que dans la décennie précédente. Ainsi, la tendance à plus long terme confirme une baisse progressive du poids des placements dans l'actif des établissements trifluviens.

Quoiqu'en décroissance, le placement effectué par les coopératives financières accapare une part significative de l'épargne des sociétaires. Les invitations répétées à la circonspection par les instances centrales du Mouvement semblent donc avoir été respectées par les caisses trifluviennes, surtout lorsque comparées avec le reste du Québec.

1.2 Comportements distinctifs de caisses locales : 1945-1960

Après avoir fait le survol du profil financier de l'ensemble des caisses témoins, il convient maintenant d'examiner plus en détail les comportements d'un certain nombre d'entre elles.

Les pratiques de la Caisse populaire de Trois-Rivières se distinguent à plusieurs égards de celles de ses consœurs. Son actif est nettement supérieur, malgré que depuis 1945, sa croissance financière demeure moins rapide. Cet établissement jouissait jusqu'à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale d'un certain « monopole » (avec la Caisse Notre-Dame) pour la prestation des services du Mouvement Desjardins dans la métropole régionale. En effet, le poids relatif de l'actif de la coopérative par rapport à la valeur de l'actif total du Mouvement des caisses à Trois-Rivières passe de 49 % en 1945 à 42 % quinze ans plus tard. L'implantation de nouveaux établissements locaux et la modification des limites paroissiales explique sans doute la diminution de son poids relatif.

Les caractéristiques de son milieu d'implantation sont aussi à considérer. La population de la paroisse Immaculée-Conception passe de 11 440 habitants en 1941 à 7 810 en 1961 et cette situation se répercute sur la croissance du sociétariat et, par conséquent, sur la taille de l'actif. De plus, le salaire moyen des habitants de la paroisse demeure relativement faible ce qui entraîne inévitablement une baisse de l'épargne déposée dans la coopérative et une croissance ralentie de son actif.

Un premier coup d'œil sur les données financières montre que la Caisse de Trois-Rivières consacre une part relativement importante de son actif au placement. Entre 1945 et 1960, cette proportion est généralement supérieure à 40 % alors que celle de ses consœurs se situe autour de 33 %. Ce comportement peut s'expliquer par différents facteurs, notamment par les sommes colossales accumulées en épargne. Bien que l'établissement desserve la paroisse la plus peuplée de la ville, on peut conclure que les disponibilités amassées dépassent les besoins en crédit du milieu desservi. En conséquence, les sommes inutilisées en liquidité ou pour le prêt sont placées en obligation.

La Caisse de Trois-Rivières se démarque aussi par la proportion élevée de son actif dirigée vers les prêts sur reconnaissance de dette. Ce phénomène s'explique par une ouverture hâtive au crédit à la consommation dès le milieu des années 1950. Il semble qu'elle ait favorisé, comme les autres gros établissements, le prêt à la consommation (qui se reflète dans l'augmentation des prêts sur reconnaissance de dette).

Comme on peut s'y attendre, ce sont les sommes consacrées aux prêts hypothécaires qui subissent les contrecoups de la forte proportion de l'actif dirigée vers les placements et les prêts sur reconnaissance de dette. Pourquoi la Caisse de Trois-Rivières se trouve-t-elle parmi les caisses engageant la plus faible proportion de leur actif en prêts hypothécaires ?

Cette caisse évolue dans un vieux quartier commercial où la construction domiciliaire est peu significative. En 1961, seulement 10 % des logements privés de la paroisse avaient été construits après la Deuxième Guerre mondiale, alors que 54 % l'avaient été avant 1920. Cette situation entraîne une demande anémique de fonds pour la construction de logements.

Il ne faut pas sous-estimer les choix des dirigeants dans la gestion des fonds qui leur sont confiés. Les dirigeants de la Caisse de Trois-Rivières, comme nous l'avons vu, se recrutent principalement parmi les gens d'affaires. Plusieurs d'entre eux évoluent dans le marché de la finance. Ils entretiennent par ailleurs des liens privilégiés avec la Ville de Trois-Rivières et le Conseil scolaire. Ces dirigeants favorisent-ils l'achat d'obligations de la municipalité et du Conseil scolaire, étant donné les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec ces deux organismes ? Les données recueillies dans les rapports d'inspection indiquent qu'en 1956, 792 000 \$ étaient placés en obligations dans la catégorie des cités et villes, et 579 000 \$ dans la catégorie des commissions scolaires, ces deux catégories représentant 60 % du placement effectué par la caisse. Cependant, les sources utilisées ne nous permettent pas de déterminer dans quelle mesure la Ville et le Conseil scolaire de Trois-Rivières font partie de ces catégories.

Par ailleurs, on peut penser que les relations avec les gens d'affaires (qui se retrouvent généralement dans une situation financière relativement aisée) permettent à

la caisse de les attirer en tant que déposants. La moyenne de l'épargne détenue par les déposants de cette caisse est généralement de 25 à 30 % supérieure à la moyenne de l'ensemble des établissements trifluviens tout comme les montants moyens accordés en prêts aux sociétaires qui sont parmi les plus élevés. La coopérative favorise donc de plus gros prêts à un nombre limité de sociétaires.

La Caisse Sainte-Cécile offre aussi un portrait contrastant. Elle est en tête de liste pour la plus forte proportion d'actifs consacrée aux prêts. De plus, il faut noter que l'importance des montants consacrés aux prêts se traduit par la très faible part que représentent l'encaisse dans l'actif (moins de 8 %) et les placements (31 %) en 1945 (tableau 22). L'actif consacré aux liquidités reste sous les 50 % requis par les autorités centrales.

La coopérative dessert une paroisse dont la population subit un déclin moins prononcé que celui des paroisses voisines du centre de la ville. Le salaire moyen en 1961 est parmi les plus bas de Trois-Rivières et son taux de chômage y est le plus élevé. Les revenus modestes des habitants de la paroisse expliquent les montants minimes des dépôts des membres et des prêts effectués par la caisse. À ce chapitre, ils sont de 20 à 30 % inférieurs à la moyenne de l'ensemble des autres caisses trifluviennes. Les conditions difficiles qui prévalent dans ce secteur de la ville

TABLEAU 22

**Pourcentage occupé par le prêt sur reconnaissance de dette
et le prêt hypothécaire dans l'actif de la Caisse Sainte-Cécile,
comparé à la moyenne trifluvienne, 1945-1960**

	1945	1950	1955	1960
Reconnaissance de dette				
Caisse Sainte-Cécile	15,7 %	12,7 %	9,6 %	6,9 %
Moyenne — Caisses témoins	7,8 %	9,0 %	8,0 %	8,0 %
Hypothèque				
Caisse Sainte-Cécile	44,7 %	42,9 %	45,9 %	49,8 %
Moyenne — Caisses témoins	22,8 %	36,9 %	39,4 %	41,5 %

Source : Rapports mensuels des caisses témoins 1945, 1950, 1955 et 1960.

peuvent en partie expliquer une forte demande de financement, à laquelle la Caisse Sainte-Cécile aurait tenté de répondre à travers l'octroi de plusieurs petits prêts sur reconnaissance de dette.

Si la paroisse est reconnue pour le fort pourcentage de cols bleus parmi ses habitants, ils sont peu nombreux parmi les dirigeants de la caisse (moins du tiers). Les propriétaires d'établissements⁸ et les membres des professions libérales, en revanche, y occupent une place prépondérante. Comment orientent-ils les pratiques de crédit de la caisse ? L'examen des sommes prêtées en hypothèques semble donner certaines indications en ce sens.

⁸De ce groupe, les divers entrepreneurs comptent pour plus de 2,5 % des élus.

À la Caisse Sainte-Cécile, le pourcentage de l'actif dirigé vers le prêt hypothécaire demeure supérieur à la moyenne des autres caisses étudiées. Pourtant les données disponibles en date de 1961 nous montrent que la construction de logements après 1945 est pratiquement nulle. De plus, selon Statistique Canada peu de logements sont grevés d'une hypothèque dans cette paroisse jusque dans les années 1970. Il faut donc se demander où sont allés les 500 000 \$ et 1 500 000 \$ consentis en hypothèques par la caisse respectivement en 1950 et 1960 ?

Une partie de l'explication se retrouve dans les pratiques du gérant de l'époque qui effectue de gros prêts commerciaux. Ces derniers reflètent les sommes importantes consacrées aux hypothèques⁹, malgré la stagnation de la construction de logements dans la paroisse. Les prêts du gérant ne servent pas les logements privés, mais plutôt les commerces. Prenons l'exemple d'un prêt de 45 000 \$ octroyé à un hôtel en 1949, ou d'un prêt de 60 000 \$ à un commerce de détail en 1951, ou encore d'un prêt de 20 000 \$ en 1947 à une maison de nettoyage¹⁰. Il s'agit de sommes importantes compte tenu de l'actif de la caisse à l'époque.

Les pratiques financières de cette caisse peuvent aussi s'expliquer partiellement par un autre facteur. Il faut noter que cette caisse a reçu depuis la fin de la guerre de dures critiques sur sa gestion dans les rapports d'inspection de la Fédération. On y souligne, dès 1945, la grande latitude dont bénéficie le gérant. Par

⁹Ces prêts commerciaux sont généralement enregistrés sous la catégorie des hypothèques.

exemple, plusieurs prêts sont fait par le gérant, sans consultation de la commission de crédit. Pareille procédure, selon la Fédération, donne au gérant des pouvoirs trop étendus et dans plusieurs cas, cela lui a permis de signer des actes d'hypothèque avant même que les prêts ne soient autorisés par la Commission de crédit¹¹.

Examinons maintenant le cas de la Caisse Sainte-Marguerite. Elle est celle qui effectue le moins de placements (tableau 23). Les débuts audacieux de cette caisse lui valent de nombreux reproches de la part des inspecteurs de la Fédération provinciale. Déjà en 1945, si l'on tient compte que le total de l'actif se résume à quelque 95 000 \$, on constate que le portefeuille de prêt représente 79 % de l'actif de la Caisse¹².

Selon les inspecteurs de la Fédération, cette situation « anormale » doit être corrigée par la suspension immédiate de toute autorisation de prêt. Mais l'année suivante, les inspecteurs remarquent que les dépôts des sociétaires sont prêtés dans une proportion de 100,6 %. Une recommandation d'arrêter de consentir des prêts sur hypothèque et de limiter les prêts sur reconnaissance de dette est de nouveau formulée par la Fédération. « La commission de crédit est invitée à y penser sérieusement, car

¹⁰Rapport d'inspection de la Caisse Sainte-Cécile, 1946.

¹¹Rapports d'inspection de la Caisse Sainte-Cécile, 1945-1951.

¹²La situation paraît encore plus alarmante lorsque l'on retranche de l'actif un emprunt de 25 000 \$ contracté par la caisse. On se retrouve alors avec 99,7 % de l'actif engagé en prêts.

de ce [*sic*] train où vont les choses, vous serez peut-être, avant longtemps, obligés de geler les fonds de votre caisse pour un temps indéfini¹³ ».

TABLEAU 23

Pourcentage occupé par le prêt hypothécaire et le placement dans l'actif de la Caisse Sainte-Marguerite, comparé à la moyenne trifluvienne, 1945-1960

	1945	1950	1955	1960
Hypothèque				
Sainte-Marguerite	62 %	31 %	39 %	43 %
Moyenne — caisses témoins	23 %	37 %	39 %	42 %
Reconnaissance de dette				
Sainte-Marguerite	17 %	12 %	4 %	7 %
Moyenne — caisses témoins	8 %	9 %	8 %	8 %
Placement				
Sainte-Marguerite	5 %	8 %	16 %	29 %
Moyenne — caisses témoins	54 %	37 %	28 %	34 %

Source : Rapports mensuels des caisses témoins.

Les critiques sont aussi sévères à l'endroit de la gestion du compte du syndicat coopératif de Sainte-Marguerite. Les déficits successifs et les comptes à recevoir trop élevés éveillent les inquiétudes de la Fédération. De plus, aucun versement n'a été fait sur un prêt 12 000 \$ octroyé à ce syndicat durant l'année 1946. Comment expliquer cette forte participation financière dans les coopératives agricoles et d'habitation de ce secteur, malgré les problèmes financiers ?

¹³Rapport d'inspection du 27 avril 1947.

Fortement associés au monde agricole dans les années 1940, les leaders de la caisse favorisent le maintien de leurs outils de développement en offrant un financement substantiel à la coopérative agricole¹⁴. En date de 1961, seulement 10 % des logements de la paroisse ont été construits après 1945. La population de la paroisse croît rapidement entre 1941 et 1961 passant de 2 432 à 6 378 habitants. Malgré un taux de chômage sous la moyenne trifluvienne, les revenus des habitants sont relativement faibles. On peut donc supposer que les dirigeants de la caisse ont voulu contrer les problèmes de logements dans la paroisse en investissant dans la coopérative d'habitation. Ces deux exemples témoignent des liens entre les dirigeants (agriculteurs et cols bleus), les besoins du milieu, et les pratiques financières de la caisse.

Malgré une situation financière fragile et une surpondération des prêts dans l'actif, la caisse offre des prêts sur billet de 500 \$ à chaque membre de la Coopérative d'habitation afin de permettre le démarrage des constructions. Mais dès 1946, la caisse avise le curé Chamberland qu'elle ne peut plus financer les nouvelles constructions.

En 1948, la situation s'aggrave et la caisse n'effectue aucun nouveau prêt. Ceci semble aller à l'encontre des vues du chanoine Chamberland, un des fondateurs de la caisse, et fervent promoteur de la coopérative d'habitation. Il souhaite même se faire

¹⁴Les cultivateurs occupent la moitié des postes élus, dont la présidence de la caisse et les présidences de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance. Ils sont par ailleurs très impliqués dans la direction des affaires de la coopérative agricole.

embaucher comme assistant du gérant de la caisse de l'époque. Cette situation est symptomatique d'une certaine animosité qui existe entre le curé et la caisse locale. Soulignons que la caisse, qui vient à peine d'être établie, n'a peut-être pas la capacité financière nécessaire pour s'engager dans une telle entreprise. Le curé se tourne donc vers la Caisse de Trois-Rivières qui acceptera de prêter 500 \$ à chaque bâtisseur. En 1949, la coopérative d'habitation obtient un prêt de 300 000 \$ de la Caisse de Trois-Rivières afin de répondre à la demande grandissante pour les habitations¹⁵.

Au début des années 1950, la caisse reçoit le compte de la commission du salaire minimum du gouvernement provincial, d'une valeur de plus de 82 000 \$. En avril 1956, la commission du salaire minimum possède en dépôt 80 000 \$ et la commission des accidents du travail 50 000 \$ ce qui équivaut à 20 % de l'actif de la caisse. Ces deux dépôts ont permis de donner une certaine marge de manœuvre à la caisse en rétablissant l'équilibre entre les liquidités et les prêts.

Pour conclure, nous avons insisté dans cette section sur les cas de caisses ayant des comportements financiers très distinctifs de l'ensemble de leurs consœurs. Ces actions mettent aussi en lumière les liens étroits entre les pratiques financières, le profil des dirigeants de la caisse et les caractéristiques du milieu d'implantation. Nous avons pu saisir que les pratiques financières du Mouvement des caisses populaires Desjardins à Trois-Rivières sont loin d'être uniformes. Comme nous le verrons dans la

¹⁵Albert Tessier, *Le miracle du Curé Chamberland*, Éditions du Bien public, 1950, p. 55 et 83.

partie qui suit, une nouvelle tendance à l'uniformisation de la gestion des fonds des caisses locales s'affirme à partir des années 1960.

2. Diversification des pratiques et de la gouverne dans un nouvel environnement : 1960-1980

Une conjoncture économique généralement favorable aux caisses trifluviennes conjuguée à l'augmentation de son nombre de sociétaires leur permettent de conserver un rythme de croissance financière rapide au cours des décennies 1960 et 1970. En effet, l'économie québécoise, qui était entrée dans une phase de récession en 1957, retrouve sa vigueur à partir de 1962 grâce, entre autres, aux dépenses gouvernementales dans les travaux d'infrastructures¹⁶. Pendant les années 1960, le taux de chômage reste généralement sous la barre des 5 % dans l'agglomération trifluvienne et le niveau de vie de la population va toujours en s'améliorant. Le revenu personnel moyen (pour les hommes) passe de 3 454 \$ en 1961 à 6 209 \$ en 1971.

Porté par cette conjoncture, l'actif global du Mouvement Desjardins passe de 781 millions \$ en 1961, à plus de 2,5 milliards \$ en 1971. De plus, la construction de nouveaux édifices, l'implantation de techniques modernes de gestion et le recours aux nouvelles technologies témoignent des changements majeurs dans le fonctionnement des caisses locales.

¹⁶P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 327.

Avec l'arrivée des années 1970, le vent commence toutefois à tourner à Trois-Rivières qui voit sa situation économique se détériorer. Le chômage est en forte progression dans la plupart des paroisses, résultat des nombreuses fermetures d'usines ou de la rationalisation dans l'industrie. L'inflation et la hausse des taux d'intérêts provoquées par les deux chocs pétroliers ne contribuent guère à améliorer le sort de Trois-Rivières. Malgré tout, la croissance financière des caisses demeure forte et elles continuent à prêter massivement l'épargne qui leur est confiée.

2.1 Vers une diversification des pratiques financières

La position appréciable des caisses dans le marché de l'épargne des particuliers continue de s'améliorer après les années 1960. Particulièrement depuis 1970, les performances provinciales de Desjardins comme collecteur d'épargne des particuliers s'affirment au détriment des banques à charte. « Avec un taux moyen de croissance annuelle de 19,4 % (15,3 % pour les banques), la position relative du Mouvement dans l'ensemble des institutions opérant au Québec passe de 28,8 à 31,9 % de 1970 à 1975. Celle des banques à charte décline de 45,4 à 42,3 %¹⁷.

¹⁷Claire Poirier et Guedj Lafrance B., *Les caisses populaires Desjardins dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie, région 04*, [s.d.], Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'administration et d'économie, p. 17.

La tendance se confirme aussi à Trois-Rivières (figure 3). Cet essor profite cependant davantage aux caisses nouvellement établies. En effet, les établissements plus anciens, particulièrement la Caisse de Trois-Rivières, affichent une croissance financière moins soutenue.

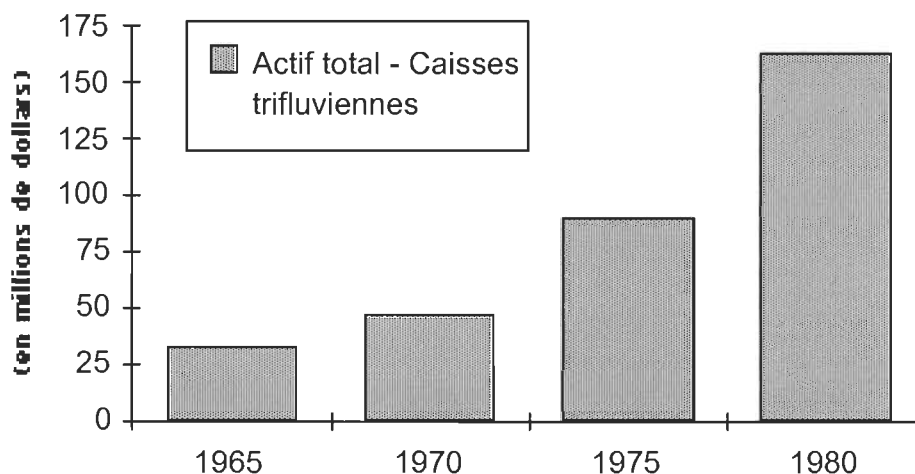


Figure 3 : Évolution de l'actif total des caisses trifluviennes, 1960-1980

Source : Rapports mensuels des caisses témoins 1965, 1970, 1975, 1980.

Le placement représente encore dans les années 1960 une activité significative des caisses. Cependant, les informations incluses dans le tableau 24 indiquent que son importance relative décline rapidement à la fin des années 1970 pour ne plus représenter que 9 % de l'actif des caisses en 1980. Alors que dans les années 1960 les fonds placés par les caisses sont essentiellement sous la forme d'obligations, le placement se diversifie à partir de 1970. Ainsi, des sommes importantes sont confiées, sous forme de placements, à l'Union Régionale. Plutôt faibles dix ans auparavant, les

TABLEAU 24

**Pourcentage des placements dans l'actif global des caisses trifluviennes,
1960-1980**

Placement/actif	1960	1965	1970	1975	1980
Caisses témoins	34 %	32 %	28 %	30 %	9 %
Moyenne provinciale — Urbain	28 %		25 %*	27 %**	

Sources : Caisses témoins, Rapports mensuels; Moyenne provinciale, P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 152-153.

* : Caisses urbaines et rurales confondues.

** : Statistique Québec : Caisses d'épargne et de crédit du Québec (1974).

ponctions des niveaux supérieurs du Mouvement drainent plus du tiers de la valeur des placements en 1980. L'importance relative des fonds investis à l'Union régionale et à la Fédération provinciale dans les années 1970 est révélatrice d'une certaine forme de délocalisation de la gestion des placements des caisses populaires. Ces dernières voient donc leur capacité d'investissement dans des obligations d'institutions de la localité (écoles, municipalité, etc.) s'amenuiser considérablement.

Lorsqu'on compare les deux périodes (1945-1960 et 1960-1980) il ne faut pas négliger de mentionner que la solidité financière n'est plus à démontrer en 1975 comparativement à vingt-cinq ans auparavant. Les nouveaux groupes dirigeants peuvent donc permettre à leurs caisses de s'engager davantage dans le crédit, plus profitable que les placements, et de se montrer plus audacieuses.

La diversification des pratiques du Mouvement des caisses se traduit principalement par l'importance grandissante accordée aux prêts par rapport aux

placements (figure 4). Comme nous le verrons plus loin, la diversification s'articule autour de trois activités¹⁸ : 1) l'élargissement du rôle des caisses dans le crédit à la consommation; 2) la poussée de la demande pour les hypothèques et; 3) les nouvelles interventions dans le secteur des services aux entreprises.

Dès la fin des années 1950, les valeurs véhiculées par le Mouvement correspondent de moins en moins aux aspirations d'une population qui est en train d'adopter la culture et les modes de vie proposés par la société de consommation. Comme le mentionne Poulin, le renoncement aux plaisirs n'est pas dans le ton des années 1950. On veut des voitures, des téléviseurs et tous ces appareils ménagers qui rendent la vie plus facile et plus agréable, quitte à payer plus tard¹⁹. L'accès au crédit s'élargit rapidement et l'endettement devient une dimension du niveau de vie. On assiste donc à une augmentation significative des taux annuels de pénétration des établissements trifluviens dans le champ du crédit à la consommation (tableau 25). Cette ouverture se confirme par l'accroissement substantiel que connaissent les prêts sur reconnaissance de dette²⁰ et se traduit aussi par l'élargissement de l'accès au crédit parmi les sociétaires de caisses trifluviennes : le rapport emprunteurs/sociétaires passe de 17 % en 1960 à 21 % en 1970.

¹⁸Une quatrième activité, les normes de liquidité plus souples, sera abordée dans la section suivante.

¹⁹P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 141.

²⁰Les caisses trifluviennes consacraient 8 % de leur actif au prêt sur reconnaissance de dette en 1960, cette proportion double en 1980.

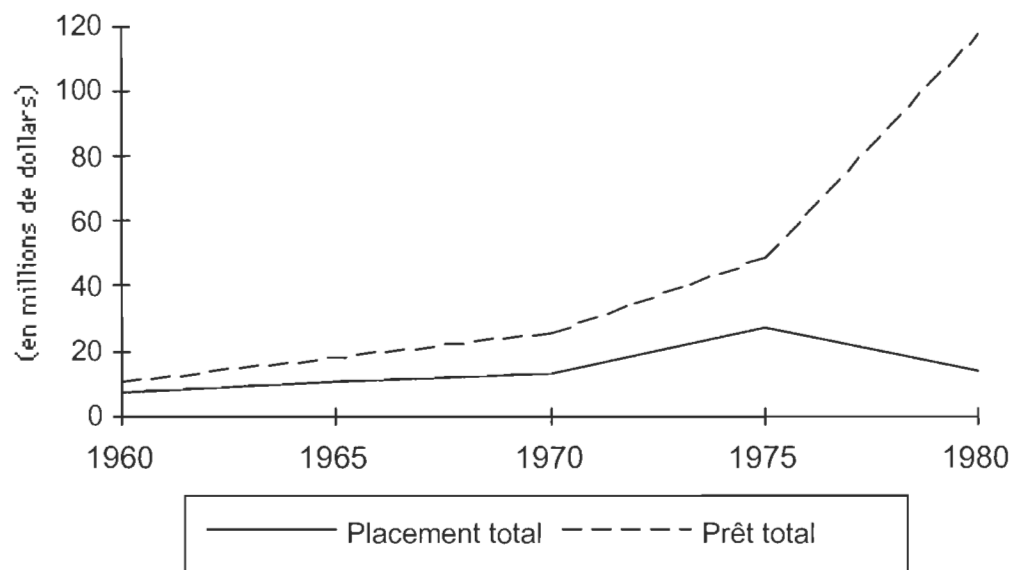


Figure 4 : Évolution comparée des fonds globaux consacrés aux prêts et aux placements, caisses trifluviennes, 1960-1980

Source : Rapports mensuels des caisses témoins.

Une étude sur les pratiques financières des caisses de la région démontrait qu'en 1975, le montant total des prêts accordés par les caisses Desjardins de la région était distribué de la façon suivante : 18 % à l'achat d'automobile; 3 % à l'éducation; 7 % à des réparations et modernisations diverses; 37 % à l'acquisition de biens immobiliers; 5 % à l'achat de biens durables de production; 8 % à des frais d'opération divers, et 21 % aux autres dépenses diverses liées au budget familial. Depuis 1970, la croissance annuelle des prêts personnels dans la région s'est maintenue à un rythme moyen de 17,34 % quant à leur valeur (comparativement à une moyenne de 16,5 % à

l'échelle de la province) et à 7 % quant à leur nombre (comparativement à une moyenne de 4,4 % à l'échelle de la province)²¹.

TABLEAU 25

**Pourcentage des reconnaissances de dette
dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1960-1980**

Reconnaissance de dette/actif	1960	1965	1970	1975	1980
Caisses témoins	8,0 %	10,0 %	15,2 %	14,0 %	16,0 %
Moyenne provinciale	6,9 %		19,3 %*	21,8 %**	

Sources : Caisses témoins, Rapports mensuels; Moyenne provinciale, Données de Pierre Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 332, sauf pour 1975.

* : Caisses rurales et urbaines confondues.

** : Bureau de la Statistique du Québec : Caisses d'épargne et de crédit du Québec (1974).

L'étude conclut qu'en excluant les agriculteurs, les industriels, les commerçants et les pêcheurs, 75 à 80 % des prêts personnels consentis dans la région par les caisses sont des prêts à la consommation²². Ces chiffres traduisent un déplacement majeur dans les pratiques de crédit des coopératives financières. Ils indiquent l'abandon des anciennes logiques productivistes au profit des dépenses de consommation.

Malgré tout l'enthousiasme et les débats générés autour des prêts sur reconnaissance de dette et à la consommation, le prêt hypothécaire demeure l'activité centrale des caisses. Par exemple, entre 1975 et 1980, les montants accordés pour les

²¹C. Poirier et Guedj Lafrance B., *op. cit.*, p. 22.

²²*Ibidem*, p.29.

prêts sur hypothèques passent de 36 à 91 millions \$, supportés notamment par le développement domiciliaire des plus jeunes paroisses trifluviennes.

Le secteur de l'habitation draine des capitaux importants dans la socio-économie trifluvienne²³. Le financement de logements, quand il ne résulte pas de l'apport direct des propriétaires, se fait par l'intermédiaire d'institutions de prêts hypothécaires. « L'urbanisation suscite d'immenses besoins du côté de l'habitation. À travers leur engagement sur le marché hypothécaire, les caisses populaires jouent un rôle décisif dans la transformation du tissu urbain québécois au cours des années d'après-guerre²⁴ ».

Le prêt hypothécaire, surtout lorsqu'il a pour but d'aider les familles à revenus modestes à accéder à la propriété, s'intègre parfaitement à la politique du crédit productif prôné par le Mouvement²⁵. La figure 5 illustre le dynamisme des caisses sur le marché des prêts hypothécaires, ce qui témoigne de leur empressement à combler la demande de financement causée par la forte croissance de la construction de logements privés à Trois-Rivières. En date de 1981, 34 % des logements trifluviens avaient été érigés entre 1971 et 1981. En d'autres mots, on assiste à la construction de 13 220 logements privés à Trois-Rivières pendant la décennie 1970, comparativement

²³La valeur totale de ce type de prêt dans la région a cru à un rythme annuel moyen de 32,7 % (contre 27 % de moyenne pour le Québec.) entre 1970 et 1975 passant de 66 à 272 millions. La valeur moyenne des prêts hypothécaires de la région a pratiquement doublée de 1970 à 1975 passant de 11 709\$ à 26 669 \$ pour toutes les institutions offrant des prêts hypothécaire. Claire Poirier, *op. cit.*, p. 35.

²⁴C. Bellavance, R. Levasseur et Y. Rousseau, *op. cit.*, p. 568-569.

à 7 195 logements dans la décennie précédente (voir tableau 2, chapitre 2). Les caisses trifluviennes ont donc participé activement à la transformation du tissu urbain trifluvien et contribué à la stimulation du développement économique local qui en résulte (construction, ameublement, entretien, etc.).

Malgré des mesures législatives contraignantes, les caisses locales jouent un rôle certain dans le crédit commercial et industriel de la région. Cependant, les sources disponibles sont peu loquaces à ce sujet. Nous ne ferons donc qu'effleurer cette question.

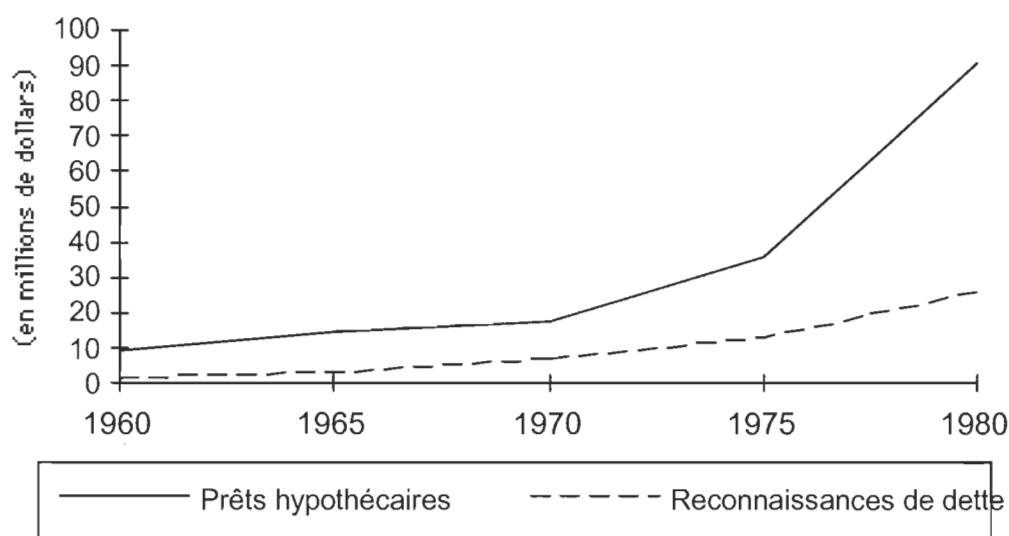


Figure 5 : Évolution comparée des prêts consentis sur hypothèque et sur reconnaissance de dette, caisses trifluviennes, 1960-1980

Source : Rapports mensuels des caisses témoins.

²⁵P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 150.

La Loi des syndicats coopératifs proscrit l'acquisition d'actions de corporations industrielles, commerciales et financières par les caisses pendant la période considérée. Ces dernières ne peuvent, au contraire des banques, garantir leurs prêts commerciaux et industriels par des biens mobiliers tels que les inventaires de marchandises et la machinerie. Selon Rousseau et Levasseur, elles doivent s'en remettre à la garantie sur première hypothèque, ce qui encourage les entreprises à transiger leurs affaires avec les établissements bancaires²⁶.

De 1970 à 1975, le crédit commercial et industriel au Québec a augmenté de 20 % annuellement pour passer de 4 à 9 milliards \$. Les caisses populaires Desjardins financent peu l'activité commerciale et industrielle ne participant qu'à 1,6 % au crédit commercial et industriel de la province. Cependant, depuis 1970, on note une hausse de leur contribution pour une moyenne annuelle de 24,9 %, taux supérieur à la moyenne québécoise de l'ensemble des établissements financiers (20,3%)²⁷. Pour les caisses locales, il est malheureusement impossible d'obtenir des données et d'en évaluer leur comportement dans ce domaine.

Le crédit commercial et industriel du Mouvement des caisses et autres caisses d'épargne de la région contribue à la diversification des pratiques financières même s'il n'est pas une activité privilégiée. En 1975, 7,7 millions \$ ont été injectés par les caisses régionales dans les commerces et les industries. Grâce à une croissance

²⁶Y. Rousseau et R. Levasseur, *op. cit.*, p. 274.

soutenue, l'investissement dans les secteurs commercial et industriel deviendra une activité majeure du Mouvement Desjardins dans les années 1980 avec l'établissement d'outil d'investissement industriel (Société d'investissement Desjardins et Crédit industriel Desjardins²⁸).

2.2 Comportements distinctifs des caisses locales

De nombreux changements sont apportés aux pratiques financières des établissements entre 1960 et 1980. La complexité de ces transformations nécessite une analyse de cas spécifiques qui pourront nous renseigner sur l'évolution de ces phénomènes au niveau local. Si le profil des leaders locaux et les caractéristiques du milieu ambiant représentent des facteurs déterminants dans l'évolution des pratiques des caisses entre 1945 et 1960, il apparaît que leur rôle sera moins significatif dans les changements qui surviennent après 1960. En fait, ce sont les agents des dispositifs centralisés de Desjardins qui jouent un rôle de plus en plus important à cet égard.

Il semble, en effet, que des éléments de l'environnement externe aux caisses locales jouent un rôle prépondérant dans la redéfinition des pratiques financières dans

²⁷*Ibidem*, p. 33.

²⁸Le mouvement diversifie son champ d'action en offrant du financement aux entreprises. Ce secteur d'activité représente aujourd'hui le tiers de l'actif du mouvement comparé à 13 % en 1971. Pour plus de détail, voir Roger Levasseur et Yvan Rousseau, « Social Movements and Development in Quebec. The Experience of the Desjardins Movement », *Annals of Public Cooperative Economics/Annales de l'économie publique et coopérative*, 72, 4, décembre 2001, p. 549-579.

les années 1960 et 1970. Ainsi, l'abolition des limites paroissiales comme cadre d'affaires, l'augmentation des prêts commerciaux et industriels et l'arrivée d'agents des nouvelles classes moyennes dans toutes les instances du Mouvement influenceront directement la gestion financière des caisses locales, plus particulièrement au niveau des pratiques de crédit. De plus, la concentration progressive du centre de décisions au sein de la Confédération pendant cette période contribue à l'uniformisation des pratiques, la marge d'autonomie des établissements locaux devenant plus mince.

Par exemple, alors qu'auparavant certaines caisses ne se conformaient pas aux normes de liquidités, on constate désormais que les établissements respectent généralement ces normes; bien qu'elles aient été assouplies. En 1970, les caisses maintiennent entre 12 et 14 % de leur actif en encaisse, exception faite de la Caisse de Normanville qui garde le quart de son actif en encaisse et la Caisse Sainte-Cécile qui en maintient seulement 9 %. En 1980, les liquidités conservées sont légèrement en hausse variant entre 15 et 21 % de l'actif (la moyenne se situant autour de 17 %).

Le volume d'affaires des caisses dans leur milieu est fortement augmentée en raison de la baisse des fonds consacrés aux placements et l'assouplissement des normes de liquidités; ce qui libère des fonds importants pour le crédit. Le phénomène devrait favoriser l'apparition d'écarts significatifs dans les pratiques financières des caisses. Mais paradoxalement, cette situation est accompagnée d'une tendance à l'uniformisation des pratiques de crédit. Malgré tout, il nous a été possible de repérer quelques cas de caisses se démarquant par leurs pratiques singulières.

En 1980, la Caisse de Trois-Rivières demeure le plus gros établissement à Trois-Rivières avec un actif qui atteint les 40 millions \$. Cependant, le poids de son actif comparé à celui des autres caisses a diminué considérablement entre 1970 et 1980, passant de 33 à 25 % de l'actif des caisses à Trois-Rivières. Ceci témoigne d'une croissance financière moins rapide que ses consœurs.

La Caisse de Trois-Rivières se distingue principalement par la forte proportion de son actif consacrée au placement. Alors que la plupart des autres établissements ont presque complètement délaissé cette pratique (voir annexe 7), la Caisse consacre encore 5,3 millions \$ en placement en 1980, ce qui représente 13 % de son actif. Comment expliquer ce phénomène ?

Examinons les caractéristiques du milieu ambiant en relevant les liens possibles avec l'importance accordée aux placements par la Caisse. En 1981, la paroisse est caractérisée par un revenu moyen nettement sous la moyenne trifluvienne et un taux de chômage de 17 %. Notons aussi le déclin prononcé de la population qui passe de 7 810 en 1961 à 4 066 en 1981. La construction de logements demeure anémique dans les années 1960 et 1970 avec respectivement 60 et 285 logements érigés. La valeur moyenne des hypothèques par emprunteur est très élevée, ce qui semble dévoiler, en réalité, le crédit consenti aux commerçants et des prêts pour des rénovations d'édifices commerciaux au centre-ville.

Vraisemblablement, nous assistons à un déséquilibre entre l'offre de fonds disponible pour le crédit et la demande locale pour les prêts. La paupérisation du quartier central et le départ des petits commerces vers les centres commerciaux de la banlieue ne semblent pas favoriser une forte demande pour le crédit. De plus, seulement une faible part de l'actif considérable de la Caisse est utilisée pour financer des hypothèques à cause de la construction anémique de logements dans la paroisse. Il est donc normal de voir les sommes relativement importantes non utilisées en prêt engagées dans le placement. Penchons-nous maintenant sur le cas des deux nouvelles caisses implantées dans des paroisses périphériques après 1960.

La première, la Caisse Les Boulevards, dessert trois secteurs de la ville : la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, qui est le milieu d'implantation original de la caisse, la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse-de-L'Enfant-Jésus (après 1972) et, finalement, le quartier Saint-Laurent. Les deux premiers secteurs sont habités par de jeunes familles à revenus élevés alors que le quartier Saint-Laurent se classe parmi les secteurs les plus pauvres de la ville.

En date de 1981, les deux tiers des logements de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf avaient été construits dans la période 1946-1960 alors que dans Sainte-Thérèse et Saint-Laurent plus de 70 % de la construction de logements avaient été construits dans les années 1970. Par exemple, il se construit 620 logements dans la paroisse Sainte-Thérèse entre 1960 et 1980, ce qui représente la meilleure performance des paroisses trifluviennes.

La Caisse Les Boulevards bénéficie d'une forte croissance financière avec un actif qui atteint les 5,2 million \$ en 1980. Elle prend rapidement sa place dans le milieu financier trifluvien en voyant son poids relatif passer de 3 à 8 % de l'actif du Mouvement des caisses à Trois-Rivières entre 1970 et 1980. Avec un maigre 2,5 % de son actif qui est consacré en placement en 1980, comment expliquer que la caisse se lance à fond dans le prêt sur reconnaissance de dette ?

La Caisse a dû répondre aux besoins spécifiques de crédit de deux différents types de sociétaires. D'une part, les populations aisées de Saint-Jean-de-Brébeuf et de Sainte-Thérèse ont pu profiter des prêts hypothécaires consentis par la caisse nouvellement établie. Notons la valeur moyenne des prêts hypothécaires de 6 440 \$ en 1970 et 22 132 \$ en 1980 (valeur totale des prêts hypothécaires/nombre d'emprunteurs hypothécaires) ce qui semble confirmer l'utilisation de ce type de prêt pour financer des maisons cossues. D'autre part, les couches populaires du quartier Saint-Laurent ont pu bénéficier de plusieurs petits prêts à la consommation. Ceci se reflète dans la faible valeur des nombreux prêts sur reconnaissance de dette octroyés par la coopérative et explique pourquoi, en réalité, elle se lance dans les prêts sur reconnaissance de dette.

Examinons maintenant le cas de la Caisse de Normanville. Elle bénéficie d'une croissance financière soutenue avec un actif qui passe de 1,5 millions \$ en 1970 à 10,3 millions \$ dix ans plus tard. Son poids relatif croît plus rapidement que ses plus

anciennes consœurs avec un actif qui représente 3 % de l'actif du Mouvement des caisses à Trois-Rivières en 1970 et de 6 % en 1980.

À l'instar de la Caisse Les Boulevards, elle se classe parmi les établissements les plus actifs dans les reconnaissances de dette. De plus, on peut constater que près de 8 % de son actif est consenti sous forme de prêts aux étudiants. Il s'agit d'un phénomène important comparativement aux autres établissements qui consacrent généralement moins de 2 % de leur actif à ce type de prêt. La caisse semble entretenir des relations privilégiées avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et dessert certains quartiers à forte concentration d'étudiants. Cette coopérative financière possède donc la capacité et la flexibilité de s'adapter aux besoins du milieu et de ses sociétaires.

La faible part de son actif consacrée aux hypothèques caractérise aussi cet établissement (cette part variant entre 17 et 47 % de 1970 à 1980, soit nettement sous la moyenne de ses consœurs). Pourtant, la Caisse de Normanville dessert deux des plus riches paroisses trifluviennes : Saint-Pie X et Saint-Jean-Baptiste dans lesquelles 785 et 1 035 logements se construisent respectivement dans les années 1960 et la décennie 1970.

Il faut aussi considérer le type de logements érigés dans ces quartiers résidentiels. Ce sont généralement de grandes maisons unifamiliales, ce qui implique un coût unitaire par logement élevé et, par conséquent, une hypothèque plus élevée.

La forte construction résidentielle du secteur devrait donc, logiquement, engendrer une forte activité de la caisse dans les prêts hypothécaires. Il est étonnant de constater le contraire.

Le profil des élus de la Caisse de Normanville ne nous fournit pas d'indices permettant d'expliquer la faible part des prêts hypothécaires dans l'actif de la coopérative. L'établissement voit le jour sous l'impulsion de professionnels (essentiellement des professeurs, des comptables, des travailleurs sociaux) et des membres des professions libérales. Le déclin de ces derniers est compensé par l'arrivée massive de cadres et de personnel administratif.

Bien que des sommes importantes soient disponibles en liquidité et en placement et donnent une capacité financière accrue, la coopérative ne semble pas participer activement au secteur de la construction résidentielle en pleine ébullition sur son territoire. Avons-nous affaire à une concurrence plus agressive des institutions bancaires dans le secteur ? Est-ce que les efforts de marketing de la Caisse sont déficients ? La portée de ce mémoire ne nous permet pas de répondre de façon précise à ces questions.

Pour conclure cette section, évoquons le cas de deux caisses qui évoluent dans les quartiers centraux de la ville. Malgré une faible construction de logements dans le secteur, une paupérisation de la population et un fort déclin démographique, certaines

caisses implantées dans les paroisses centrales demeurent très actives sur le marché des prêts hypothécaires pendant la période 1960-1980.

Par exemple, la Caisse Sainte-Cécile, avec un actif de 18 millions en 1980, consacre 10,7 million \$ en hypothèque, ce qui représente 59 % de son actif. Paradoxalement, seulement 60 et 130 logements sont construits respectivement dans les années 1960 et 1970 et plus de 70 % des logements de la paroisse sont âgés de plus de 35 ans en date de 1981. La valeur moyenne de ses prêts demeure comparable à l'ensemble de ses consœurs (6 255 \$ en 1970 et 19 973 \$ en 1980). La population, relativement âgée, affligée par un taux de chômage élevé et par la pauvreté, décline de 5 783 en 1960 à 3 060 en 1980.

Bien enracinée parmi le monde des ouvriers en début de période, la Caisse Saint-Sacrement diversifie la composition de ses leaders durant la période. La population est caractérisée par un revenu moyen plus élevé et un taux de chômage plus faible que dans les autres paroisses ouvrières. Cependant, la population diminue presque de moitié passant de 6 090 à 3 218.

En 1960, la Caisse Saint-Sacrement dispose de 7,1 millions \$ en prêt hypothécaire, sur un actif de 12,2 millions. La valeur moyenne de ces prêts est légèrement plus élevée qu'à Sainte-Cécile. Il est donc étonnant de voir seulement 85 logements s'ériger dans les années 1960 et 15 dans les années 1970, ce qui s'explique par le fait que le territoire est entièrement construit, en plus de perdre 1 000 citoyens,

conséquence de la construction de l'autoroute de Francheville au début des années 1970. Le gros de la construction domiciliaire s'est effectuée avant 1960, dont 555 logements construits entre 1946 et 1960.

Comment expliquer l'importance accordée aux prêts hypothécaires par ces deux établissements ? Dans le cas de la Caisse Sainte-Cécile, les constats énumérés plus haut nous amènent à formuler l'hypothèse que le prêt hypothécaire sert, en réalité, de filière pour les prêts commerciaux et les rénovations de bâtiments, favorisés par les petits propriétaires encore nombreux sur les conseils d'administration et les commissions de crédit.

Il est également possible dans les cas des caisses Sainte-Cécile et Saint-Sacrement que plusieurs hypothèques octroyées dans les années 1950 figurent toujours à leur actif après 1960 et qu'elles aient su profiter de l'expansion du tissu urbain dans les nouvelles paroisses au nord de son territoire. De plus, ces deux caisses ouvrières ont pu contribuer, de façon plus active que leurs consœurs, au financement de ces programmes d'embellissement urbain et de rénovation des secteurs centraux de la ville qui ont nécessité des mises de fonds considérables, notamment par les prêts hypothécaires.

Conclusion

La Seconde Guerre mondiale a créé des conditions favorables à l'essor des caisses populaires grâce à l'accumulation de l'épargne qui s'y effectue. Au terme des hostilités, les établissements disposent d'un volume d'épargne sans précédent dans leurs coffres. Dans l'après-guerre, le Mouvement des caisses populaires Desjardins continue son expansion dans une conjoncture toujours favorable. Le relâchement de l'activité économique que l'on avait anticipé n'est pas au rendez-vous. En effet, les fortes réserves liquides entre les mains des particuliers, qui attendaient le moment de pouvoir dépenser, donnent un second souffle à la production industrielle.

La croissance démographique et les progrès de l'urbanisation entraînent, après la guerre, une vague de construction sans précédent à Trois-Rivières. Entre 1946 et 1981, plus de 29 000 logements sont mis en chantier dans la métropole régionale (voir tableau 2, chapitre 2). Grâce à la croissance rapide de leur actif et au renforcement de leur présence dans tous les secteurs de la ville, les caisses trifluviennes prennent part de façon active à cette vague de construction résidentielle au moyen du prêt hypothécaire.

L'espace de plus en plus grand occupé par les caisses sur le marché financier suscite de nombreux débats concernant leur politique de crédit et leur participation au développement économique. Occupant une place peu significative dans le portefeuille de prêts des caisses dans les années 1940, les prêts sur reconnaissance de dette

accaparent une proportion de plus en plus importante de leur actif. Ce type de prêt en vient à représenter près du quart de la valeur totale des prêts consentis, ce qui signale une ouverture vers le crédit à la consommation.

La majorité des caisses locales étudiées acquièrent progressivement leur maturité financière dans la période 1945-1980. On doit s'attendre à ce qu'elles contribuent davantage au renforcement du contrôle québécois de l'économie. Les pressions en provenance des milieux nationalistes misent plus que jamais sur la coopération pour fortifier la présence francophone dans tous les secteurs de l'économie. C'est dans ce contexte qu'une proportion grandissante de membres, de gérants de caisses et de dirigeants militent en faveur d'une redéfinition du rôle des caisses populaires²⁹.

À partir de la fin des années 1950, la centralisation des ressources financières demeure la voie empruntée pour donner la pleine capacité financière au Mouvement afin d'intervenir davantage dans l'économie. Cette concentration des fonds s'effectue au détriment de l'autonomie locale et contribue à l'uniformisation des pratiques des caisses locales. Cependant, certaines caisses continuent de profiter d'une certaine forme de flexibilité.

²⁹P. Poulin, *op. cit.*, tome III : *De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, p. 297.

Contrairement aux dirigeants issus de l'ancienne coalition des petits propriétaires, les nouveaux agents d'encadrement qui domineront plusieurs caisses dès les années 1960 sont naturellement plus enclins à repenser les orientations du Mouvement. Comme le soulignent d'ailleurs Levasseur et Rousseau, ces spécialistes de la gestion favoriseront de nouvelles structures et des mécanismes de concentration de ressources et de pouvoirs qui sont nécessaires pour accroître la portée des interventions du Mouvement dans l'économie québécoise. L'uniformisation des pratiques financières et une tendance à la délocalisation des placements entraînent vraisemblablement un nouveau type de gestion adopté par une majorité de dirigeants du Mouvement.

CONCLUSION

Par cette étude consacrée aux caisses populaires Desjardins à Trois-Rivières dans l'après-guerre, nous souhaitons jeter un éclairage sur la diversité des pratiques financières des coopératives locales et sur certains enjeux de leur enracinement en milieu urbain. Trois-Rivières nous est apparu comme un cas d'espèce particulièrement intéressant dans la mesure où les caisses à l'étude appartenaient à trois milieux aux caractéristiques contrastées : 1) les paroisses ouvrières; 2) le quartier central des affaires et 3) les nouvelles paroisses périphériques issues de l'étalement urbain des années 1950 et 1960. À ces trois milieux d'implantation différenciés ont correspondu des équipes de dirigeants, des modes d'insertion dans les réseaux associatifs locaux et des pratiques financières particulières. Rappelons les grandes observations qui se dégagent de ce mémoire.

D'abord, un grand nombre de dirigeants de caisses se recrutent auprès des « élites locales ». Durant l'ensemble de la période considérée, trois groupes principaux s'affirment : 1) les gens d'affaires et les membres des professions libérales; 2) les agents d'encadrement et 3) les ouvriers et les employés. En fonction de la dynamique du milieu paroissial et des périodes historiques, les alliances entre ces trois groupes présentent des états d'équilibre qui varient. Dans telle caisse, par

exemple, les gens d'affaires et les membres des professions libérales occuperont à un moment donné une position dominante au sein des instances décisionnelles, les deux autres groupes (ou un seul) jouant un rôle d'appui. Dans telle autre caisse, ce seront les agents d'encadrement qui assumeront un leadership, mais cette fois avec le soutien des deux autres groupes. Ailleurs, ce seront les ouvriers et les employés qui accapareront la majorité des postes de direction avec l'appui des deux autres groupes. Ces alliances multiformes se modifient tout au cours de la période.

La variété des profils sociaux des dirigeants de caisses étonne et leurs multiples transformations dans le temps nous empêchent de proposer un modèle explicatif unique applicable pour tous les établissements. Il devient donc hasardeux de tirer des conclusions s'appliquant à l'ensemble des caisses populaires du Québec. Pareille entreprise nécessiterait la constitution d'un échantillon représentatif d'établissements évoluant tant en milieu rural qu'urbain. De plus, il faudrait prendre en compte, en milieu urbain, les différenciations entre les quartiers d'affaires et ouvriers de même que les particularités propres aux banlieues résidentielles.

Chaque caisse entretient à sa manière des liens privilégiés avec le monde associatif et politique de Trois-Rivières. De nombreux élus (surtout des gens d'affaires et des agents d'encadrement) de caisses impliqués dans ces réseaux se retrouvent à la tête d'organismes occupant une position centrale au sein du monde associatif et politique local. Pensons aux nombreux mandats qu'ils cumulent à la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Chambre de commerce et des conseils scolaire et

municipal. À travers ces dirigeants, le Mouvement se fait connaître et reconnaître des acteurs et des institutions locales.

La croissance financière fulgurante des caisses dans l'après-guerre est due principalement à un contexte économique favorable et à l'action des dirigeants bénévoles qui ont permis aux caisses de s'enraciner dans leur milieu, de répondre aux besoins des épargnants francophones et de permettre aux Québécois de s'identifier à cette institution en y trouvant le financement nécessaire pour leurs projets.

Les secteurs d'intervention économique privilégiés et les moyens utilisés par les caisses varient considérablement selon les périodes et les établissements observés. Au lendemain de la Guerre, le placement obligataire, généralement réservé au financement des infrastructures de l'Église, des commissions scolaires et des municipalités, draine une grande partie de l'épargne au détriment des besoins de crédit des sociétaires (individus). Les normes de liquidités (50 %) restent strictes, les prêts aux entreprises ne sont pas favorisés légalement et le crédit à la consommation n'est pas encouragé. Les normes de crédit s'assoupliront avec les années et le prêt à la consommation deviendra plus acceptable pour les dirigeants de caisses, ce qui contribuera à diversifier les pratiques financières à partir de la fin des années 1950 au profit des sociétaires emprunteurs. Les entreprises bénéficieront aussi davantage des prêts octroyés par les caisses, quoique leurs activités dans ce domaine demeurent, jusque dans les années 1970, peu significatives par rapport aux banques. Les caisses se démarqueront toutefois de ces dernières au niveau du prêt hypothécaire qui

deviendra le fer de lance des pratiques de crédit du Mouvement. C'est dans ce contexte que les caisses ont joué un rôle majeur dans l'expansion du tissu urbain trifluvien en injectant des sommes importantes (à travers les prêts hypothécaires consentis aux membres) dans la construction résidentielle et la création de quartiers habités par la nouvelle classe moyenne.

À partir de la fin des années 1950, la centralisation des ressources et des décisions au sein du Mouvement Desjardins exerce une pression très forte sur la capacité réelle des caisses de décider librement de l'allocation de leurs fonds. Cette concentration des fonds s'effectue au détriment de l'autonomie des caisses locales et contribue à l'uniformisation de leurs pratiques. Telles sont, en gros, les principales conclusions de cette recherche.

* * *

*

En terminant, il faut noter que ce mémoire comporte ses limites. D'autres dimensions de recherche restent en effet à être explorées. De quelle façon se déploie la concurrence des banques à charte au niveau local, plus spécifiquement dans la collecte de l'épargne des particuliers, dans les services aux entreprises et sur le marché des prêts hypothécaires ? Est-ce que la participation active des dirigeants de caisses dans certains organismes tels que la Chambre de commerce visait aussi à faire contrepoids à la présence des banques dans les réseaux d'affaires locaux ?

Afin de dégager un modèle d'explication applicable à toutes les caisses urbaines du Québec fondées avant les années 1960, il faudrait disposer d'au moins deux autres cas de recherches ayant la même perspective urbaine que la nôtre et qui tiennent compte des différenciations entre les quartiers d'affaires et ouvriers de même que les particularités propres à la banlieue résidentielle aisée. Ces études devraient s'attarder au développement des caisses dans des villes de taille similaire comme Sherbrooke, Hull/Gatineau ou Chicoutimi. Ensuite, il faudrait mettre en parallèle les conclusions de ces études avec le cas de Trois-Rivières.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

Annuaire du Canada, Ottawa, (période 1940-1980).

Annuaire statistiques du Québec (période 1940-1980).

Annuaire Massicotte de Trois-Rivières (1909 à 1960).

Annuaire Polk de Trois-Rivières (1965, 1966, 1969, 1971, 1975).

Documents de fondation des caisses populaires.

Entrevues téléphoniques avec les directeurs des caisses populaires.

Rapports annuels de la Confédération des caisses populaires Desjardins du Québec, 1980 et 1996.

Rapports d'inspection annuels des caisses populaires (caisses témoins), 1940-1963.

Statistique Canada, recensements du Canada, Ottawa, 1941, 1946, 1951, 1956, 1961, 1971, 1981.

Vallée, Gilles, Fichier Chambre de commerce.

Roger Levasseur et Yvan Rousseau, Base de données « Élite ».

II. ÉTUDES

Ouvrages généraux

BÉLANGER, Yves et Pierre FOURNIER, *L'entreprise québécoise. Développement historique et dynamique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH, 1987, 187 p.

BOISMENU, Gérard *et al.*, *Le Québec en texte*, Montréal, Boréal, 1^{re} et 2^e éditions, 1986.

BOUCHARD, Gérard, *Tous les métiers du monde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 323 p.

FOURNIER, Pierre, dir., *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Éd. A. St-Martin, 1978, p. 137-181.

LEVASSEUR, Roger, dir., *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 1990, 354 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain*, tome II : *Le Québec depuis 1930*, Boréal, 1989, 834 p.

NIOSI, Jorg, *La Bourgeoisie canadienne, la formation et le développement d'une classe dominante*, Montréal, Boréal Express, 1980, 241 p.

TREMBLAY, Marc-Adélar et Gérald FORTIN, avec la collaboration de Marc Laplante, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec. Une étude des conditions de vie, des besoins et des aspirations de la famille canadienne-française d'aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 405 p.

Trois-Rivières et la région

BELLAVANCE, Claude, *Shawinigan Water and Power 1863-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal, 1994, 446 p.

BROUILLETTE, Normand, « Le développement industriel d'une région du proche hinterland québécois : la Mauricie, 1900-1975 », thèse de doctorat, géographie, Université McGill, 1983, 381 p.

COMMISSION D'URBANISME, *Enquête sur l'habitation, Trois-Rivières*, 1963.

GAMELIN, Alain *et al.*, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, IAG, 1984.

LEVASSEUR, Roger et Normand SÉGUIN, « Mouvement associatif et réseaux informels à Trois-Rivières, 1940-1980 », Roger Levasseur, dir., *De la sociabilité, spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 1990, p.281-296.

ROUSSEAU, Yvan, « Vie associative et rapports sociaux : le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, 1934-1975 », mémoire de maîtrise, Études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, septembre 1987, 288 p.

STATISTIQUE CANADA, *Trois-Rivières, Profil d'une métropole*, 1984.

TESSIER, Albert, *Le miracle du Curé Chamberland*, Éditions du Bien public, 1950, p. 108.

THÉRIAULT, Yvon, *Trois-Rivières, ville de reflet*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1954.

VALLÉE, Gilles, « La Chambre de commerce de Trois-Rivières 1871-1981 : participation et assises sociales du mouvement », mémoire de maîtrise, Études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1989.

Les caisses populaires et le Mouvement Desjardins

BEAUCHAMP, Michel, « Organisation coopératives et pouvoir : les directeurs-gérants des caisses populaires Desjardins affiliées à l'Union régionale de Québec, leurs atouts et l'utilisation de ces atouts », mémoire de maîtrise, sociologie, Université Laval, 1979.

BÉLANGER, Clémence, « Origine et évolution d'une caisse populaire en milieu urbain : le cas de la Caisse populaire Sainte-Marguerite de Trois-Rivières (1938-1980) », mémoire de maîtrise, études québécoises, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1997, vi, 102 p.

BÉLANGER, Yves, « Desjardins, la coopérative contre l'institution financière : les enjeux de la modernisation », *Coopératives et développement*, 20, 2, 1988-1989, p. 31-52.

BELLEFLEUR, Michel, Roger LEVASSEUR et Yvan ROUSSEAU, « La libération du crédit dans le Mouvement des caisses Desjardins », Pierre LANTHIER et Guildo ROUSSEAU, dir., *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*, Québec, IQRC, 1992, p. 211-232.

BRULOTTE, Raymond, « Les caisses populaires et la réglementation bancaire au Canada », thèse de M.A. économie, Université Laval, 1983.

DUPUIS, Jean-Paul, « La place et le rôle du Mouvement Desjardins dans le modèle québécois de développement économique », Benoît LÉVESQUE, dir., *Desjardins, une entreprise et un mouvement?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 201-218.

LACHANCE, Jean-Paul, « La politique de prêt des caisses populaires », *L'Actualité économique*, 22, 2, juillet 1946, p. 278-300.

LEVASSEUR, Roger et Yvan ROUSSEAU, « L'évolution des bases sociales du Mouvement des caisses Desjardins. Le sociétariat de la Fédération régionale du centre du Québec (1909-1965) », *RHAF*, 45, 3, hiver 1992, p. 343-374.

LEVASSEUR, Roger et Yvan ROUSSEAU, « Social Movements and Development in Quebec. The Experience of the Desjardins Movement », *Annals of Public Cooperative Economics/Annales de l'économie publique et coopérative*, 72, 4, décembre 2001, p. 549-579.

LINTEAU, Paul-André, « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, 24, 2, 1992-1993, p.21-38.

MORIN, André, *Les prêts des caisses populaires et l'activité économique québécoise*, Lévis, Service de la recherche de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, 1981.

POIRIER, Claire et Guedj LAFRANCE B., *Les caisses populaires Desjardins dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie, région 04*, Département d'administration et d'économie, Université du Québec à Trois-Rivières, [s.d.].

POIRIER, Jean, « Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain: Saint-Alphonse d'Youville, 1940-1950 », mémoire de maîtrise, histoire, Université du Québec à Montréal, 1991, 179 p.

POULIN, Pierre, *Histoire du Mouvement Desjardins*, tome I : *Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900-1920*, tome II : *La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Québec/Amérique, tome III : *De la caisse locale au complexe financier 1945-1971*, 1990, 1994, 1998.

ROBY, Yves, *Alphonse Desjardins et les caisses populaires 1854-1920*, Montréal, Fides, 1964, 149 p.

ROUSSEAU, Yvan, « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909-1970 », thèse de doctorat, études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, décembre 1993, 507 p.

ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR, *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 1995, 389 p.

ROUSSEAU, Yvan, « Du projet de reconquête économique à l'idée de management : un bilan des études consacrées au Mouvement Desjardins », *Histoire sociale*, mai 1995, p. 97-131.

RUDIN, Ronald, *In Whose Interest? The Early Years of the First Caisse Populaire, 1940-1945*, Société historique du Canada, *Communications historiques*, Hamilton 1987, Ottawa 1987, p. 185.

ANNEXE 1

**Les caisses populaires, les secteurs de recensement et
les paroisses desservies (Trois-Rivières)**

Caisses	Secteurs de recensement	Paroisses desservies
Paroisses centrales		
Sainte-Cécile	001	<ul style="list-style-type: none"> • Sainte-Cécile • 1974: T-R, T-R-O, Cap
Trois-Rivières (Quartier des affaires)	002	<ul style="list-style-type: none"> • Immaculée-Conception • 1974: T-R, T-R-O, Cap, Saint-Étienne, Pointe-du-Lac
Saint-Philippe	003	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Philippe • 1973: T-R, T-R-O, Cap
Sainte-Marguerite	004 et 101	<ul style="list-style-type: none"> • Sainte-Marguerite-de-Cortone; • Jean XXIII (après 1970) • 1973: T-R, T-R-O, Cap
Notre-Dame	005	<ul style="list-style-type: none"> • Notre-Dame-des-Sept-Allégresses • 1973: T-R, T-R-O, Cap
Saint-François-d'Assise	006	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-François-d'Assise • 1973: T-R
Saint-Sacrement	007	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Sacrement • 1973: T-R, T-R-O, Cap
Paroisses périphériques :		
Les Boulevards	008 et 009 et 012	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Jean-de-Brébeuf; • 1972: Notre-Dame-de-la-Paix (Saint-Laurent), Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus • 1973: T-R, T-R-O, Cap
De Normanville	010 et 011	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Pie X; • Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle • 1979: T-R, T-R-O, Cap

T-R : Trois-Rivières; T-R-O : Trois-Rivières-Ouest; Cap : Cap-de-la-Madeleine
Compilation effectuée à partir des données des Recensements du Canada 1961 et 1981 et des rapports d'inspection des caisses.

ANNEXE 2

Groupes socioprofessionnels — Trois-Rivières

Ces quatre grands groupes socioprofessionnels que l'on retrouve dans les deux prochains tableaux ont été formés à partir des données de Statistique Canada afin de recouper le plus fidèlement possible nos propres catégories socioprofessionnelles (des dirigeants de caisses). Contrairement à nos propres critères de regroupement, Statistique Canada ne tient pas compte du facteur de la propriété dans ses catégories. Il peut en résulter un certain gonflement, par exemple, des agents d'encadrement dans ces tableaux. De plus, les catégories proposées par Statistique Canada se modifient entre 1961 et 1981, ce qui rend difficile la composition de catégories homogènes dans la durée. C'est pourquoi les groupes présentés dans ces tableaux doivent être considérés pour ce qu'ils sont : un indicateur parmi d'autres de la composition sociale des paroisses.

**Grands groupes professionnels, en pourcentage de la population (hommes),
par paroisses, Trois-Rivières, 1961**

Catégories	Cetr	TR	Sptr	Matr	Ndtr	Assi	Sstr	Boul	St-Laur.	St-Pie X
Cols bleus*	66%	41%	63%	67%	57%	66 %	52 %	45%	82 %	26%
Cols blancs semi et non qualifiés**	23%	30%	24%	23%	25%	22%	24%	23%	12%	24%
Agents d'encadrement***	6%	11%	7%	5%	7%	8%	14%	17%	3%	27%
Professions intellectuelles et libérales****	4%	18%	6%	5%	10%	5%	11%	15%	2%	23%

Source : Recensements, Statistique Canada.

* Incluant les catégories suivantes de Statistique Canada : travailleurs des transports et des communications; primaire; ouvriers de métiers, artisans, ouvriers à la production et travailleurs assimilés; manœuvres.

** Incluant les catégories suivantes de Statistique Canada : employés de bureau; vendeurs; travailleurs des services et des activités récréatives.

*** Incluant la catégorie suivante de Statistique Canada : administrateurs.

**** Incluant la catégorie suivante de Statistique Canada : professions libérales et techniciens.

ANNEXE 3

Grands groupes professionnels, par paroisses, Trois-Rivières, 1981 (Données de Statistique Canada)

Catégories	Sainte-Cécile	Imm. Concept.	Saint-Philippe	Sainte-Marguerite	Notre-Dame	Saint-François	Saint-Sacrement	Les Boulevards	Saint-Laurent	Saint-Pie X	SJB-de-La-Salle	Sainte-Thérèse	Jean XXIII
Cols bleus	51,3%	34,5%	55,3%	48,6%	39,6%	42,7%	39,0%	43,1%	43,1%	30,4%	24,2%	33,5%	34,0%
Cols blancs semi et non qualifiés	24,4%	29,2%	32,0%	30,0%	36,8%	26,8%	26,7%	25,0%	32,8%	23,0%	31,1%	28,7%	24,9%
Agents d'encadrement	9,2%	11,1%	5,3%	7,9%	9,4%	10,8%	7,5%	14,4%	8,6%	18,7%	19,5%	16,0%	18,6%
Professions intellectuelles et libérales	15,1%	25,1%	7,3%	13,4%	14,2%	19,7%	26,7%	17,5%	15,5%	28,0%	25,3%	21,8%	22,5%

Cols bleus : incluant les catégories suivantes de Statistique Canada : professions primaires; travailleurs des industries de transformation; usineurs et travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; travailleurs du bâtiment; personnel d'exploitation des transports.

Cols blancs semi et non qualifiés : incluant les catégories suivantes de Statistique Canada : employés de bureau et travailleurs assimilés; travailleurs spécialisés dans la vente; travailleurs spécialisés dans les services.

Agents d'encadrement : incluant la catégorie suivante de Statistique Canada : directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé.

Professions intellectuelles et libérales* : incluant les catégories suivantes de Statistique Canada : enseignants et personnel assimilé; médecine et santé; professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé.

* Les professions libérales et les professions intellectuelles (spécialistes) ont été fusionnées dans le même groupe de professionnels dans le tableau. En effet, étant donné que la catégorie « professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé » de Statistique Canada inclut fort probablement des contingents importants de membres des professions libérales et de membres de professions intellectuelles (spécialistes).

ANNEXE 4

Évolution des bases sociales des caisses trifluviennes, individuellement

À partir des : Rapports d'inspection (1936-1964)

Rapports annuels (1965-1980)

Annuaire Massicotte (1909 à 1960)

Annuaire Polk (1965, 1966, 1969, 1971, 1975)

Entrevues téléphoniques

**Évolution des bases sociales de la Caisse Les Boulevards, 1960-1980
trois conseils, % de mandats sur une base annuelle**

Les Boulevards	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	15 %	13 %	13 %	23 %
Industriels	0 %	0 %	0 %	1 %
Commerçants	9 %	7 %	6 %	9 %
Entrepreneurs et assimilés	0 %	7 %	7 %	4 %
Autres agents autonomes	5 %	0 %	0 %	9 %
2) Agents d'encadrement	69 %	62 %	63 %	57 %
Cadres et personnel administratif	27 %	47 %	42 %	29 %
Professions intellectuelles	42 %	16 %	21 %	29 %
3) Le monde des employés et des ouvriers	16 %	24 %	24 %	19 %
Cols blancs semi spécialisés	16 %	9 %	15 %	10 %
Gens métiers et contremaîtres	0 %	2 %	0 %	0 %
Ouvriers	0 %	13 %	8 %	9 %

**Évolution des bases sociales de la caisse Normanville 1960-1980
trois conseils, % de mandats sur base annuelle**

Normanville	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	11 %	17 %	8 %	1 %
Entrepreneurs et assimilés	0 %	4 %	0 %	0 %
Autres agents autonomes	11 %	13 %	8 %	1 %
2) Professions libérales	40 %	28 %	20 %	26 %
3) Agents d'encadrement	47 %	40 %	53 %	64 %
Cadres et personnel administratif	0 %	15 %	18 %	32 %
Spécialistes	47 %	25 %	35 %	31 %
4) Le monde des employés et des ouvriers	2 %	15 %	19 %	9 %
Cols blancs semi spécialisés	2 %	13 %	12 %	8 %
Ouvriers	0 %	1 %	7 %	1 %

Les indéterminés ont été éliminés.

Évolution des bases sociales de la Caisse Saint-Philippe, 1945-1980
trois conseils, % de mandats sur base annuelle

Catégories socioprofessionnelles	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
1) Propriétaires d'établissements	15 %	12 %	9 %	12 %	16 %	18 %	16 %
Commerçants	15 %	12 %	9 %	12 %	8 %	8 %	8 %
Entrepreneurs et assimilés	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	8 %
Autres agents autonomes	0 %	0 %	0 %	0 %	8 %	6 %	0 %
2) Agents d'encadrement	37 %	43 %	57 %	50 %	41 %	31 %	27 %
Cadres et personnel administratif	7 %	8 %	11 %	15 %	22 %	21 %	12 %
Spécialistes	30 %	35 %	46 %	35 %	19 %	10 %	15 %
3) Le monde des employés et des ouvriers	48 %	45 %	33 %	38 %	42 %	52 %	37 %
Cols blancs semi spécialisés	0 %	4 %	7 %	10 %	2 %	13 %	15 %
Gens métiers et contremaîtres	43 %	31 %	6 %	2 %	14 %	8 %	11 %
Ouvriers	4 %	10 %	20 %	27 %	27 %	31 %	12 %
4) Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	20 %

ANNEXE 5

**Participation des élus de caisse aux organismes associatifs et politiques locaux
(par organisme et par caisse)**

**Participation des élus des caisses trifluviennes comme dirigeants de la Chambre
de commerce, (mentions d'implication par mandat sur une base annuelle)
1945-1980**

Groupes de caisses	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Groupe 01*							
de Trois-Rivières	8	12	6	7	2	0	1
Sainte-Cécile	2	0	0	0	0	0	0
Total groupe 01	10	12	6	7	2	0	1
Groupe 02*							
Normanville	0	0	0	0	2	0	0
Sainte-Marguerite	0	0	0	0	0	0	0
Les Boulevards	0	0	0	0	0	0	3
Total groupe 02	0	0	1	0	2	0	3
Groupe 03*							
Saint-Philippe	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Sacrement	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François-d'Assise	0	0	0	3	1	0	0
Total groupe 03	0	0	0	3	1	0	0
Total des 9 caisses	10	12	7	10	5	0	4

* Gr. 01 = Caisses sous la gouverne de l'ensemble composite des propriétaires d'établissements et des professions libérales; Gr. 02 = Caisses où s'affirment progressivement les agents d'encadrement; Gr. 03 = Caisses sous l'influence soutenue des couches populaires.

**Participation des élus des caisses trifluviennes comme membre
de la Chambre de commerce
(mentions d'implication par mandat sur une base annuelle) 1945-1980**

Groupes de caisses	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Groupe 01							
de Trois-Rivières	27	40	44	46	45	42	35
Sainte-Cécile	7	14	14	15	12	6	0
Total groupe 01	34	54	58	61	57	48	35
Groupe 02							
Normanville	0	0	0	29	36	14	5
Sainte-Marguerite	0	0	6	7	11	7	4
Les Boulevards	0	0	0	15	19	17	13
Total groupe 02	10	9	6	48	66	38	22
Groupe 03							
Saint-Philippe	0	0	0	3	10	2	0
Saint-Sacrement	0	2	10	9	22	6	3
Saint-François-d'Assise	7	0	2	5	4	3	6
Total groupe 03	7	2	12	17	36	11	9
Total des 9 caisses	51	65	76	126	159	97	66

**Participation des élus des caisses trifluviennes à la tête
de la Société Saint-Jean-Baptiste
(mentions d'implication par mandat sur une base annuelle) 1945-1980**

Groupes de caisses	1944-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Groupe 01							
de Trois-Rivières	0	0	3	10	9	0	0
Sainte-Cécile	0	2	3	0	0	0	0
Total groupe 01	0	2	6	10	9	0	0
Groupe 02							
Normanville	0	0	0	6	7	4	0
Sainte-Marguerite	0	0	6	5	5	7	7
Les Boulevards	0	0	0	0	0	0	0
Total groupe 02	0	0	6	11	12	11	7
Groupe 03							
Saint-Philippe	1	5	2	0	0	0	0
Saint-Sacrement	0	0	0	0	5	3	1
Saint-François-d'Assise	0	0	0	0	0	1	0
Total groupe 03	1	5	2	0	5	4	1
Total des 9 caisses	1	7	14	21	26	15	8

**Participation des élus des caisses trifluviennes siégeant sur le Conseil scolaire
(mentions d'implication par mandat sur une base annuelle) 1945-1980**

Groupes de caisses	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Groupe 01							
de Trois-Rivières	2	0	7	5	4	0	0
Sainte-Cécile	0	0	0	0	0	0	0
Total groupe 01	2	0	7	5	4	0	0
Groupe 02							
Normanville	0	0	0	0	1	1	0
Sainte-Marguerite	0	0	2	4	5	0	0
Les Boulevards	0	0	0	0	0	0	0
Total groupe 02	0	0	2	4	6	1	0
Groupe 03							
Saint-Philippe	0	0	0	0	0	3	2
Saint-Sacrement	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François-d'Assise	0	0	0	0	0	3	2
Total groupe 03	0	0	0	0	0	6	4
Total des 9 caisses	2	0	9	9	10	7	4

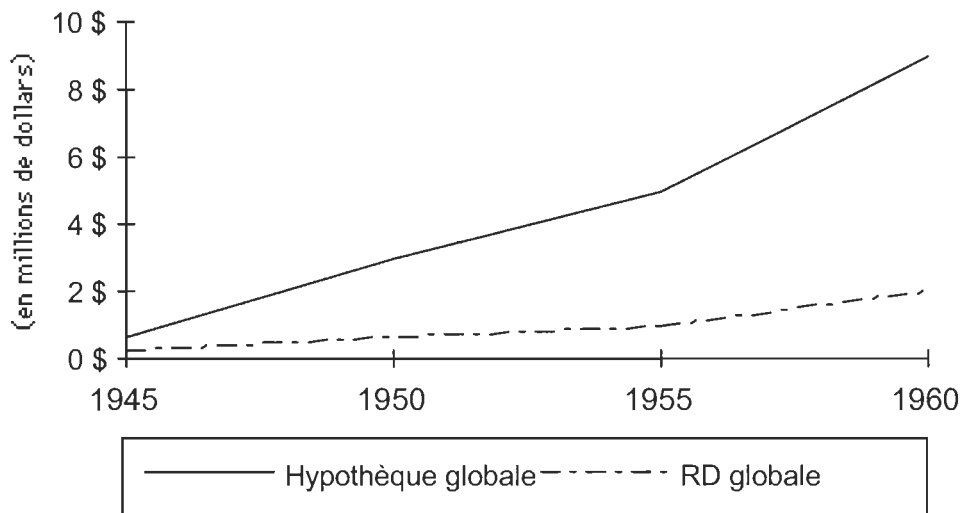
**Participation des élus des caisses trifluviennes
à la Ville de Trois-Rivières, maires ou échevins,
(mentions d'implication par mandat sur une base annuelle) 1945-1980**

Groupes de caisses	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-80
Groupe 01							
de Trois-Rivières	6	5	1	0	0	0	0
Sainte-Cécile	0	3	5	5	1	0	0
Total groupe 01	6	8	6	5	1	0	0
Groupe 02							
Normanville	0	0	0	0	0	0	0
Sainte-Marguerite	0	0	0	0	0	0	0
Les Boulevards	0	0	0	1	2	4	5
Total groupe 02	0	0	0	1	2	4	5
Groupe 03							
Saint-Philippe	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Sacrement	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François-d'Assise	2	0	0	0	0	0	0
Total groupe 03	2	0	0	0	0	0	0
Total des 9 caisses	8	8	6	6	3	4	5

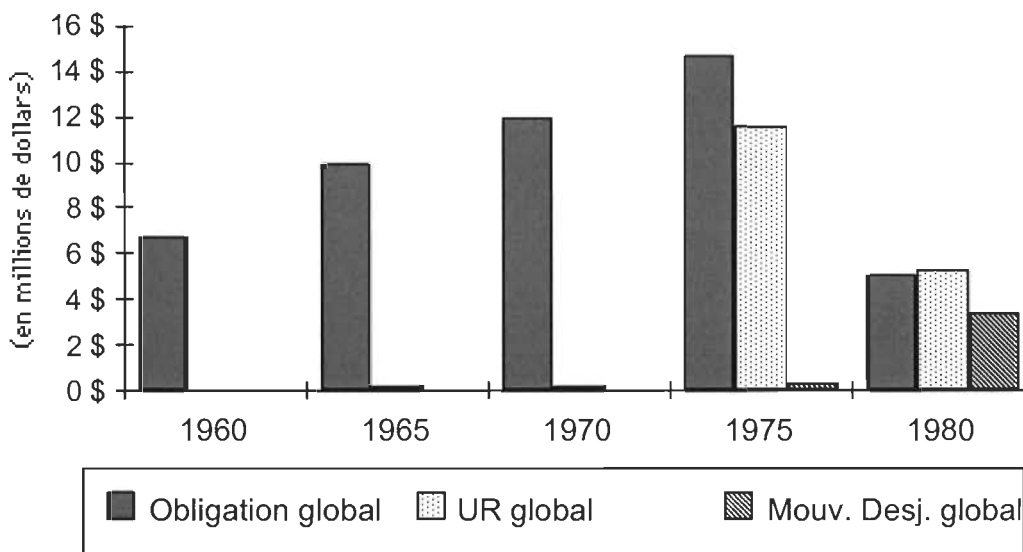
ANNEXE 6

Aperçu de l'évolution de certains postes du bilan des caisses populaires

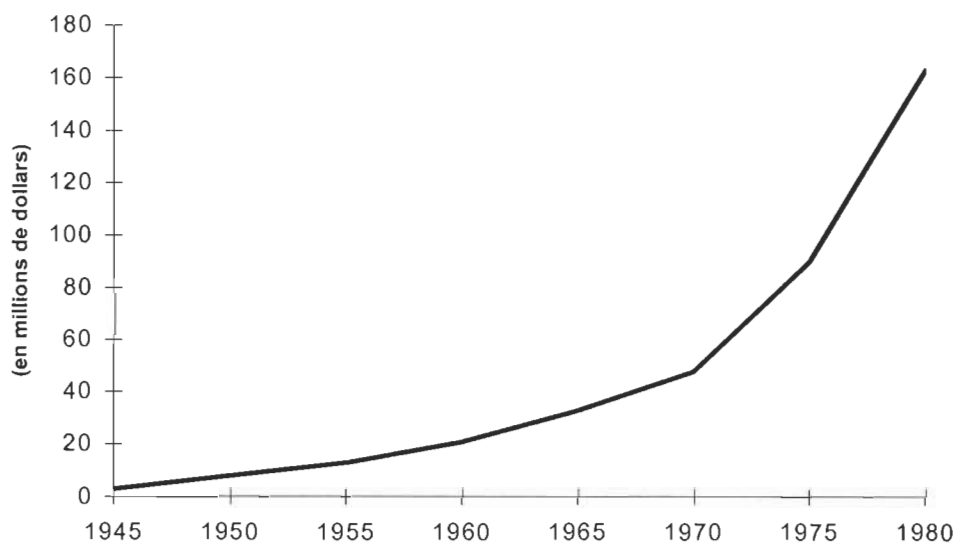
Source : Rapports mensuels des caisses témoins



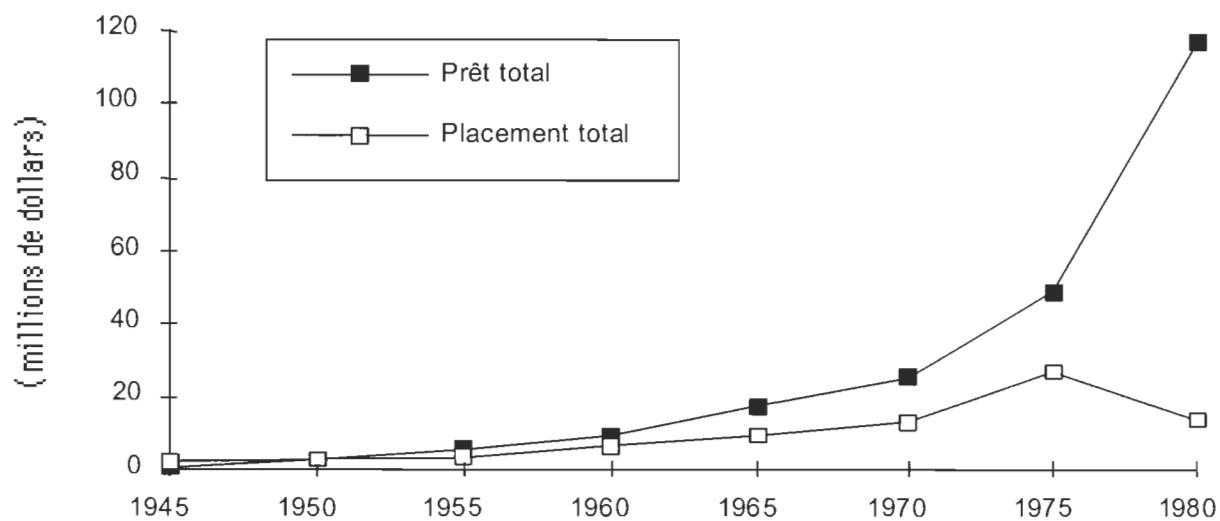
Évolution comparée des prêts consentis sur hypothèque et sur reconnaissance de dette, neuf caisses trifluviennes, 1945-1960



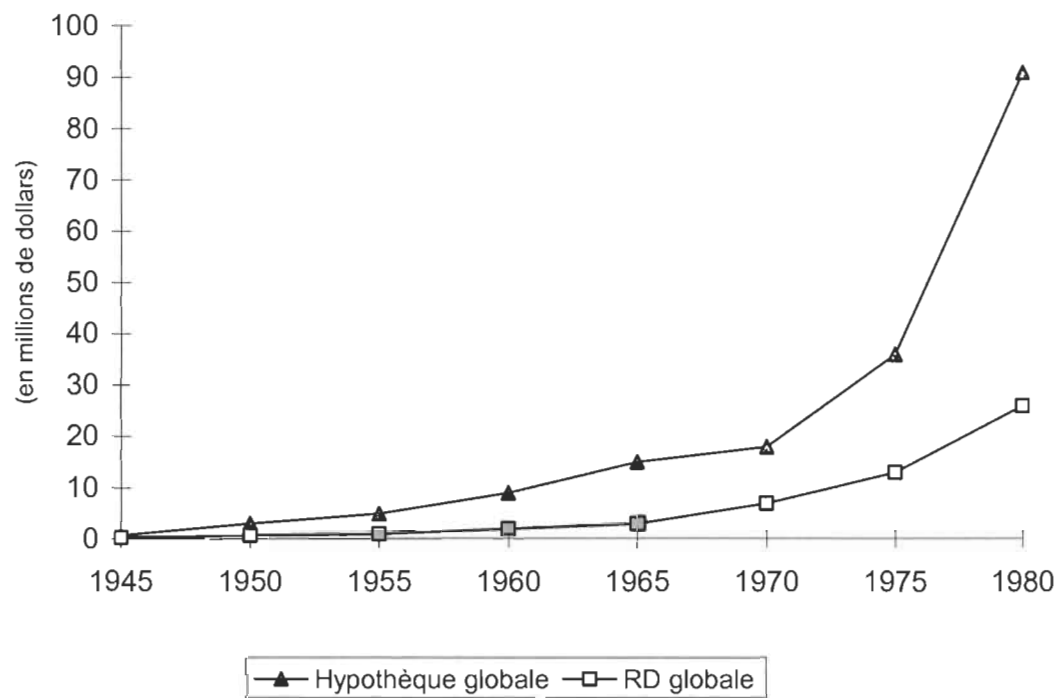
Évolution comparée des fonds globaux investis en obligation hors du Mouvement, en parts sociales de l'Union régionale (UR) et au



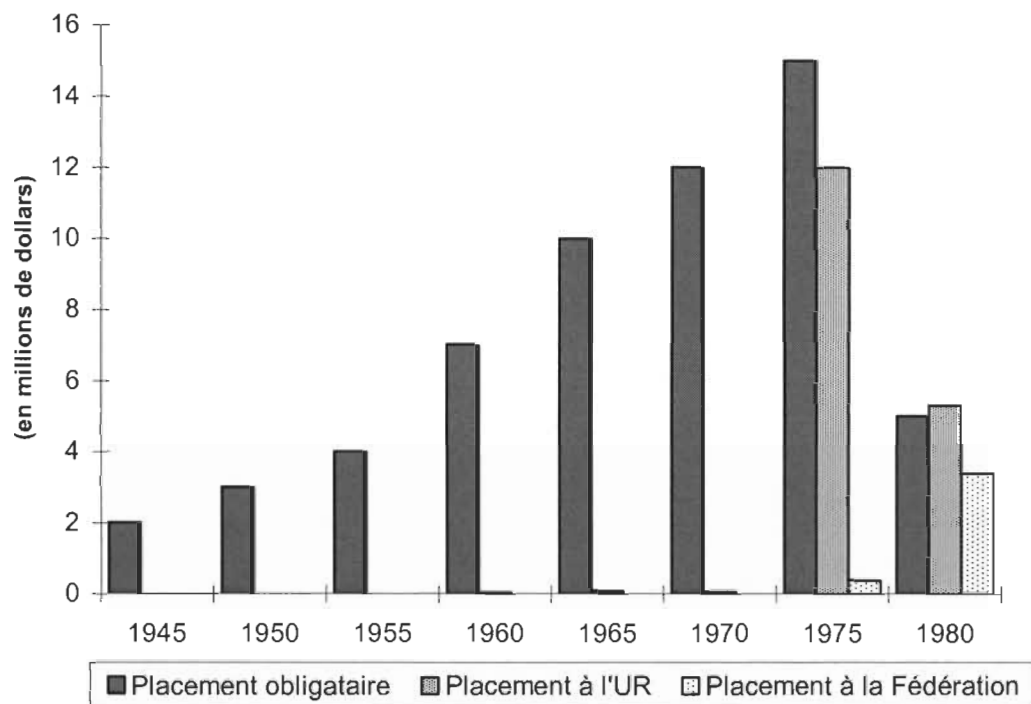
Mouvement Desjardins (provincial), caisses trifluviennes, 1960-1980
Évolution de l'actif global des caisses trifluviennes



Évolution comparée du prêt global et du placement global
des caisses trifluviennes, 1945-1980



Évolution comparée du prêt hypothécaire et des reconnaissances de dette, caisses trifluviennes, 1945-1980



**Évolution des sommes investies en obligations, à l'UR
et à la Fédération provinciale, caisses trifluviennes, 1945-1980**

ANNEXE 7

Données financières agglomérées
Source : Rapports mensuels des caisses témoins

**Valeurs des principaux postes du bilan des caisses trifluviennes, neuf caisses,
1945-1980, (en millions de dollars)**

	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
Actif global	3,3 \$	7,5 \$	12,7 \$	20,7 \$	32,9 \$	47,5 \$	89,6 \$	162,8 \$
Prêt global:	0,9 \$	3,4 \$	6,1 \$	10,3 \$	17,8 \$	25,5 \$	48,6 \$	116,7 \$
- Hypo. globale	0,7 \$	2,8 \$	5,0 \$	8,6 \$	14,5 \$	18,4 \$	36,1 \$	90,7 \$
- Recon. de dette globale	0,2 \$	0,7 \$	1,0 \$	1,7 \$	3,3 \$	7,2 \$	12,5 \$	26,0 \$
Placement glob.	1,8 \$	2,8 \$	3,5 \$	6,9 \$	10,4 \$	13,4 \$	26,7 \$	13,9 \$

**Proportion du prêt global consacrée au prêt sur reconnaissance de dette
et au prêt hypothécaire, caisses trifluviennes, 1945-1980**

Prêts	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
% de prêt sur recon. de dette	26 %	20 %	17 %	16 %	18 %	28 %	26 %	22 %
% de prêt hypot.	74 %	80 %	83 %	83 %	82 %	72 %	74 %	78 %

**Pourcentage occupé par le placement en obligation, à l'Union régionale et à la
Fédération provinciale dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1960-1980**

Placements	1960	1965	1970	1975	1980
% du plac. en obligation dans l'actif	33,1 %	30,2 %	25,0 %	16,4 %	3,2 %
% du placement à l'UR dans l'actif	0,2 %	0,3 %	0,2 %	13,0 %	3,3 %
% du plac. au Mouv. dans l'actif	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	2,1 %

**Pourcentage occupé par les reconnaissances de dette dans l'actif global,
caisses trifluviennes, 1945-1980**

RD	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
assi***	8,6 %	3,4 %	5,6 %	9,2 %	16,2 %	27,5 %	22,4 %	22,4 %
boul	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	12,9 %	19,7 %	21,0 %	23,2 %
cétr	15,7 %	12,7 %	9,6 %	6,9 %	8,3 %	15,0 %	14,8 %	14,8 %
matr	16,6 %	12,1 %	3,9 %	7,2 %	13,9 %	23,4 %	20,0 %	19,5 %
ndtr	2,3 %	1,5 %	3,1 %	1,9 %	5,0 %	9,5 %	9,4 %	11,3 %
norm	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	15,9 %	24,3 %	23,3 %	22,8 %
sptr	7,1 %	3,8 %	2,6 %	2,6 %	5,7 %	8,9 %	12,5 %	13,5 %
sstr	32,0 %	11,5 %	4,9 %	4,4 %	11,4 %	15,9 %	10,9 %	13,4 %
triv	2,6 %	10,5 %	12,0 %	12,7 %	11,7 %	14,5 %	9,6 %	13,9 %
Moy. Globale	7,8 %	9,0 %	8,0 %	8,0 %	10,0 %	15,2 %	14,0 %	16,0 %
Moy. Poulin		6,8 %	5,9 %	6,9 %		19,3 %*	21,8 %**	

* : Caisses rurales et urbaines confondues.

** : Statistique Québec : Caisses d'épargne et de crédit du Québec (1974).

*** : Abréviation des caisses : assi : Saint-François-d'Assise; boul : Les Boulevards; cétr : Sainte-Cécile; matr : Sainte-Marguerite; ndtr : Notre-Dame; norm : Normanville; sptr : Saint-Philippe; sstr : Saint-Sacrement; triv : de Trois-Rivières.

**Pourcentage occupé par le prêt hypothécaire dans l'actif global,
caisses trifluviennes, 1945-1980**

Hypo./actif	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
assi	39,7 %	48,4 %	44,4 %	48,9 %	48,1 %	28,3 %	32,4 %	53,0 %
boul	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	51,6 %	40,7 %	36,5 %	54,1 %
cétr	44,7 %	42,9 %	45,9 %	49,8 %	50,3 %	38,1 %	46,7 %	59,2 %
matr	62,4 %	31,2 %	38,5 %	43,3 %	45,1 %	35,0 %	41,6 %	49,6 %
ndtr	39,9 %	40,4 %	41,5 %	42,5 %	44,2 %	44,9 %	47,0 %	60,9 %
norm	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	29,9 %	16,7 %	30,4 %	47,6 %
sptr	7,1 %	28,3 %	38,9 %	47,0 %	48,3 %	42,7 %	50,1 %	58,3 %
sstr	24,5 %	38,6 %	47,8 %	56,9 %	50,7 %	39,3 %	45,3 %	58,2 %
triv	12,3 %	35,9 %	34,6 %	33,7 %	39,0 %	38,8 %	32,5 %	55,0 %
Global moy.	22,8 %	36,9 %	39,4 %	41,5 %	44,1 %	38,5 %	40,3 %	55,7 %
Poulin moy.		45,9 %	49,9 %	45,2 %		33,1 %*	38,7 %**	

* : Caisses rurales et urbaines confondues.

** : Statistique Québec : Caisses d'épargne et de crédit du Québec (1974).

**Proportion occupée par le placement dans l'actif global,
caisses trifluviennes, 1945-1980**

Plac./actif	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
assi	36,1 %	31,2 %	28,4 %	21,3 %	14,3 %	18,3 %	27,5 %	2,9 %
boul	0,0 %	0,0 %	0,0 %	32,8 %	20,0 %	25,3 %	20,6 %	2,5 %
cétr	31,2 %	24,9 %	21,0 %	21,3 %	25,2 %	30,5 %	20,2 %	3,4 %
matr	4,9 %	8,2 %	16,3 %	28,6 %	19,2 %	22,6 %	22,4 %	7,1 %
ndtr	28,8 %	35,7 %	35,4 %	37,3 %	31,8 %	28,6 %	30,4 %	9,7 %
norm	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	42,5 %	25,2 %	26,5 %	8,8 %
sptr	76,2 %	52,7 %	36,3 %	30,0 %	26,4 %	30,1 %	22,3 %	9,9 %
sstr	29,6 %	26,9 %	19,0 %	21,7 %	22,5 %	22,8 %	29,1 %	10,0 %
triv	68,8 %	41,3 %	28,3 %	41,2 %	41,2 %	30,7 %	43,3 %	13,2 %
Moy. globale	53,8 %	36,7 %	27,9 %	33,6 %	31,6 %	28,2 %	29,8 %	8,6 %
Moy. Poulin		33,3 %	29,6 %	28,2 %		24,6 %*	26,9%**	

* : Caisses urbaines et rurales confondues.

** : Bureau de la statistique du Québec : Caisses d'épargne et de crédit du Québec (1974).

Moyenne des montants accordés en prêts aux sociétaires, 1945-1980

Prêt/#emprunteurs	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
assi	576 \$	1 093 \$	1 301 \$	1 462 \$	1 780 \$	1 402 \$	2 911 \$	6 342 \$
boul	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 569 \$	2 021 \$	3 952 \$	6 146 \$
cétr	587 \$	1 059 \$	1 483 \$	2 292 \$	2 850 \$	2 761 \$	4 802 \$	9 144 \$
matr	1 047 \$	1 020 \$	1 389 \$	1 799 \$	2 120 \$	2 187 \$	3 739 \$	5 951 \$
ndtr	1 642 \$	2 310 \$	2 318 \$	3 128 \$	3 226 \$	3 312 \$	5 051 \$	9 557 \$
norm	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 317 \$	1 477 \$	3 172 \$	5 882 \$
sptr	370 \$	1 432 \$	2 150 \$	3 248 \$	3 059 \$	3 247 \$	5 284 \$	8 562 \$
sstr	627 \$	1 029 \$	1 841 \$	2 371 \$	2 677 \$	2 086 \$	5 073 \$	8 139 \$
triv	1 426 \$	2 556 \$	1 762 \$	1 973 \$	2 611 \$	2 672 \$	4 034 \$	7 847 \$
Moy. neuf caisses TR	786 \$	1 627 \$	1 759 \$	2 228 \$	2 617 \$	2 518 \$	4 251 \$	7 553 \$

**Moyenne de l'épargne détenue par les déposants, caisses trifluviennes,
1945-1960 (données disponibles jusqu'en 1960)**

Épargne (\$)/#déposants	1945	1950	1955	1960
assi	200 \$	290 \$	282 \$	344 \$
boul	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
cétr	216 \$	327 \$	353 \$	n/d
matr	202 \$	350 \$	223 \$	466 \$
ndtr	336 \$	424 \$	523 \$	665 \$
norm	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
sptr	275 \$	403 \$	434 \$	652 \$
sstr	219 \$	322 \$	337 \$	502 \$
triv	423 \$	608 \$	504 \$	777 \$
Moy. neuf caisses	311 \$	441 \$	414 \$	764 \$

**Évolution du poids relatif des établissements
dans l'actif global des caisses trifluviennes, 1940-1980**

% de l'actif	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980
assi	2 %	3 %	3 %	3 %	4 %	5 %	5 %	6 %
boul	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	3 %	6 %	8 %
cétr	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %	16 %	13 %	11 %
matr	3 %	5 %	5 %	6 %	7 %	9 %	12 %	10 %
ndtr	12 %	11 %	14 %	14 %	13 %	13 %	12 %	13 %
norm	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	3 %	5 %	6 %
sptr	12 %	12 %	13 %	13 %	12 %	12 %	12 %	13 %
sstr	7 %	7 %	8 %	6 %	5 %	6 %	8 %	7 %
triv	49 %	47 %	42 %	42 %	39 %	33 %	28 %	25 %

Évolution du nombre de sociétaires des caisses trifluviennes, 1940-1970

	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1970
Sociétaires	2 046	7 779	14 672	21 360	28 250	38 112	50 352